

DE L'ABBITTIBBI-TEMISKAMING

COLLEGE DU NORD-OUEST
ROUYN
1976

Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, no 3



Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

Couverture: Puits no 1, Mine Horne, Noranda Mines Limited, 1924

Maquette de Francine Lafleur.

7-0346 04

F
6005
D443
1970
24.5.25
Duc

DEPOT LEGAL - 4e TRIMESTRE 1976.
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC.

COMITE DE LA COLLECTION 1976

Maurice Asselin
Louise-Hélène Audet (mai-décembre)
Roger Barrette (janvier-mai)
Benoit-Beaudry Gourd
Yvon Lafond
Louise Lambert
Daniel Samson

OUVRAGE PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

Maurice Asselin
Benoit-Beaudry Gourd

PREPARATION DU MANUSCRIT

Ginette Fortin
Micheline Joly

CORRECTION DES TEXTES ET DU MANUSCRIT

Chislain Dénomé

REMERCIEMENTS A:

Aline Fortin, Wilfrid Rivard et Jacques Trépanier.

Cet ouvrage est publié grâce à des subventions du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Caisse populaire de Rouyn, de la Direction des Etudes universitaires dans l'Ouest québécois de l'Université du Québec et du Collège du Nord-Ouest.

TABLE DES MATIERES:

Jean Laflamme

Naissance de la traite des fourrures
en Abitibi et au Témiscamingue, 1673-1708. p. 1

Nicole De Lachevrotière

Cadillac 1971. p. 25

Laurent Deshaies

Le développement économique de
l'Abitibi-Témiscamingue. Essai
de prospective ou esquisse d'une
géographie du futur de la région.
Deuxième partie. p. 63

Daniel Samson

Etude de l'évolution de la population
d'un milieu rural: Sainte-Germaine-
de-Boulé, Abitibi-Ouest. p. 111

Guy Perreault

Visages de l'Abitibi-Témiscamingue. p. 130

Thérèse Beaudoin, Suzanne Boutin et Louise Lambert

Aménagement et animation touristique
du Fort Témiscamingue. p. 163



NAISSANCE DE LA TRAITE DES FOURRURES
EN ABITIBI ET AU TEMISCAMINGUE
1673-1708¹

JEAN LAFLAMME

Candidat au Ph. D.
Département d'Histoire
Université de Montréal

1- Cette étude est extraite d'un mémoire de maîtrise en histoire présenté à l'Université de Montréal en 1975.

S I G L E S

- ANQ : Archives Nationales du Québec
- APC : Archives Publiques du Canada
- BRH : Bulletin des Recherches Historiques
- BSGQ : Bulletin de la Société de Géographie de Québec
- DBC : Dictionnaire Biographique du Canada
- MSGCF : Mémoires de la Société de Généalogie Canadienne-Française

Un voile de mystère entoure les débuts de la traite des fourrures dans le bassin supérieur de l'Outaouais. Malgré l'attrait hâtif offert par cette région septentrionale - n'était-elle pas déjà pour Champlain le chemin de la baie d'Hudson? -, ce n'est pas avant le départ de l'intendant Talon que l'on entend parler de commerce de ce côté. Et pourtant l'on sait depuis longtemps qu'à la limite de ce bassin, juste de l'autre côté de la ligne de partage des eaux, s'ouvre le large versant hudsonien, d'où provient, nous dit le chanoine Groulx, "le castor de la plus riche qualité et du coût le moins élevé, en raison de la pauvreté des Indiens" (1).

Il paraît acquis, pour le célèbre historien, que la fondation de la compagnie anglaise de la Baie d'Hudson, en 1670, a servi de stimulant à l'extension de la colonie canadienne vers le nord:

Le bassin (de la baie d'Hudson) est le plus plantureux réservoir de fourrure en Amérique du Nord. Or voici que deux coureurs de bois fameux, Pierre-Esprit de Radisson et Médard Chouart des Groseilliers, sont en train de faire passer ce castor aux mains des Anglais. La manoeuvre n'enlèverait pas seulement à la colonie un butin prodigieux, butin qui va bâtir la fortune des célèbres marchands aventuriers de la baie d'Hudson; c'est tout un courant commercial, toute la fourrure de la traite de Tadoussac, celle des Trois-Rivières, celle du Haut-Outaouais, du nord des lacs Huron et Supérieur, qui, par la conjonction des routes fluviales, menace de dériver vers la baie du Nord (2)

Néanmoins, la politique colonisatrice de Talon avait tâché de garder le plus possible les habitants près des rives du Saint-Laurent. Tout au plus avait-il envoyé vers la baie d'Hudson un missionnaire-explorateur, le jésuite Albanel, en 1671-72. Quant à la traite des pelleteries, elle ne pouvait se faire légalement que dans les villes de Montréal, Trois-Rivières et Québec, où les traiteurs allaient rencontrer les Indiens, lors d'une foire annuelle. Mais après l'arrivée de Frontenac, en 1672, la

(1) Lionel Groulx, Histoire du Canada français depuis la découverte, 4e éd., t. 1, Montréal, Fides, 1960, p. 101.

(2) Ibid., p. 101

course des bois, bien que toujours défendue, s'amorça de plus belle et augmenta rapidement, au bénéfice camouflé de quelques seigneurs et de fonctionnaires importants, voire du gouverneur lui-même.

C'est à cette époque que commence à circuler, dans la région qui nous intéresse, un individu qui sera qualifié plus tard de "plus fameux traiteur du pays" (3). Il se nomme Pierre Lamoureux, et se fait appeler le sieur de Saint-Germain (4). Parfait coureur des bois, marié à une fille des bois(5) depuis 1670 environ, il a établi à son compte un poste de traite sur l'une des branches de la rivière Abitibi, plus précisément à la sortie du Lac Piscoutagami (6), avec un avant-poste au confluent de la rivière maîtresse (7). Son but avoué est de "couper presque tous les sauvages du Nord et les empêcher de descendre à la Baye de Hudson" (8). Pour le bénéfice de qui opère-t-il? Quels sont ses pourvoyeurs, ses associés, ses "engagés"? Voilà autant de questions auxquelles on ne peut répondre que par des conjectures.

-
- (3) Pontchartrain à Vaudreuil et Beauharnois, 15 nov. 1703, cité par Désiré Girouard, "Les anciens postes du lac Saint-Louis", dans BRH, vol. 1, no. 10, oct. 1895, p. 148.
 - (4) Les origines de ce coureur de bois demeurent obscures. D'après le dictionnaire Tanguay, il serait né en 1649 (Mgr Cyrien Tanguay, Dictionnaire généalogique des familles canadienne (...). t. 1, Montréal, 1871, p. 342). Lors de son remariage avec Barbe Celles-Duclos, le 2 oct 1684, il se déclarera fils de Jean Lamoureux et de Madeleine de Vienne. Il est possible que ses parents aient habité Paris, car une famille De Vienne y a vécu longtemps dans la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois. Une tradition chez les coureurs de bois d'adopter comme surnom le nom de leur village ou paroisse de France aiderait à le croire.
 - (5) Philéas Gagnon, "Noms propres au Canada français", dans BRH, vol. 15, n. 4, avril 1909, p. 116. D'après Mgr Tanguay (Op. cit., p. 342), cette femme s'appelait Marguerite Pigarouiche et serait née en 1647.
 - (6) Aujourd'hui le lac Nighthawk, source de la rivière Frederick House, affluent de l'Abitibi. Voir Ernest Voorhis, Historic Ports and Trading Posts of the French Regime and of the English Fur Trading Companies, Ottawa, 1930, pp. 138-139.
 - (7) Ibid., p. 70
 - (8) Hubert Jaillot, "Partie de la Nouvelle-France" (carte), Paris, H. Jaillot, 1685. Voir aussi Ernest Voorhis, Op. cit., p. 138.

Un mémoire rédigé par des commissaires français affirmera en 1687 que le poste bâti par Saint-Germain date de 1673 (9). Destiné à revendiquer la présence française dans le bassin hudsonien, ce document pourrait être taxé de partialité si la date précitée n'était corroborée par les archives de la compagnie anglaise. Le journal de Nicolas Gorst mentionne en effet, au cours de l'hiver 1673-74, que "des Français sont venus faire un établissement en amont de la rivière Moose, à pas plus de huit jours de voyage de l'endroit où les Anglais traitent, espérant ruiner le commerce de ces derniers" (9-a).

En cette même année 1673, un Canadien transfuge, Médard Chouart des Groseilliers, installé à la baie d'Hudson remontait la rivière Moose et faisait alliance avec le chef des Abitibis, pour le compte de la société londonienne (10).

Or cette tribu comptera, quelques années plus tard, parmi les clientes de Saint-Germain. S'agira-t-il d'une clientèle récupérée, ou simplement ravie au concurrent anglais? Impossible de l'établir, tous les faits et gestes des coureurs de bois se voyant, à l'époque, entourés d'une prudente discrétion. Quoi qu'il en soit, ces premières disputes ont inauguré la longue série de manoeuvres dont sera ponctuée la rivalité franco-anglaise au sujet du castor de l'intérieur des terres.

-
- (9) "Deuxième mémoire de la compagnie française en réponse à la réponse faite par la compagnie anglaise", 1687, dans E.E. Rich, éd., The Publications of the Champlain Society, t. 11, Toronto, 1948, pp. 288 et 299.
- (9-a) John Oldmixon, "The History of Hudson Bay", dans J.B. Tyrrell, éd., Documents Relating to the Early History of Hudson's Bay, Toronto, The Champlain Society, 1931, p. 387.
- (10) Séraphin Marion, Relations des voyageurs français en Nouvelle-France au XVIIe siècle, Paris, P.U.F., 1923 p. 160:



En attendant, un autre fort se construit, sur l'Outaouais lui-même, cette fois, ou plutôt sur son colossal élargissement que forme le lac Témiscamingue (11). Ses origines sont tout aussi brumeuses que celles du poste de Saint-Germain. Une note de l'abbé Caron fixe en 1679 la date de ce deuxième établissement (12), sans indiquer toutefois la source de ce renseignement. Ernest Voorhis s'abstient pour sa part de tant de précision; il se contente de faire flotter cette date entre 1676 et 1685 (13). Tous deux s'accordent cependant pour attribuer cette fondation à la Compagnie du Nord, oubliant de préciser s'il s'agissait de membres présents ou futurs de cette société; car un mémoire des intendants Raudot laissera plus tard entendre que l'érection du poste de Témiscamingue a été l'oeuvre de traiteurs particuliers (14).

Peut-on mettre des noms sur cette dernière appellation? Il nous faudrait pour cela passer à l'examen chaque membre de la coterie ambitieuse et riche qui s'agitait alors à Montréal. Mais les événements viennent à notre secours. En 1675, Frontenac retire à l'un de ces commerçants, Jacques LeBer, la jouissance du fort Cataracoui, après une année seulement de bail. C'est Cavalier de La Salle, protégé du gouverneur, qui hérite de ce poste, un point stratégique du commerce avec les Iroquois et certaines tribus de l'ouest. D'allié qu'il était jusque-là, LeBer se transforme en ennemi juré de Frontenac. Il rallie autour de lui le vieux Charles Le Moyne

(11) Un mémoire de l'intendant Bégon (1725) explique que "la grande Rivière des Outawois descend du lac de Temiscamingue. Elle ne se nomme grande Rivière des Outawois que depuis le lieu nommé Matawan où elle fait un recoude ou fourche jusqu'à Montréal. Cette même rivière depuis Matawan en montant jusqu'au lac de Temiscamingue est appelée Rivière de Temiscamingue" (APC, MG-1, C"A, vol. 47, p. 275.)

(12) Ivanhoe Caron, Journal de l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson en 1686, Beauceville, L'Eclaireur, 1918, p. 41.

(13) Ernest Voorhis, Op. cit., p. 171.

(14) Raudot et Raudot, "Mémoire sur le poste de Témiscamingues", 27 oct. 1708. APC, MG-1, C"A, vol. 108, p. 188.

et Philippe Gautier de Comporté, afin d'organiser un réseau concurrent de commerce des fourrures. Or Frontenac et La Salle tentent de s'approprier le monopole de toute la traite de l'Ouest. Les marchands de la colonie y voient pour eux-mêmes une menace de ruine irrémédiable. C'est la situation que découvre Charles Aubert de la Chesnaye, lors de sa rentrée à Québec, en 1678. Il se joint aussitôt aux alliés de LeBer et devient même leur principal dirigeant. Il les groupe bientôt en une société, la Compagnie du Nord, pour laquelle il obtiendra une charte, le 20 mai 1682 (15), aiguillant par là leur intérêt vers la baie d'Hudson.

La Chesnaye, LeBer, Le Moynes et de Comporté ne seraient-ils pas les fondateurs du poste de Témiscamingue? On peut l'affirmer avec probabilité, puisque le chevalier de Troyes, passant à Témiscamingue en 1686, parle dans son journal d'un règlement des affaires de "la vieille et nouvelle société" (16). Or on sait que cette "nouvelle société", propriétaire du poste, a été constituée en octobre 1683, sous le nom de Compagnie de la Baie d'Hudson, et n'était qu'une extension de la Compagnie du Nord, sous l'administration des mêmes directeurs (17).

Quels coureurs des bois a-t-on envoyé pour choisir le site du fort et le construire? Il est permis de penser encore une fois au sieur de Saint-Germain. D'abord à cause de sa parfaite connaissance de la région, ainsi qu'il le démontrera en 1686 - guide principal de la célèbre expédition destinée à chasser les Anglais de la baie d'Hudson, il saura par coeur le chemin depuis Montréal jusqu'à l'embouchure de la rivière Moose (18) -; ensuite par la part qu'il prendra, du 19 au 21 mai de la même année, à l'inventaire des marchandises et des pelleteries entreposées dans le magasin du fort (19). Ce dernier indice atteste au moins sa possession d'intérêts matériels importants dans cet établissement.

(15) Harold A. Innis, The Fur Trade in Canada, 4e éd., Toronto, U.T.P., 1967, p. 50.

(16) Ivanhoe Caron, Op. cit., p. 42.

(17) Ibid., p. 100.

(18) Ivanhoe Caron, Op. cit., pp. 19, 33, 59 et 71. A la p. 55, le chevalier de Troyes parle d'un détroit qui porte déjà le nom de Saint-Germain.

(19) Ibid., p. 42.

Bien que pionnier probable de l'organisation, Saint-Germain n'était cependant pas le seul, puisque le mémoire déjà cité des intendants Raudot déclarera en 1708 que "le poste de Témiskamingue a été autrefois établi par des traiteurs au nombre de 5 ou 6" (20). Traiteurs dont on avait mis un tel soin à taire les noms, avant l'amnistie plénière de Louis XIV aux coureurs de bois (1681), qu'on ne pourra sans doute jamais les retracer. Sauf un, peut-être, grâce à un permis de traite "à Témiscamingue et Abitibi", émis en 1683 par le gouverneur La Barre, en faveur de Charles-Joseph d'Ailleboust, "lequel exploitait déjà les environs de l'île aux Allumettes et du lac Nipissing" (21). Ayant réussi à décrocher l'un des vingt-cinq congés annuels établis depuis peu par le roi (22), d'Ailleboust pouvait dorénavant trafiquer ouvertement dans un endroit probablement connu de lui depuis un certain temps. Notons que ce permis constitue le document le plus ancien que nous ayons, concernant la traite dans le haut de l'Outaouais.

C'est "dans une isle du lac de Themiskamingues" que Pierre de Troyes trouve "la maison de mrs. de la compagnie du nord", le 18 mai 1686. Son journal nous décrit cette île comme ayant "demye lieue de tour", ajoutant qu'elle est située "entre deux rapides, provenant d'une petite rivière nommée Metabec Chouan en sauvage, de laquelle il en sort quelques-uns pour venir

-
- (20) Raudot et Raudot, "Mémoire sur le poste de Témiscamingues", 27 oct. 1708, APB, MG-1, C"A, vol. 108, p. 188.
- (21) Elaine Allan Mitchell, "Fort Timiskaming a History". dans The Beaver, Winnipeg, hiver 1969, p. 18.
- (22) Par l'ordonnance du 2 mai 1681, le roi permettait chaque année à 25 canots, équipés de trois hommes chacun, d'aller traiter avec les sauvages. Ces congés étaient accordés (moyennant une solde de 250 L) à des gentilshommes pauvres, à des veuves, qui pouvaient les trafiquer à des voyageurs. Le revenu de la vente de ces congés allait en partie au Trésor et le reste aux familles des officiers besogneux. Les congés avaient pour but non d'empêcher la traite, mais de restreindre le nombre des voyageurs (Ivanhoe Caron, La Colonisation du Canada sous la domination française, Québec, 1916, p. 25.)

à la traite" (23).

Un troisième poste, vient s'ajouter à la liste, en 1686: celui d'Abitibi. Cette fois, l'érection en est décidée au grand jour, et dans des circonstances qu'il convient de rappeler.

La Compagnie du Nord avait commencé avec succès ses opérations à la baie d'Hudson, en 1682, grâce au retour de Chouart et de Radisson, lesquels avaient obtenu leur pardon, reparu en Nouvelle-France et prêté leurs services à La Chesnaye et à ses associés pour chasser les Anglais de la baie. Mais une nouvelle trahison des deux beaux-frères, en 1684, redonna la "mer du Nord" aux Anglais et causa à la compagnie canadienne de si lourdes pertes que celle-ci se vit obligée de demander la protection du roi. Dans un mémoire adressé au marquis de Seignelay, le 16 février 1685, elle sollicitait la propriété des terres de la baie, ainsi que la permission

de faire des établissemens au-dessus des Anglois, afin de les empêcher par ce moyen, sans leur faire de violence, de profiter des peületeries des sauvages et les obliger, par la cessation de ce commerce, de se retirer d'Eux mesme (24).

Cette demande arrivait en temps opportun. Déjà, le 5 août 1683, le roi avait ordonné secrètement à La Barre d'empêcher l'établissement des Anglais à la baie d'Hudson et de les y troubler autant que possible(25).

(23) Ivanhoe Caron, Journal de l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson en 1686, Beauceville, L'Eclaircur, 1918, pp. 41-42.

(24) Ibid., p. 101.

(25) Le roi à La Barre, 5 août 1683, APC, MG-1, B, vol. 10, p. 3.

Aussi, le 20 mai 1685, Sa Majesté accordait-elle volontiers à la compagnie, pour vingt années, le monopole de la traite sur la rivière de Bourbon, ainsi que la permission "d'establir deux postes sur les lacs dits Abitibi, et un sur le lac de Nemisco" (26).

La construction du fort Abitibi est confiée au chevalier de Troyes, en même temps que sa mission d'aller déloger les Anglais de la baie. En quittant Montréal, le 30 mars 1686, il emporte avec lui les instructions suivantes:

Il (le sieur de Troyes) cherchera le poste le plus avantageux tant pour la traite que pour la construction et seureté d'un fort pour garantir ceux de la compagnie du Nord qui seront chargéz de la traite des castors, qu'il fortiffira avec le plus de dilligence qu'il pourra.

Monsieur de Troyes aura le soin audit poste des Abitibis de chercher quelque petit recoin sur le lac qui soit ad-
vantageux pour s'embarquer et débarquer et aisé à for-
tifier pour la seureté de ce poste duquel on se veut ser-
vir pour un entrepot et y mettre en seureté des vivres et
marchandises. St Germain qui a connoissance de ce poste
fera voir à monsieur de troyes celuy que l'on croit qui
conviendroit le mieux pour ce que dessus (27).

Le commandant se met en route à la tête d'un détachement de cent hommes. Le 18 mai, il est au fort Témiscamingue, où il trouve quatorze Français, employés de la compagnie, "qui n'eurent pas moins de joie que nous de

(26) Pierre-Georges Roy, Inventaire des Insinuations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, Beauceville, L'Éclairer, 1921, pp. 65-66.

(27) Denonville, "Instructions po. Mr de Troyes (...)", 12 fév. 1686, APC, MG-1, C"A, vol. 8, pp. 373-374.

notre arrivée, que l'on solennisa de part et d'autre de plusieurs coups de fusils" (28). On en profite pour rebaptiser l'établissement du nom de fort de Saint-Joseph (29).

La petite armée s'attardait trois jours au fort, le temps d'un inventaire, auquel s'emploient les deux frères Le Moyne, Jacques de Sainte-Hélène et Pierre d'Iberville, avec Saint-Germain. Puis elle repart, le 22 mai, en ne laissant sur place, "avec très peu de vivres", que quatre traiteurs, en plus du marchand québécois Jean Sebille, mandaté pour "rendre compte de tout à la compagnie" (30). Pourquoi cette éclaircie dans le personnel? Une deuxième tranche des instructions remises au chevalier vient répondre à cette question:

Monsieur de Troyes trouvera aux thémiskamingues un établissement fait par la compagnie, duquel il prendra quatre hommes qu'il luy seront nommez par St Germain son capitaine de guides, lesquels il menera avec luy pour les mettre aux Abitibis avec quatre autres de son détachement qui luy seront nommez par monsieur lebert en passant à Villemarie estant choisis et reconnus plus propres à faire ce qui leur conviendra pour un poste fixe (31).

-
- (28) Ivanhoe Caron, Journal de l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson en 1686, Beauceville, L'Eclaircur, 1918, p. 42.
- (29) C'est le nom donné à ce poste par Pierre Allemand sur sa carte de 1687 (APC, H³, n. 1101-1687). Le chevalier de Troyes mentionne dans son journal que "le sr Lallemand prenoit soin de faire la carte de nostre voiage nommant tous les portages du nom des sts suivant le rang qu'ils ont dans les litennies" (Ivanhoe Caron, Op. cit., p. 52) Or le dernier rapide, celui du Long-Sault, au haut duquel commence le lac Témiscamingue, avait échoué à Saint Joseph. Voir BSGQ, vol. 11, n. 1, 1917, p. 5.
- (30) Jean Sébille, marchand de Québec, originaire de Blois, en France, où il était né en 1653. Au moment de sa mort, en 1706, il détenait 5,000 actions dans la Compagnie de la Colonie, mais il n'était plus solvable. Il avait épousé Marie-Anne Hazeur, en 1690 (Ivanhoe Caron, Op. cit., pp. 42-43).
- (31) Denonville, "Instructions po. Mr de Troyes(...)", 12 fév. 1686, APC, MG-1, C"A, vol. 8, p. 374.

Deux autres voyageurs, Mathurin Guillet (32) et Antoine Villedieu, restent également dans l'île, mais avec le dessein d'en repartir trois jours après pour aller acheter des canots chez les Indiens du lac Nipissing et faire descendre à Montréal cette commande de la compagnie. Pendant ce temps, le détachement progresse vers le nord, aux prises avec les naufrages accidentels, les pertes de matériel, les bris de canots et même l'incendie. Enfin, le 2 juin, on accoste à l'entrée du lac Abitibi.

En mettant pied à terre le commandant se préoccupe aussitôt de la construction demandée:

Je fus camper dans une prairie, sur la droite, en entrant, et comme il estoit de bonne heure, j'allé visiter un endroit qui est tout proche, dont je trouve la situation fort propre a bastir un fort. Ce que je fis suivant mes ordres.

Le troisie. & les deux jours suivants, je fis construire le fort sur une petite eminence qui est élevée du niveau de l'eau de vingt-trois pieds. Il est de pieux et flanqué de quatre petits bastions(33).

Luxe de détails, croit-on trouver dans cette narration? Et pourtant, contrairement aux postes de Saint-Germain et de Témiscamingue, dont on ne sait à peu près rien de la fondation, mais dont on peut encore très bien localiser les sites précis, celui d'Abitibi, aux origines si abondamment décrites, continue de se dérober aux nombreuses recherches entreprises en vue de trouver son emplacement. Des fouilles minutieuses

(32) Mathurin Guillet, époux de Charlotte Lemoine, sera le père de Paul Guillet, dont la longue carrière dans l'exploitation du poste de Témiscamingue sera étudiée plus loin. En 1708, Mathurin Guillet sera reconnu détenteur de 90 actions dans la Compagnie de la Colonie, et qualifié d'habitant "très pauvre". Il mourra en 1720 (Ivanhoe Caron, Op. cit., p. 43).

(33) Ibid., pp. 54-55.

ont pourtant scruté tous les endroits convenables (34); mais une frustrante imprécision dans la description du chevalier de Troyes a jusqu'ici laissé vains tous les efforts archéologiques, de sorte que la grande trouvaille reste à faire (35).

Les instructions du chevalier précisaient que "des huit hommes destinez pour rester aux habitibis, monsieur de Troyes en prandra quatres pour mener avec luy jusques a la baye du nord" (36). De

-
- (34) La description de ces fouilles a été faite en détail dans la magistrale étude de Thomas E. Lee, The Fort Abitibi Mystery, Québec, Univ. Laval, 1974, 172 p.
- (35) Le gouverneur avait pourtant pris, semble-t-il toutes dispositions pour conserver à la postérité les renseignements utiles concernant ce poste. Dans ses "Instructions po. Mr de Troyes (...)", il insiste pour obtenir une abondante documentation: "Aussytost qu'il (le chevalier de Troyes) aura pris son party après quelques jours de sejour pour connoistre toutes choses, il nous enverra des nouvelles de ce qu'il aura fait avec le plan du poste qu'il fortiffira ou il n'oublira pas de nous faire voir la situation et nous rendre compte de toutes choses et nous donnera avis de ce qu'il pourra faire de plus.(...) aux susdits postes de Thémiskamingues et Abitibis monsieur de Troyes aura le soin de laisser des lettres pour nous faire sçavoir de ses nouvelles et comme sa marche se sera passée. Avant de partir des Abitibis et des témiskamingues Il aura le soin de parler aux commandants de ses deux endroits la pour leur recommander d'avoir soin de nous faire passer ses lettres qu'il nous enverra en les adressant à monsieur de Callière, les chargera de marquer les jours que les lettres arriveront et les jours qu'elles partiront, affin d'engager les porteurs à faire dilligence"(12 fév. 1686, APC, MG-1, C^A, vol. 8, pp. 373-375). Le chevalier a-t-il bien envoyé les documents demandés? Si oui, notons que les patientes recherches entreprises jusqu'ici à cet effet n'ont pas encore permis de les retracer.
- (36) Denonville, "Instructions po. Mr de Troyes (...)", 12 fév. 1686, APC, MG-1, C^A, vol. 8, p. 376.

fait, jusqu'au 2 septembre, date de son retour aux "abithibis", Pierre de Troyes ne laisse sur place qu'un jeune commandant, Pierre d'Ailleboust de Cerry (37), avec trois subalternes (38). Combien longtemps cette garnison demeurera-t-elle en place? Il est à croire que par suite d'un ensemble de circonstances son stage n'a pas dépassé deux ans. Destiné à empêcher les sauvages de descendre aux établissements anglais de la baie, le poste d'Abitibi vit son utilité décroître automatiquement par la prise française des forts Monsipi, Rupert et Albany. Quant à son rôle de station de relais pour le ravitaillement de la baie, il devait bientôt en faire son deuil. Dès le 10 novembre 1686, Denonville écrivait au ministre:

Nous ne saurions gueres avoir de plus parfaite connoissance que celle que nous avons de ce qui se peut faire au fond de la Baye par les terres, nous avons eprouve que par les Temiskamins et Abitibis, c'est un chemin terrible et de si grandes difficultez que tout ce que l'on sauroit faire est d'y porter suffisamment des vivres pour aller et revenir(39).

Le gouverneur faisait allusion à certaines tentatives, dont celle de l'envoi, par la Compagnie du Nord, de "douze canots conduits par 25 hommes pour porter (...) 8000 ll pezans de vivres (...) a Monsieur de Troye au bord de la d^e baye du nord par notre poste des Abitiby" (40). Ce convoi devait partir de Québec au plus tard le 15 mai 1686, pour

-
- (37) Pierre d'Ailleboust de Cerry, plus tard d'Argenteuil, était le fils de Chs-Jos. d'Ailleboust des Musseaux.
- (38) Ivanhoe Caron, Journal de l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson en 1686, Beauceville, L'Eclaireur, 1918, p. 55.
- (39) Denonville à Seignelay, 10 nov. 1686, APC, MG-1, C"A, vol. 8 p. 256.
- (40) "Estat de la depense et frais generaux faits par la Compagnie du Nord (...) 1^{er} mars 1686, APC, MG-1, C"A, vol. 8, p. 399.

"aller au Montréal et de là à Timiscaminges, Abittiby et jusqu'au fond de la baie du Nord, pour porter les vivres et rapporter les pelleteries"(41). Qu'advint-il de cette livraison? Elle ne semble pas s'être rendue à la baie puisque sur le chemin du retour le chevalier de Troyes affirme que la nécessité des vivres l'a contraint de partir plus tôt et que ses hommes ont "pour tous vivres de lorge a faire de la biere et qui avoit este germee, et cinq ou six livres de lard" (42). En repassant à Abitibi, il peut "rafraîchir" ses gens de vivres, ce qui permettrait de supposer que le ravitaillement s'est rendu jusque là; mais comme le détachement en trouve très peu à Témiscamingue et doit se contenter d'un peu de blé d'Inde (43), l'on est également tenté de soupçonner que les douze canots n'ont même pas quitté Montréal ou Québec.

En sens inverse, une autre expérience, celle de confier des ballots de fourrures aux soixante hommes du chevalier de Troyes repartant pour Montréal, avait également échoué; la lourde marchandise n'avait pu être trimbalée fort longtemps:

On les chargea de quelques castor pour l'apporter a dos, ils furent obligés d'en laisser partie dans les bois n'ayant pu les apporter parce qu'ils étoient en sus chargez de leurs vivres, dans une distance de 300 lieues dans un pays traversé de rivières, de rapides et de montagnes. De sorte qu'ayant été jugé impossible de tirer les effetz de la Baye par terre (...) (44).

En ouvrant la route maritime au ravitaillement et à l'évacuation des pelleteries, la possession française de la baie d'Hudson incitait donc

-
- (41) Engagement de Claude Landry et Nicolas Delaunay par la Cie du Nord, 11 mars 1686, ANQ Québec, greffe Rageot, n. 3072.
- (42) Ivanhoe Caron, Op. cit., p. 97.
- (43) Ibid., pp. 97-98.
- (44) Ibid., pp. 118-119.

la Compagnie du Nord à fermer son établissement d'Abitibi. Son personnel revint en bloc à Montréal, probablement à l'automne de 1687, non sans avoir eu le temps d'ériger, sur la rive est du détroit de Saint-Germain, un avant poste que la cartographie postérieure désignera sous l'appellation de "Maison Française" (45).

L'abandon de Témiscamingue fut le fruit de circonstances plus dramatiques. Le 10 octobre 1688, Jean-Baptiste Le Moyne de Martigny quittait le fort Monsipi en compagnie de Charles Dizy, dit Montplaisir, et de deux sauvages de "Bytiby" comme guides. Portant des lettres de son cousin d'Iberville à son oncle LeBer, il espérait atteindre Montréal au cours de l'hiver. Un sinistre contretemps l'attendait en route:

Malheureusement les vivres leur ayant manqué, ils furent obligés de quitter leur chemin pour chasser de quoy vivre. Ils trouvèrent des sauvages dans ces lieux de chasses qui venoient de Thémiskamingue qui leurs dirent que les Iroquois avoit tous tué les François qui y estoient, qu'ils avoient trouvé des morceaux de leurs corps par la place (46).

Inutile de dire que la nouvelle de ce massacre fit "relâcher et espouvanter" guides et voyageurs, leur faisant entreprendre aussitôt un long détour par le lac Supérieur (47). Pendant plusieurs années, jusqu'à la paix de 1701, il semble qu'on ait préféré éviter la route du Témiscamingue. Parti de la baie au printemps de 1689, le coureur de

(45) Ernest Voorhis, Historic Forts and Trading Posts of the French Regime and of the English Fur Trading Companies, Ottawa, 1930, p. 28. Sur le site probable de cette "Maison française", voir Frank Ridley, "Archeology of Lake Abitibi, Ontario-Quebec", dans Anthropological Journal of Canada, vol. 4, no. 2, 1966, pp. 5-6.

(46) APC, MG-1, C'A, vol. 10, p. 475. Il est plus que probable que les Iroquois aient incendié le fort, ainsi que l'affirme le capucin Alexis de Barbezieux, dans son Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa (cité par Guillaume Dunn, Les Forts de l'Outaouais, Montréal, Ed. du Jour, 1975, p. 141; Dunn commet toutefois l'erreur de parler d'une évacuation préalable de la garnison, alors qu'il s'agissait en fait d'un brutal massacre des trafiquants résidents.)

(47) Ivanhoe Caron, Op. cit., p. 122.

bois Bellefeuille, guidé lui aussi par deux Abitibis, en sort par la rivière du Lièvre (48). Vers le même temps, Sainte-Hélène monte à la baie en empruntant le cours de la Lièvre et de la Nottaway, espérant se rendre en trois semaines; il en prendra le double (49).

Après 1688, la région de l'Outaouais supérieur se retrouve en principe vidée de ses postes de traite. Les fournisseurs indiens en sont quittes pour réapprendre le chemin des villes. Quelques Témiscamingues et Abitibis descendent dès lors à Montréal, tandis que la majeure partie de ces derniers, de même que les Monsonis et quelques Cristinaux habitués des Français, appréhendant toujours de trouver des Iroquois sur leur route, préfèrent porter leurs fourrures à la baie d'Hudson, même après la reprise du fort Albany par les Anglais, en 1693. Les Têtes-de-Boule, pour leur part, se remettent à fréquenter les Trois-Rivières, par la voie du Saint-Maurice (50).

Vide qui dure exactement trente-deux ans, mais au cours duquel ne manquent pas les tentatives de maintien ou de réouverture des postes de Témiscamingue et d'Abitibi.

Aussi tôt que le 22 janvier 1689, la Compagnie du Nord consent à affermer pour trois ans la traite des lacs Abitibi et Témiscamingue à un notaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Michel Roy dit Châtellerault (51), ainsi

(48) Ibid., p. 122.

(49) Vaudreuil et Raudot à Pontchartrain, 20 nov. 1707, APC, MG-1, C"A, vol. 26, pp. 2-5; Ivanhoe Caron, Op. cit., p. 126.

(50) Raudot et Raudot, "Mémoire sur le poste de Témiskamingues", 27 oct. 1708, APC, MG-1, C"A, vol. 101, p. 180.

(51) Sur Michel Roy, voir DBC, t. 2, p. 610. Il semble que ses activités, dans cette exploitation, se soient bornées à une simple mise de fonds.

qu'à son associé de Baticans, Robert Rivard dit Loranger (52). Le contrat de conclusion du bail, unique document conservé sur cette entreprise (53), ne permettrait pas d'en connaître les résultats, si l'on ne savait par ailleurs que la Compagnie du Nord dut se résigner à abandonner ses privilèges de traite dans cette région, en 1694, "à cause des pertes qu'on y faisoit"(54), ce qui laisse supposer une recette médiocre pour Roy et son associé.

-
- (52) Beau-frère de Mathurin Guillet depuis 1664, Robert Rivard dit Loranger figure parmi les membres de l'expédition du chevalier de Troyes en 1686, mais n'alla pas plus loin que Chute-à-Blondeau. "Je renvoie ce jour la", écrit le commandant, "un homme Loranger qui estoit venu seulement pour porter nos lettres et ramener les chiens et traînes sauvages qui avoient servy pour voiturer notre equipage" (Ivanhoe Caron, Op. Cit., p. 23).
- (53) "Bail a ferme pour la traite des fourrures", 22 janvier 1669, ANQ Québec, greffe Rageot, n. 3683. Le document stipule que "seules les marchandises fournies par la compagnie devront être utilisées. Elles leur seront vendues au prix des équipements des Outaouais. Toutes les pelleteries seront remises à la compagnie à la fin de chaque traite; et plus particulièrement le castor. Le montant de toute les dites pelleteries sera employé au paiement des avances et marchandises utilisées. Les profits de la traite seront partagés par moitié entre la compagnie et les sieurs Loranger et Châtellerault (laquelle moitié des sieurs Loranger et Châtellerault leur sera payée comptant en argent à chaque solde de compte). De sa part, la compagnie leur adjoindra un homme (Alexandre-René Lemoyne) pour l'exploitation de la dite traite, et qui sera payé sur la moitié des profits qui reviendra au sieurs Loranger et Châtellerault" (J. Loranger-Paquette, "Robert Rivard, sieur de Loranger", dans MSGCF, vol. 10, n. 3-4, juil.- oct. 1959, pp. 122-123).
- (54) "Eclaircissemens sur le poste de Témiscamingue", 25 oct. 1754, APC, MG-1, C"A, vol. 99, p. 298.

Réunie dès lors au Domaine d'Occident (55), la traite de Témiscamingue et des environs connaît un nouveau soubresaut, le 13 juin 1695, par la formation de la Compagnie Royale, dans laquelle apparaît encore le nom de Robert Rivard-Loranger, associé cette fois à des parents et des voisins (56). Les six membres fondateurs entendent, dans un contrat pour trois ans, monter ensemble "au poste nommé Abitibi au Costé du Nord" (57). Les résultats de cet engagement nous sont encore davantage inconnus (58).

Un ultime effort de la Compagnie du Nord est tenté, au lendemain du traité de Ryswick, dont l'article 8 remet à des commissaires le règlement des disputes au sujet de la souveraineté sur la baie d'Hudson (59).

-
- (55) L'expression "Domaine d'Occident" servait à désigner toute portion de la Nouvelle-France relevant du roi ou de la Couronne. La traite de Tadoussac était comprise dans les privilèges de celui auquel le roi concédait, moyennant finances, le droit d'exploiter le Domaine.
- (56) Il s'agit de son beau-frère Louis Guillet, et de ses voisins, Jean Crevier, sieur Duvernay, Jean Trottier, Jean Baribault, ainsi que d'un résident de Champlain, Jean Desrosiers dit du Tremble ("Acte de la Compagnie Royale", 13 juin 1695, ANQ Montréal, greffe Basset, cité dans BRH, vol. 56, n. 8, août 1940, p. 238).
- (57) Ibid., pp. 238-239. Le document stipule en outre que "chacun d'eux sera tenu de veiller à la conservation de leurs interests comme frères chrestiens, sans pour ce se dire héritiers des autres, qu'au contraire, que sy l'un d'eux venoit à décéder pendant ledit voiage et ledit temps, les autres qui le survivront prendront un soin très particulier de ses affaires comme les leurs propres (...)" (Ibid., p. 239).
- (58) Il semble acquis que Robert Rivard s'est rendu au moins une fois au lac Abitibi, après la signature du contrat: son absence lors des mariages de son fils Claude et de sa fille Marie-Anne, au cours de l'hiver 1695-96, serait difficilement explicable autrement (voir J. Loranger-Paquette, Op. cit. p. 124).
- (59) Lionel Groulx, Histoire du Canada français depuis la découverte, 4e éd., t. 1, Montréal, Fides, 1960, p. 144.

Puisque le sort du fort Bourbon, reconquis par d'Iberville en 1697, est remis en question, la compagnie veut profiter de l'occasion pour se défaire de ce poste éloigné et coûteux. Dans un long mémoire daté de 1698, elle propose à la Cour de marchander un échange avec l'Angleterre: le fort Bourbon contre le fond de la Baie (60). Par la même occasion, elle sollicite la revalidation de son bail de vingt ans pour l'exploitation du poste d'Abitibi, que son abandon a fait réunir au Domaine:

Que ce faisant, sa d. Majesté aura la bonté de continuer à la d. ancienne compagnie du Nord établie en Canada, pendant ce temps, les dépendances de cette partie de la Baie du Nord qui sont les postes des Abitibys et Nemisko spécifiés et compris dans les lettres d'établissement de sa Majesté en faveur de la d. Comp^e en date du 20^e May 1685, afin de luy faciliter les moyens de faire la plus considerable partie de son commerce par les terres (61).

Un autre mémoire de la compagnie, bien que non signé ni daté, semble avoir réglé la stratégie à employer, escomptant une réponse favorable de la part de la Cour de France:

(8.)

4^o Pour empêcher que les sauvages ne viennent plus au fort Bourbon, il faut continuer l'établissement du fort qui est chez les Tabitibis qui est une nation la plus proche de la Rivière qui tombe à ce fort, et le second dans la rivière de Metabeschouan, pays des Temiscamingues.

5^o Il suffira de mettre à chaque poste un commandant et 10 bons hommes.

6^o Les deux postes serviront d'entrepôt pour les marchandises de traite qu'on enverra de Montréal.

7^o Les commandans desd. postes enverront quelqu'uns de leurs hommes en traite chez les sauvages et ils agiront de leur côté pour les engager à ne point descendre au fort de Bourbon, et de traiter auxd. postes de leurs peaux et fourrures.

(60) APC, MG-1, C"A, vol. 16, pp. 187-189.

(61) Ibid., pp. 190-191.

Voilà ce qui se peut faire de plus avantageux pour la France et le Canada, supposé que l'on rende le fort Bourbon. (62)

Mais la Cour repousse un tel plan d'échange, lequel, au dire de Guy Frégault, "rejetait bien légèrement les fruits d'une conquête héroïque"(63). La Compagnie du Nord reçoit plutôt comme réponse l'arrêt du 10 janvier 1700, qui révoque sa charte et remet le privilège de la traite aux habitants de la colonie (64). Les forts Abitibi et Témiscamingue ne se relèveront pas maintenant.

Une autre vaine tentative s'amorce, en 1707, sous l'initiative d'un marchand montréalais, Jean Soumande. Par l'entremise de Denis Riverin, député à Paris de la nouvelle Compagnie de la Colonie, il sollicite du ministre la permission d'aller faire le commerce aux lacs Témiscamingue et Abitibi. Le sieur Riverin l'appuie de son mieux auprès du comte de Pontchartrain:

Les Themiskamings et Les Abitibis: ce sont deux nations sauvages dans le Nord ouest de Canada éloignées du Montréal d'environ 300 lieues. Ces sauvages sont gens simples, aisez à pratiquer, qui n'ont presque aucun commerce avec les François, et qui portent leurs pelleteries et leurs castors aux Anglois établis dans le fond de la Baye d'Hudson.

On en pourroit tirer quantité de belles martres, des Renards, des Loups cerviers et de beaux Castors dont les Anglois profitent. Il y a dix ans que le commerce de ces postes.

-
- (62) "Mémoire anonyme sur la baie d'Hudson", sans date, APC, MG-1, C"A, vol. 19, pp. 247-248.
- (63) Guy Frégault, Pierre LeMoyne d'Iberville, Montréal, Fides, 1968, p. 181.
- (64) Ibid., p. 181.

apartenoit à la compagnie du Nord, les guerres passées en ont interrompu le cours. Il est du service du Roy de la rétablir (65).

En bon avocat des intérêts de sa compagnie, Riverin prend toutefois la précaution de réclamer pour celle-ci le revenu du bail éventuel:

Le Député qui ne connoit aucun interest particulier prend la liberté d'assurer Monseigneur qu'il seroit à propos de relever ce commerce et d'en faire une petite ferme au profit de la Colonie.

On tireroit de cette ferme au moins 2000 ~~l~~ par an, mais il ne faudroit pas la réunir à la ferme generale d'occident (66).

Et il termine en exposant que le produit de cet affermage pourrait payer les appointements du député,"si on ne pourroit pas les trouver d'ailleurs. Lorsque Monseigneur jugeroit que le Député ne seroit plus necessaire, ce seroit un petit fonds dont il disposeroit" (67).

Sans se montrer alléché plus qu'il ne faut par le maigre appât de cette finale, le ministre consulte tout de même les intendants de la colonie. Ceux-ci n'aiment pas Riverin, la chose est notoire. Leur réponse est donc formelle: la traite ne doit pas être rétablie au Témiscamingue. En deux lettres et un mémoire, les Raudot, père et fils, prennent le contre-pied des arguments de Riverin, dont ils laissent deviner, entre les lignes, l'intérêt personnel. Ainsi écrivent-ils le 23 octobre 1708:

(65) Denis Riverin, "Mémoire concernant le Canada", 1707, APC, MG-1, C"A, vol. 27, p. 83.

(66) Ibid., pp. 83-84.

(67) Ibid., p. 84.

(68) Raudot et Raudot à Pontchartrain, 23 oct. 1708, APC, MG-1, C"A, vol. 28, p. 202.

(69) Antoine-Denis Raudot à Pontchartrain, 25 oct. 1708, APC, MG-1, C"A, vol. 28, pp. 264-265.

Les srs Raudot sont toujours, Monseigneur du mesme sentiment au sujet du poste de temiscaminks, ce poste fera tort a cette colonie et ne peut vous estre demandé, Monseigneur, que par des personnes qui préférant leurs interests particuliers a ceux du public voudroient s'enrichir aus depens du pais. C'est l'usage icy de sacrifier toujours le public au particulier et c'est ce qui a gaté et gatera toujours toutes les affaires tant qu'il ny aura pas de gens asses fermes pour resister à ces personnes interessées et asses honêtes gens pour ne point ecouter toutes les propositions qu'on peut leurs faire(68).

Deux jours plus tard, Raudot fils sent le besoin d'insister davantage. Le rétablissement de Témiscamingue, répète-t-il, ne pourra qu'être à charge à la colonie, et "ce n'est que quelques particuliers de ce pais qui veulent gagner du bien ne se souciant pas que ce soit aux dépens du public qui vous puissent faire cette proposition"(69). Puis il reprend les raisons de son opposition: ce poste ferait tort au commerce de Montréal, puisque les canots qui y monteraient ne manqueraient pas d'intercepter les sauvages en route pour la ville et de leur troquer leurs fourrures; deuxièmement les Nipissiriniens, sédentarisés depuis quelques années et fixés sur la pointe ouest de l'île de Montréal, seraient tentés de retourner dans leur contrée d'origine, privant la colonie de ses plus braves alliés. "On pourroit seulement", continue-t-il,

penser à cet établissement si les congés étoient retablis mais avec deffense a ceux qui l'auroient de pratiquer aucunement les sauvages nipisiriens qui sont établis en cette colonie pour les faire retourner où ils étoient (70).

Le mémoire joint à cette correspondance est daté du 27 octobre. Il n'ajoute rien d'important, si ce n'est de réfuter l'argument voulant que les chasseurs

(68) Raudot et Raudot à Pontchartrain, 23 oct. 1708, APC, MG-1, C"A, vol. 28, p. 202.

(69) Antoine-Denis Raudot à Pontchartrain, 25 oct. 1708, APC, MG-1, C"A, vol. 28, pp. 264-265.

(70) Ibid., p. 265.

indiens soient attirés vers la baie d'Hudson, sans ce poste;

La Route que ces Sauvages sont obligés de faire pour aller à L'abaye d'Hudson est très difficile pour le retour, attendu que la Rivière Monsipy est très difficile à remonter aussi bien que celle de Kitechicollane, ils n'ont que ces deux Rivières pour pouvoir remonter en leur pays (71).

C'était écarter d'un revers de main l'aspect pourtant le plus sérieux de la question. Mais la chose semblait importer peu aux Raudot, qui réussissaient de toute manière à bloquer les ambitions de Soumande et de Riverin. Car les récents embarras financiers de la Compagnie de la Colonie avaient abaissé de beaucoup le prestige du député.

Il faudra attendre une autre décennie pour voir enfin revivre, sur les rives des lacs Témiscamingue et Abitibi, les comptoirs à fourrure et la grande animation d'antan. En attendant, le haut de l'Outaouais demeurait officiellement fermé à la traite.

(71) Raudot et Raudot, "Mémoire sur le poste de Temiskamingues", 27 oct. 1708, APC, MG-1, C¹A, vol. 101, p. 189.



CADILLAC 1971 ¹
NICOLE DE LA CHEVROTIERE

1- Le texte a été tiré du manuscrit d'un roman historique basé sur la crise provoquée par les fermetures de mine en Abitibi. L'ouvrage a pour titre "Quand on aura tout balayé".

CADILLAC 1971.

La naissance de Cadillac est reliée à l'histoire des mines d'or dans le Nord-Ouest québécois. La ville fut fondée en 1933 alors que des découvertes d'or natif suscitaient l'apparition de O'Brien Gold Mines, Thompson Cadillac Gold Mines, Pandora Cadillac Gold Mines, Lapa Cadillac Gold Mines et Kewagama Gold Mines et son économie eut à subir tous les aléas de la vie souvent éphémère de ces entreprises. De toutes ces mines, seule la O'Brien persista jusqu'en 1956. Après sa fermeture, Cadillac se mit à battre de l'aile et vivota grâce au barrage de l'Hydro Québec au Rapide VII et aux exploitations forestières de la C.I.P. L'éclipse dura près de vingt ans et les citoyens qui s'accrochaient à leurs propriétés durent souvent aller gagner leur subsistance à l'extérieur.

La découverte, au cours des années 60, de gisements de molybdène et de bismuth aux environs des anciens sites miniers apporta un peu d'espoir et un surcroît d'activité dans la place. Deux sociétés furent fondées en vue de l'exploitation de ces gisements, l'Anglo American Molybdenite Mining Corporation et la Preissac Molybdenite Mines; elles employaient la totalité de la main d'oeuvre disponible dans la région. Toutefois, cet essor inespéré prit fin trop rapidement, lorsque les deux mines se heurtèrent à des problèmes de métallurgie et de marketing. Acculée à la ruine l'Anglo American dut céder ses intérêts à Little Long Lac Mines Ltd et cette dernière firme, après avoir à son tour fait un trou de près d'un million de dollars en chiffres ronds, dut revendre à un groupe montréalais qui prit le nom de Cadillac Moly Mining. On croit que plus de neuf millions furent engloutis dans le gouffre sans fond de l'Anglo American Molybdenite Corporation.

Quant à la Preissac Molybdenite, elle ne connut tout au long de son existence, et ce jusqu'à sa faillite en 1971, que des productions sporadiques.

Des tractations ténébreuses sur lesquelles on ne pourra probablement jamais faire une lumière complète, s'effectuèrent au cours des derniers jours d'existence de ces deux mines. Le moins qu'on en puisse dire, c'est que,

dès l'abord, et pour nombre de gens éclairés, elles ne parurent pas très catholiques.

Mais c'est à côté des mineurs qu'il faut prendre connaissance de ces faits et des événements qui les suivirent.

FERMETURE DES MINES CADILLAC MOLY ET PREISSAC MOLYBDENITE.

Le 25 juin 1970, au lendemain du congé de la Saint-Jean-Baptiste, les employés de Cadillac Moly se butaient en rentrant au travail à des portes cadenassées. Du même coup, ils apprenaient la faillite de la mine et leur mise à pied; ils devenaient chômeurs à cinq minutes d'avis. Le lendemain, les banques refusaient d'échanger leur dernier chèque de paye, tandis que les chèques de vacances déjà touchés revenaient peu après avec l'annotation N.S.F. Les mineurs durent se démener durant des mois et même payer des frais d'avocat pour toucher leur dû. Ils ne purent jamais récupérer le mois d'avis obligatoire que la compagnie leur devait.

Dix mois plus tard, l'après-midi du 19 avril 1971, à la Preissac Molybdenite, le même scénario se répète. Les travailleurs qui se présentent comme à l'accoutumée au quart de quatre heures sont congédiés dès leur arrivée. "Faillite. Il n'y a plus de travail", leur dit-on en guise d'explication. Cinquante-six hommes, qui sont déjà choisis, effectueront le nettoyage des fronts de la mine, les autres n'ont plus qu'à rentrer chez eux.

Le 12 mai suivant, "l'Echo" de Val d'Or nous apprend que la compagnie Preissac Molybdenite a été dépossédée de la mine par son principal créancier Metal & Ore Co., de Montréal qui a saisi tous les biens et a décidé de continuer l'exploitation du gisement minier. Par ailleurs, nous dit-on encore, "l'offre gouvernementale de \$1,250,000. pour aider l'exploitation et le redressement de la situation tient toujours et Metal and Ore pourra en profiter".

De son côté, dans "la Frontière", Jean-Pierre Bonneville se récrie: "Le rôle de M. Erwin Samson dans la banqueroute de Preissac Molybdenite Mines est fort troublant".

"A un moment donné, M. Samson est créancier, un moment plus tard, il est débiteur. Et toujours il s'agit de millions de dollars qui se promènent d'une colonne à l'autre dans des exercices de haute voltige et qui laissent le public pantois".

"De quoi s'agit-il au juste? D'une mine qui fait faillite et d'un administrateur de la société minière qui déménage des millions de dollars d'une compagnie à l'autre. Là-dessus des intérêts qui s'accumulent et forment des montagnes. Nous avons l'impression qu'il y a quelque chose de louche dans toute cette affaire".

Cadillac vit une des heures les plus sombres de son histoire. C'est le deuxième coup bas qu'elle reçoit en moins d'un an dans le secteur minier. Elle a de plus été affectée par la fermeture des camps de la C.I.P. La valeur des propriétés ne fait que décroître et la chute des revenus est ressentie un peu partout. On a dû remercier le chef de police, la succursale de la Banque Canadienne Nationale n'a pas renouvelé son bail de location et on parle aussi de fermer la gare de chemin de fer. Beaucoup de familles partent, les employés-cadres plus facilement que les autres, les clubs sociaux cessent de se réunir faute de membres; c'est toute la vie de la communauté qui se désagrège. Cette fois, impossible de se leurrer, on ne peut plus se gargariser de foi, d'espérance et de vœux pieux; il va falloir frapper à toutes les portes. Les ouvrir.

L'ACTION S'ORGANISE.

Au conseil municipal, Robert Provost est maire, Claude Bélanger est secrétaire-trésorier. Avec la coopération d'Antonio Bruno, représentant syndical des Métallos et de quelques autres qui formeront bientôt équipe, ils vont polariser tout ce qui existe de bonne volonté agissante dans la région.

Le 4 juin, le message ci-dessous est expédié par Robert Provost à Jean Gignac au Ministère du Travail:

AVONS SUR LES BRAS CINQUANTE MINEURS EN COLERE DE LA MINE PREISSAC. SITUATION INTENABLE. TOUTE LA POPULATION PRETE A EXPLOSER. MEME SITUATION QU'EN 54 LORS FERMETURE MINE O'BRIEN. NOS CITOYENS NE VEULENT PAS VIVRE LE MEME CAUCHEMAR. PROPOSONS FONDS D'URGENCE CREE PAR LE PROVINCIAL POUR FAIRE TRAVAILLER NOS CINQUANTE MINEURS JUSQU'A LEUR REEMBAUCHEMENT PAR LA MINE PREISSAC SI ELLE ROUVRE SES PORTES OU EN ATTENDANT COMITE DE RECLASSEMENT. FONDS D'URGENCE DE TRENTE MILLE DOLLARS POUR CINQUANTE MINEURS PENDANT SIX SEMAINES. PROPOSONS QUE FONDS D'URGENCE ADMINISTRES PAR ET POUR LA VILLE. POUR FAIRE TRAVAUX AMELIORATIONS... MATERIAUX FOURNIS ET PAYES PAR LA VILLE. AU NOM DE TOUS NOS CITOYENS EXIGEONS REPONSE AVANT MERCREDI LE 9 JUIN.

Jean Gignac accuse réception du message et le transmet au ministre.

Le 10 juin, un autre message part de l'hôtel de ville de Cadillac à l'adresse des destinataires suivants: Robert Bourassa, premier ministre, Maurice Tessier, ministre des Affaires municipales, Jean Cournoyer, ministre du Travail et Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles. Il s'agit d'une invitation conjointe du maire et d'Antonio Bruno, représentant syndical, à assister à une assemblée publique de tous les citoyens de la ville et des mineurs de la Preissac afin de former un Comité d'action. Les termes de l'invitation sont polis mais impérieux, puisque le télégramme se termine ainsi: EXIGEONS POUR DIMANCHE SOIR À VINGT HEURES UNE REPONSE DEFINITIVE ET UN REPRESENTANT DU GOUVERNEMENT POUR FAIRE LE POINT.

Le lendemain après-midi, un accusé de réception signé Guy Langlois assure le maire des bonnes intentions du Premier Ministre. Presqu'en même temps, survient la réponse de Jean Cournoyer qui annonce la création d'un comité interministériel en vue de venir en aide aux mineurs licenciés. Il sera composé des sous-ministres (ou leurs représentants) des ministères du Travail et de la main-d'oeuvre, des Affaires Sociales, Richesses naturelles, Affaires municipales, Terres et Forêts, Industrie et Commerce, Agriculture et Finance.

Une invitation circule alors de porte en porte priant les gens de Cadillac, Preissac, Sainte-Gertrude, Manneville et de toute la région de se rendre à

l'assemblée qui sera tenue dimanche le 13 juin à Cadillac. Le but de cette réunion est de former un comité d'action qui aura pour fonction d'amener la population à participer et à trouver elle-même les solutions à ses problèmes. La circulaire se termine par le mot d'ordre suivant: "Citoyens et travailleurs, organisons-nous avant de nous faire organiser", et est signée: Le Comité d'Action d'urgence des Citoyens de Cadillac.

Dans les journaux, l'assemblée a été annoncée à grands renforts de communiqués de presse et on a invité par lettre personnelle les personnages prestigieux de la région et de la province. A cause des intérêts qui sont en jeu, on prévoit une assistance record. La salle colombienne que les Chevaliers de Colomb prêtent généreusement à chaque occasion, ne sera pas assez vaste pour accueillir la population attendue sur les lieux; on installe des haut-parleurs dans la salle d'un hôtel voisin, le Northland, où les clients pourront écouter les débats tout en consommant.

L'ASSEMBLEE TUMULTUEUSE DU 13 JUIN.

Une heure avant l'ouverture de la salle, les travailleurs commencent à se grouper devant les portes. Ils viennent d'un peu partout, parfois de 30 à 40 milles à la ronde et les femmes accompagnent leurs maris.

A un certain moment, plusieurs mineurs apparaissent sur la rue, brandissant des pancartes. Les gars de Radio Nord prennent quelques images et déploient leurs batteries, puis tout le monde s'engouffre dans la salle derrière les chefs syndicaux. Peu après, le maire s'amène accompagné de quelques invités qui ont répondu à l'appel, dont J.W. Sabourin, maire de Val d'Or, Ronald Tétrault, député d'Abitibi Est et les fonctionnaires provinciaux Jean Gignac et Roger Sirois.

Claude Bélanger est maître de cérémonie et le maire Provost préside l'assemblée. Il déclare tout de go: "On ne se laissera pas faire, on est rendus au bout de la corde. Il faut jouer le tout pour le tout. Si dans quinze jours il n'y a encore rien de fait, on prendra les mesures qui s'imposent pour que le gouvernement bouge. Dans les années 1954-55, on s'est laissé endormir... ou on était endormis, mais maintenant, on a changé

de tactique. Quand la mine O'Brien a fermé en 1954, c'était la dernière mine à ce moment-là. Après, d'autres ont été ouvertes. On a eu Rapide 11 et Rapide VII, il n'y a plus qu'un petit groupe de personnes qui y travaillent. Pendant quelques années, la C.I.P. a été active dans notre coin, ça a baissé. Aujourd'hui, la mine Preissac est fermée, on ne sait pas si elle va rouvrir. Il y a des chances, mais elles n'ont pas l'air d'être grosses". Et puis, il déclare sans ambage qu'il a plus ou moins confiance dans les décisions d'un gouvernement laissé à lui-même.

Les interventions de quelques assistants et les réparties piquantes d'Antonio Bruno amènent rapidement le débat sur un terrain chaud. Quelques membres du Comité d'Action Politiques de Rouyn (CAP) sont présents dans la salle, également des représentants du syndicat des enseignants, ceux des comités de citoyens, des assistés sociaux regroupés de Rouyn et des responsables de l'Opération tout l'monde de Val d'Or.

Les deux fonctionnaires provinciaux subissent le feu croisé des questions. Il devient assez vite évident qu'ils ne sont là qu'à titre de boucs émissaires pour leurs ministères respectifs, car ils n'ont rien à annoncer à la population qui était venue les rencontrer en se berçant d'un certain espoir. Le ton des échanges devient peu à peu agressif, on accuse les propriétaires de la mine de malhonnêteté et le gouvernement d'incompétence et de mauvaise foi. Les esprits s'échauffent, quelqu'un suggère de garder en otage les deux porte-parole gouvernementaux et dans ce climat orageux, on craint un moment que la foule ne passe aux actes.

Le maire ajourne la réunion avec beaucoup d'à-propos et fixe à tous les travailleurs de la région un nouveau rendez-vous pour le lendemain soir alors qu'aura lieu la formation d'un comité des citoyens, à qui on remettra la consigne de poursuivre l'action entreprise jusqu'à ce qu'elle donne des résultats.

La foule se disperse sans trop récriminer, ce n'est qu'un au revoir. Pour Jean Gignac et Roger Sirois, l'air pur et frais de l'extérieur est agréable à retrouver. On comprend qu'ils jugeront bon par la suite de ne plus fréquenter les meetings tenus à la salle colombienne de Cadillac.

DU COMITE DES CITOYENS AU COMITE D'URGENCE.

Le Comité des citoyens de Cadillac, en premier lieu baptisé Comité d'Action d'urgence des Citoyens de Cadillac, est né en ces heures critiques, comme un organe créé par le besoin pour sauver l'organisme. Il se compose au début de quelques hommes qui ont pris conscience de la situation depuis plusieurs mois et cherché à différents niveaux des palliatifs à la fermeture des mines. Ce sont ceux qui ont contacté le premier ministre Robert Bourassa lors de sa visite dans le Nord-Ouest en février 1971, qui ont assisté aux réunions interministérielles sur la question des mines, où se rencontraient, entre autres personnalités, Gilles Massé, ministre aux Richesses naturelles, Ronald Tétrault, député du comté, et Camil Samson, chef du Ralliement créditiste. Ils ont, à l'occasion, été témoins des palabres entre Erwin Samson, propriétaire de la Preissac Molybdenite, et les représentants du peuple. L'ineffable Samson - celui de la mine, - ne voulant avoir affaire qu'au ministre Gilles Massé, et le sommant, avant d'entamer toute discussion, de déposer sur la table les deux millions dont il avait besoin pour maintenir sa mine en opération.

Robert Provost et Claude Bélanger forment le noyau central de ce comité qui va peu à peu déployer son action parallèlement à celle du conseil municipal. Le maire agira à l'aise sur les deux plans, évitant d'un côté, de heurter les convictions de certains de ses conseillers municipaux qui ne sont pas favorables à l'emploi de moyens radicaux, et utilisant de l'autre son titre d' élu du peuple qui lui facilite le contact avec les autres niveaux de gouvernement et imprime un sceau légal à ses démarches.

Le Comité des citoyens, en se donnant une existence officielle, va s'élargir et englober des représentants de toutes les paroisses concernées par les fermetures de mines: Preissac, LaMotte, Sainte-Gertrude, Manneville, Malartic et Rivière-Héva. L'après-midi qui précède la réunion de fondation, un télégramme venant de Québec annonce au maire de Cadillac la création d'un comité d'urgence interministériel. Face à ce comité, le comité local deviendra donc: "Le Comité d'urgence des Citoyens de Cadillac et des environs". Par la suite, une fois la crise épongée, il persistera et

reprendra son titre plus tranquille de Comité des Citoyens de Cadillac et environs.

Ce lundi soir à la salle colombienne, la réunion est plus paisible, elle retrouve l'allure des habituelles assemblées de paroisse. On est entre soi. On note au procès-verbal la présence d'environ 150 citoyens. Des représentants de la Cie d'assurance des Services de Santé du Québec expliquent aux mineurs que la Mine Preissac n'ayant pas payé les contributions des assurés, les polices d'assurance deviennent nulles. Il semble aussi que les dons des mineurs pour la Croix-Rouge et leurs contributions (\$1.00 par mois) à l'Association sportive de Cadillac soient restés dans les coffres de la mine.

Il est résolu unanimement que le Comité soit formé et que les personnes suivantes soient nommées d'office à y siéger: Robert Provost, maire de la ville de Cadillac, Claude Bélanger, secrétaire-trésorier, Antonio Bruno, représentant des Métallos, Bernard Tremblay, représentant du Comité des citoyens de Malartic.

Que les représentants des villes et villages soient: Preissac: Joseph Gosselin et Fernand Béland, Manneville: Thomas Côté, Sainte-Gertrude: Valère Blouin, LaMotte: Albert Buteau, Malartic: Ralph Ash, Rivière-Héva: Paul-Emile Noël, Cadillac: Clément Magny, Clément Bédard, Denis Langlois, Marcel de la Chevrotière et Nicole de la Chevrotière.

L'essentiel du mandat de ce comité est de tout mettre en oeuvre pour faire des pressions auprès du gouvernement afin que l'ouverture de la mine se fasse le plus vite possible. Diverses suggestions des participants sont tour à tour étudiées et retenues. Il est ensuite résolu que le Comité se réunisse immédiatement.

La première action du Comité, dont Robert Provost devient président, consistera en l'envoi du télégramme suivant à Jean Cournoyer:

COMITE D'URGENCE DES CITOYENS DE CADILLAC ET ENVIRONS FORME POUR RESOUDRE PROBLEMES FERMETURE DE MINES ET DIALOGUER AVEC COMITE URGENCE INTERMINISTRIEL DU GOUVERNEMENT. DEMANDONS PRESENCE A CADILLAC D'ICI 3 JOURS REPRESENTANTS AVEC POUVOIRS EXECUTIFS POUR SOLUTIONNER IMMEDIATEMENT PROBLEMES

FERMETURE TEMPORAIRE MINE PREISSAC. POUR APAISER POPULATION EN COLERE DEMANDONS REPONSE IMMEDIATE.

Le Ministère du Travail organise une rencontre entre les deux comités d'urgence: l'interministériel et celui de Cadillac pour le 17 juin à 2 heures de l'après-midi à Québec. Quelques membres du Comité d'urgence de Cadillac y seront délégués: Robert Provost, Claude Bélanger, Ralph Ash, Marcel de la Chevrotière et Antonio Bruno. A leur retour, une circulaire est distribuée afin de convoquer la population à une assemblée publique qui sera tenue le 20 juin. L'on y rendra compte des développements qui sont survenus à la faveur de ces palabres. La lettre circulaire se termine par un avertissement pertinent: "Ayons à l'oeil ceux qui nous ont fourrés".

INFORMATION AUX CITOYENS.

Robert Provost préside l'assemblée à laquelle assiste le maire de LaMotte, J.O.R. Rochon. Antonio Bruno fait part aux mineurs de la décision du gouvernement de payer les \$14,000.00 de primes d'assurance dues à la S.S.Q. par la mine Preissac, ce qui représente les cotisations jusqu'à la fin de juin. Le gouvernement se fera rembourser ces montants par les directeurs de la mine Preissac qui sont responsables du paiement de ces primes d'assurance. Il annonce également que le Ministère des Richesses naturelles commencera vers le 27 juin à mettre en opération un programme pour les travailleurs licenciés par la mine Preissac. Ce programme consistera en un projet de prospection qui embauchera 50 personnes pour une période de six mois.

Robert Provost fait part à l'assemblée d'un projet de travaux municipaux, subventionnés entièrement par le gouvernement, qui commenceront le 27 juin et donneront du travail pour une semaine à cinquante mineurs en chômage. Par ailleurs, la nationalisation de la mine Preissac, une proposition qui est revenue à maintes reprises lors des assemblées de citoyens, n'entre pas dans la philosophie du gouvernement.

Lors d'une réunion du Comité, tenue le lendemain, on fixe les normes pour l'engagement des mineurs. Il est aussi résolu que les contremaîtres soient engagés selon les compétences par la ville de Cadillac, que le salaire horaire soit de \$2.50 l'heure pour les journaliers et de \$3.00 l'heure pour les contremaîtres. Il est encore résolu que les gens des villes de Cadillac, Preissac, Manneville, Malartic, Rivière-Héva et LaMotte étudient et présentent des projets dans les prochains jours pour les soumettre aux fonctionnaires du gouvernement et les faire approuver.

LETTRE DE J.W. SABOURIN.

Le 22 juin, sur papier officiel de la ville de Val d'Or, J.W. Sabourin, président de l'Association des Municipalités de l'Abitibi Est, écrit au Premier Ministre du Québec la lettre ci-dessous, qui est aussi reproduite dans l'Echo du lendemain. Elle est un appui notoire à la cause des mineurs de la région.

Monsieur le Premier Ministre,

Quel est le sort des mines de Molybdenite au Québec?

Est-ce une coïncidence ou de la manipulation préméditée?

En 1970, c'est la fermeture de la Cadillac Molybdenite avec les conséquences graves de salaires non payés, de déductions sur salaires non remises et il faut plus de six mois au Gouvernement pour ramener de l'ordre dans ce malaise. En février 1971, c'est la fermeture aussi abrupte et brutale de la Molybdenite Corporation de Lacorne, avec encore les mêmes difficultés de non-paiement de salaires et retenues de salaires qui se règlent suite à l'intervention des villes, des syndicats, organisations régionales etc... Juin 1971 amène la fermeture de la Preissac Molybdenite, même après une offre d'assistance généreuse de la part du Gouvernement provincial. Ici la situation est plus grave, c'est toute une population d'une petite ville de notre région qui est menacée.

Par contre, il appert que certaines personnalités du monde minier font partie des bureaux de direction de ces deux dernières sociétés. Le soussigné

était présent à deux entrevues que le groupe intéressé avait, l'une avec l'honorable Premier Ministre, à Québec, où étaient aussi présents, le Ministre des Richesses naturelles et le Président de Soquem, l'autre rencontre avait lieu à Montréal, avec le Ministre des Richesses naturelles et le représentant du Ministère du Travail.

Une troisième rencontre avait lieu à l'Hôtel de Ville de Val d'Or, avec des représentants des Ministères des Richesses naturelles et du Travail ainsi que des commissaires de Soquem.

Ces jours derniers, une autre rencontre avait lieu à Cadillac où la population a menacé de non seulement protester, mais de manifester. Peut-on les blâmer?

Les lenteurs administratives dans ce qui semble être de la simple manipulation nous laissent croire à de la mauvaise foi, qui peut mener à des situations malheureuses.

Nous croyons qu'il est du devoir de notre Gouvernement de dire toute la vérité sur cette situation et s'il le faut que le Ministre de la Justice intervienne, qu'il le fasse, car la population a le droit de savoir ce qui se passe et qu'un rapport complet soit soumis.

Nul n'a le droit d'abuser ainsi de la confiance des gens et il est du devoir de l'autorité d'éclairer la population qui en souffre et qui se demande quelle décision prendre pour se diriger intelligemment.

Si rien n'est fait, attendez-vous à des répercussions.

Quelles seront-elles? Nul ne peut le prévoir, mais elles auront certainement la sympathie des autorités locales et tous ceux qui sont concernés directement ou indirectement se feront mettre au pied du mur, à compter(sic) des Ministères concernés, qui ne bougent pas, ou pas de la façon prévue, des députés inactifs et silencieux et des financiers qui abusent de la population.

Nous attendons donc, de l'autorité concernée, les explications requises, que nous accepterons, si elles sont censées.

Veillez croire, Monsieur le Premier Ministre à toute notre collaboration, pour la justice et agréez l'expression des meilleurs sentiments de ...

M. Camil Samson, chef des créditistes québécois, demande de son côté une enquête sur les transactions effectuées par M. Erwin Samson, le propriétaire de Metal and Ore, dont le rôle dans l'affaire serait des plus douteux, selon certains. M. Ronald Tétrault rapporte que, d'après le gouvernement, l'entreprise de la Preissac Molybdenite serait rentable.

EMBAUCHE DES MINEURS A DES PROJETS DIVERS.

A la fin de juin, deux géologues du Ministère des Richesses naturelles arrivent à Cadillac afin de mettre sur pied le programme de prospection minière qui doit employer une partie des ex-mineurs de la Cadillac Moly et de la Preissac. Ils seront bientôt rejoints par deux jeunes confrères. En même temps, commencent les travaux de voirie promis par le gouvernement, qui fourniront une cinquantaine d'emplois supplémentaires.

Des problèmes se posent dans l'embauche des travailleurs. Il y aura toujours un peu plus de chômeurs à caser que de positions à occuper; il va falloir faire un choix. Pour compliquer un peu les choses, il y a disparité de salaires entre les emplois offerts par les Richesses naturelles et ceux de la Voirie, et ce dernier programme est d'ores et déjà promis à une vie plus éphémère que le premier; ce n'est qu'une voie de garage qui conduit au chômage à court terme. Il faut aussi éviter de donner dans l'esprit de clocher qui consisterait à favoriser une paroisse au détriment de l'autre. On s'entend sur deux critères de sélection: les candidats doivent d'abord et nécessairement avoir été congédiés de l'une ou l'autre des deux mines, et l'on privilégie ceux qui ont les plus grosses charges de famille. Mais ces conditions mêmes ne rendent pas toujours justice aux capacités et au rendement individuels. En fin de compte, pour assurer la réussite globale du projet et le plus grand bien de la collectivité, chacun fait taire ses justes récriminations et les activités démarrent.

A l'hôtel de ville, tous les locaux, y compris la salle du conseil sont mis à la disposition des géologues et des travailleurs miniers de la région.

L'édifice municipal est peu à peu transformé en chantier où les salles d'échantillonnage, les bureaux de l'administration et les salles de réunion se chevauchent et se fondent en une même grande ruche bourdonnante.

Mais les journaux locaux constatent avec la population elle-même que Cadillac est loin d'être sortie de l'impasse.

Une rumeur rapportée par "Le Soleil", journal de Québec, et venant, dit-on, de source sûre, annonce la réouverture de la Molybdenite Corp. de La Corne.

La mine ouvre en effet, mais durant deux heures seulement. Le temps d'un ordre et d'un contre-ordre. Faux espoir encore.

ON FAIT LE POINT.

A la fin de ce mois, le Comité d'urgence des Citoyens de Cadillac et environs sent le besoin de se réunir pour faire le point, évaluer différents projets et préparer une assemblée publique pour le début de septembre. Il est résolu que des invitations soient envoyées à MM. Roger Sirois et Jean Gignac pour cette assemblée, de même qu'à MM. Lucien Cliche et Lucien Fontaine, directeurs de la société SOQUEM.

On s'informerait auprès de M. Côme Carbonneau, président de SOQUEM au sujet du budget spécial de \$500,000 alloué à la société pour l'exploration minière, afin de savoir dans quelle mesure il sera employé dans la région de l'axe Rouyn-Val d'Or.

Une lettre sera envoyée au CRDAT pour protester contre la formation de leur Comité Baie James qui semble représenter la haute sphère industrielle de la région. Les travailleurs croient qu'il serait souhaitable que toutes les couches de la société y soient représentées.

Une autre lettre sera envoyée aux co-présidents du Comité d'urgence interministériel pour leur faire part de l'inquiétude de notre Comité en pensant à l'automne et à l'hiver prochains pour les travailleurs mis à pied par la fermeture de la mine Cadillac Moly et la non-réouverture

de la mine Preissac. Les travaux effectués par le Ministère des Richesses naturelles, le Ministère de la Voirie et la ville de Cadillac se termineront bientôt.

VOYAGE DU PREMIER MINISTRE A LA SARRE.

Robert Bourassa doit se rendre à La Sarre le 15 août à l'occasion d'un congrès régional; on lui envoie un télégramme, suivi d'une lettre l'invitant à venir rencontrer la population de Cadillac durant quelques minutes au cours de ce dimanche avant-midi. On spécifie: "CADILLAC A 22 MILES A L'EST DE L'AEROPORT DE ROUYN".

Monsieur Bourassa fait répondre par son secrétaire administratif:

LE PREMIER MINISTRE REGRETTE INFINIMENT DE NE POUVOIR VOUS RENCONTRER AINSI QUE LES MEMBRES DU CONSEIL DE VOTRE VILLE, SON AGENDA ETANT EXTREMEMENT CHARGE LORS DE SON PROCHAIN PASSAGE DANS VOTRE REGION' MONSIEUR BOURASSA APPRECIERAIT GRANDEMENT QUE VOUS COMMUNIQUEZ AVEC MONSIEUR GILLES MASSE.

On se rejette donc sur Gilles Massé et on lui télégraphie une invitation à venir rencontrer les membres du conseil de ville, le Comité d'urgence et toute la population samedi soir le 14 août.

Mais les membres du gouvernement, ministres, députés ou fonctionnaires ne sont pas chauds pour venir à Cadillac discuter avec une population en colère". Le Comité d'urgence est engagé à aller rencontrer M. Massé à La Sarre, en terrain neutre. Les échanges auront lieu à l'Hôtel Victoria, autour d'une table à dîner et n'apporteront pas grand'chose aux citoyens-chômeurs. Le Premier Ministre, pris par diverses conférences, n'aura pas un instant à consacrer à l'un des problèmes les plus importants de la région.

Le 25 du même mois, M. Côme Carboneau informe le Comité que le budget spécial de \$500,000 voté par le Gouvernement provincial, fait partie d'un programme général de relance de l'économie dans le Nord-Ouest et qu'il est bien évident que la région de Cadillac sera la première considérée.

Lorsque septembre arrive, on en est encore à Cadillac à vivre au jour le jour des miettes d'emplois arrachés au gouvernement et du vent des promesses à réaliser. Le Comité d'urgence se rassemble le 7 septembre et décide de faire un inventaire de la main d'oeuvre disponible dans la région. Les responsables de chaque endroit feront un relevé qui dénombrera les dépendants, les emplois permanents et temporaires, les travailleurs qui sont à l'extérieur de la région et qui seraient intéressés à revenir, les revenus ou le non-revenu des sans-travail.

Après l'assemblée, suit l'habituel télégramme adressé aux divers ministères, dieux des sans-emploi, pour demander une action plus rapide et des solutions permanentes. "LE MOIS D'OCTOBRE - y souligne-t-on - EST LE PRELUDE D'UN LONG HIVER QUI DURE SIX MOIS EN ABITIBI".

Le 9 septembre, Roger Sirois, Co-président du Comité interministériel d'urgence, télégraphie que son organisme est à mettre au point des projets de nature plus permanente.

A l'invitation de venir assister à la prochaine assemblée publique à la salle colombienne de Cadillac, le Comité des Citoyens de Val d'Or répond, le 13 septembre, par une offre totale de collaboration.

SUR PLACE, LES INFORMATIONS CIRCULENT.

Chaque jour, de nouvelles circulaires sont distribuées de porte en porte à travers la ville et la région. Feuilles multicolores, parfois dactylographiées, parfois écrites à la main, selon les commodités du moment, enjolivées de lettrages artistiques ou de figures géométriques qui accentuent les textes d'importance, mêlant le sérieux et l'humour, toujours polycopiées en vitesse et distribuées avec les moyens du bord, elles font circuler l'information et maintiennent l'essentiel contact entre chaque membre de la communauté. Ci-dessous, le texte de deux de ces lettres adressées aux citoyens:

SI NOUS SAVONS NOUS ORGANISER ET REVENDIQUER NOS DROITS:

- A L'AVENIR NOUS PARTICIPERONS AUX DECISIONS QUI NOUS CONCERNENT ET QUE LES GOUVERNEMENTS DOIVENT PRENDRE ET CECI GRÂCE A LA FORCE DE NOTRE UNITE ET LA JUSTESSE DE NOS DEMANDES.
- DE PLUS EN PLUS, LES GOUVERNEMENTS SONT DESEMPARES DEVANT DES SITUATIONS COMME CELLE QUE NOUS CONNAISSONS A CADILLAC, ILS SE MONTRENT INCAPABLES DE TROUVER DES SOLUTIONS ET QUAND ILS EN TROUVENT CE SONT CELLES QUE LES CITOYENS EUX-MÊME ONT EXIGEES (CABANO).
- LE GOUVERNEMENT ACTUEL A ETE JUSQU'A PRESENT INEFFICACE ET LENT A RESOUDRE NOS PROBLEMES, CEPENDANT, LES EXPERIENCES RECENTES (CABANO, MANIWAKI) NOUS PROUVENT QUE CE MÊME GOUVERNEMENT COMMENCE SERIEUSEMENT A BOUGER DU MOMENT OU LES GENS S'ORGANISENT ET REVENDIQUENT FERMEMENT LEURS DROITS EN EXIGEANT DES SOLUTIONS PERMANENTES.

VOYONS A NOTRE AFFAIRE

LA PEUR EST NOTRE PIRE ENNEMIE

LE COMITE D'ACTION D'URGENCE:

-.---.---.---.--.

Une autre en date du 17 septembre donne quelques informations aux citoyens en plus du résultat de l'inventaire de la main d'oeuvre.

COMITE D'URGENCE DES CITOYENS DE CADILLAC ET DES ENVIRONS

Pour votre information nous avons reproduit des extraits de divers documents concernant la situation actuelle de notre région.

LOI D'URGENCE

C'est la troisième au Québec: il y a eu Asbestos, Cabano et maintenant Cadillac.

ARRETE MINISTERIEL: No 2104, daté du 10 juin 71.

1. Attendu que les régions de Cadillac et Lacorne ont été durement frappées par la fermeture successive des mines Preissac Molybdenite, Cadillac Moly et Molybdenite Corporation.
2. Attendu que presque 900 mineurs sont affectés par ces fermetures.
3. Attendu que les négociations concernant la réouverture des mines Preissac Molybdenite et Molybdenite Corporation laissent peu d'espoir concernant

les réouvertures.

Il est ordonné, en conséquence, sur la proposition du Premier Ministre, la création d'un comité interministériel en vue de venir en aide directement ou indirectement aux mineurs licenciés dans les régions de Cadillac et La Corne.

RESULTATS DE L'INVENTAIRE DE LA MAIN-D'OEUVRE DANS LA REGION

| ENDROITS | EMPLOIS TEMPORAIRES | TRAVAILLEURS A L'EXTERIEUR | ASS. CHÔMAGE | BIEN ÊTRE | AUCUN REVENU | TOTAL | NOMBRE DE DEPENDANTS |
|--------------|------------------------|-------------------------------|-----------------|--------------|-----------------|-----------------------|-------------------------|
| Cadillac | 104 | 17 | 24 | 11 | 8 | 164 | 511 |
| Preissac | 59 | 28 | 46 | 3 | | 136 | 362 |
| Rivière-Héva | 13 | 12 | 7 | 10 | 5 | 47 | 173 |
| La Motte | 16 | 16 | 7 | 15 | | 38 | 128 |
| Ste-Gertrude | 15 | 13 | 7 | | | 35 | 99 |
| Manneville | <u>25</u> | <u>4</u> | <u>2</u> | <u>2</u> | <u>10</u> | <u>43</u> | <u>138</u> |
| Total | 232 | 81 | 101 | 26 | 23 | 463 | 1421 |
| | | | | | | plus chefs de famille | <u>463</u> |
| | | | | | | | 1884 |

Il est à noter que cet inventaire s'est fait avec les moyens du bord, avec le bénévolat qui était à notre disposition et avec les gens qui ont bien voulu s'y inscrire.

REUNION PUBLIQUE DU 21 SEPTEMBRE.

L'assemblée publique a été remise du 9 au 21 septembre. MM. Sirois et Gignac, co-présidents du Comité interministériel, sont convoqués par lettre. On a aussi convié tous les honorables rattachés de près ou de loin aux affaires de Cadillac, les personnalités de la région, les maires des villes, dont J.W. Sabourin de Val d'Or et J.O.R. Rochon de LaMotte, les présidents de comités de citoyens, le nouveau curé de la paroisse de Ste-Brigitte de Cadillac, les députés de la région, tous les syndicalistes actifs du Nord-

Ouest, les représentants du C.R.D.A.T., des Chambres de Commerce, de la S.S.J.B. et de toutes les associations qui comptent pour quelque chose dans la vie des gens de la région. On espère que le gouvernement, par l'entremise de ses fonctionnaires Jean Gignac et Roger Sirois, dévoilera enfin les projets permanents qu'il compte mettre en application pour venir en aide aux mineurs licenciés.

Afin de permettre à tout le monde d'avoir accès à l'information, on a relié deux salles par un système de haut-parleurs. Près de 700 personnes s'y entassent longtemps à l'avance dans une ambiance de nervosité et d'agitation.

MM. Sirois et Gignac sont dans la région, ils ont passé la nuit à Rouyn, mais une demi-heure avant le début de l'assemblée, ils avisent le maire qu'ils ne se rendront pas à la réunion parce qu'ils n'ont rien à dire ni à annoncer... Le maire Provost s'avance au micro pour lire le message qu'il vient de recevoir à 19.30 hres:

AVONS ORGANISE UNE REUNION D'URGENCE AU BUREAU DU PREMIER MINISTRE ROBERT BOURASSA POUR DEMAIN MATIN AVEC MM. JEAN COURNOYER MINISTERE DU TRAVAIL, DR. GILBERT DU MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES, ARTHUR TREMBLAY DE L'OPDQ, MICHEL BELANGER DU CONSEIL DU TRESOR, COME CARBONNEAU PRESIDENT DE SOQUEM, MAITRE CHARLES D'ANJOU DU MINISTERE DE LA JUSTICE, AFIN D'APPORTER DES SOLUTIONS RAPIDES A LA SITUATION SOCIALE ET ECONOMIQUE DE VOTRE REGION. EXCUSONS DE CE DEPART URGENT.

JEAN GIGNAC ET ROGER SIROIS

Aussitôt, c'est le coup de tonnerre, insultes et injures fusent à l'adresse du gouvernement. On se sent, comme toujours, frustrés, joués et humiliés. Les jeunes sont partisans de l'action immédiate, Jean-Claude Nantel presse Antonio Bruno de donner le signal qu'on aille aux barricades. Mais Antonio veut être sûr qu'une fois à l'action, il restera des soldats derrière les chefs, et tout le temps qu'il faudra. Il somme les gens de réfléchir avant d'entreprendre la guérilla mais de tenir jusqu'au bout s'ils l'entreprennent. Théo Gagné donne des conseils pratiques aux futurs piqueteurs. A tour de rôle, les gens se présentent au micro pour faire des commentaires et pour

suggérer des actions à prendre. Un vieux monsieur, 73 ans, alerte, déclare qu'il est solidaire des travailleurs et de l'action qu'ils jugeront bon d'entreprendre. Des mères de famille, des syndiqués, des assistés sociaux, des professeurs, des travailleurs sociaux, des citoyens applaudissent lorsqu'il est question de passer aux actes.

Le maire, M. Robert Provost formule alors une résolution: "Donnons 24 heures au premier ministre Bourassa. Si d'ici à 8 heures demain soir, M. Bourassa ne nous envoie pas un ministre qui peut prendre des décisions, nous bloquons la route 59".

C'est un déchaînement dans la salle, une véritable explosion d'applaudissements.

Le soir même, le conseil municipal décide de mettre la machinerie lourde de la municipalité à la disposition des manifestants; elle sera sur la première ligne de feu. Les comités se forment préparant l'aspect physique du blocus. Chaque décision est l'objet de longues discussions. Des femmes s'offrent en nombre pour seconder leurs hommes partout où l'on a besoin d'elles. Tout est prêt, la parole est maintenant au Premier Ministre. Texte du message envoyé à M. Bourassa et distribué à tous les médias d'information:

ULTIMATUM A M. ROBERT BOURASSA, PREMIER MINISTRE DU QUEBEC

LES 600 CITOYENS DE CADILLAC, PREISSAC, LAMOTTE, MANNEVILLE, STE-GERTRUDE ET DE TOUTE LA REGION QUI SE SONT DEPLACES POUR VENIR ENTENDRE LES CO-
PRESIDENTS DE VOTRE COMITE INTERMINISTERIEL SONT REVOLTES DU FAIT QUE
CEUX-CI ONT CRU INUTILE DE RENCONTRER NOTRE POPULATION.

METTONS SUR PIED DES CE SOIR UN PROGRAMME D'ACTIONS PRECISES. EXIGEONS LA
PRESENCE A CADILLAC DES CE SOIR AVANT 20.00 HEURES LE 22 SEPTEMBRE 71 DE
MM. GILLES MASSE, MINISTRE DES RICHESSES NATURELLES, JEAN COURNOYER,
MINISTRE DU TRAVAIL, LUCIEN CLICHE ET LUCIEN FONTAINE, ADMINISTRATEURS DE
SOQUEM.

SI CES PERSONNES NE SONT PAS PRESENTES AU RENDEZ-VOUS, NOUS DECLENCHONS TOUTE ACTION ASSURANT UN RESULTAT IMMEDIAT ET PERMANENT.

SIGNE: COMITE D'URGENCE DES CITOYENS DE CADILLAC ET DES ENVIRONS.

L'association des enseignants, l'A.E.N.O.Q. met son télex à la disposition du Comité qui s'en servira abondamment.

Le lendemain de ces événements, M. Bourassa propose au maire de mettre à la disposition du Comité d'urgence des citoyens de Cadillac un avion pour une rencontre avec le ministre Cournoyer à Montréal. En termes voilés, la réponse à M. Bourassa est la suivante: "Ne nous envoyez pas un avion vide. Mettez M. Cournoyer dedans. Qu'il vienne sur place ..."

J. Armand Brassard, président du C.R.D.A.T. expédie à Québec un télégramme pour appuyer la demande du Comité.

LE BLOCUS.

Mercredi le 22 septembre, au moment où l'ultimatum lancé au Premier Ministre va se terminer, la population se presse de nouveau à la salle colombienne. M. Camil Samson s'est rendu sur les lieux. Il n'est pas d'accord avec les moyens de pression qu'on veut utiliser puisque, dit-il, on va tous se mettre dans l'illégalité, et il tente de convaincre le maire qu'il s'est fait manipuler par de maudits péquistes. Il est assez fin politicien, cependant, pour ressentir l'ambiance d'une foule et il réalise vite qu'il n'a pas affaire à un faible courant, mais à un véritable raz de marée populaire qu'il n'arrivera pas à détourner. Il finit par dire qu'il appuie les demandes des chômeurs, qu'il est derrière eux et il se rasseoit. Le lendemain, il enverra un message en ce sens au Premier Ministre au nom des trois députés créditistes du Nord-Ouest.

Le temps des discours est passé, il y aura moins de paroles que d'action ce soir à Cadillac. Le maire Provost constate devant tous que les vingt-quatre heures de l'ultimatum sont écoulées et Monsieur Bourassa n'a pas apporté satisfaction aux demandes des citoyens, la décision leur reste. Ils répondent d'une même voix: ON BLOQUE LA ROUTE.

Quelques détails techniques restent à régler: Claude Bélanger nomme ceux qui assureront le service d'ordre au cours de la nuit. Les mineurs qui ont encore de l'emploi pour quelques jours dans la mine Preissac acceptent de laisser leur travail pour être solidaires des autres travailleurs. Marius Gosselin sera sur les lieux demain matin à huit heures avec quelques hommes pour fermer la route qui conduit à la Mine Preissac. Les travailleurs qui ont été placés aux Richesses naturelles quitteront aussi le travail, délaissant un salaire de \$30.00 par jour afin d'appuyer l'action de leurs concitoyens et d'obtenir une solution à plus long terme.

On fait un appel à tous ceux qui pourraient fournir des tentes, des roulettes ou du matériel de camping pour abriter les manifestants en cas de mauvaise température. Et on distribue les quarts de garde comme du vrai boulot, avec un seul mot d'ordre: discipline. Aucune boisson autre que le café ne sera tolérée sur le barrage; on peut espérer de cette façon que tout se déroulera dans l'ordre.

Et le cortège s'ébranle. Les gens du comité marchent devant, bras-dessus, bras-dessous, et toute la population vient derrière eux. On n'entend plus que le bruit d'un millier de pas foulant le pavé et le chœur des voix aux accents rudes qui scandent des slogans: "Cadillac dans la rue", "Ce n'est qu'un début..." "Nous vaincrons." etc... Les jeunes, les écoliers regardent passer leurs aînés, puis quittent le trottoir et se joignent à eux. Derrière les marcheurs viennent les camions de la ville, la dépanneuse du garage Veilleux, les tracteurs, "loaders", automobiles etc...

On avance ainsi jusqu'à la route 59 et on établit le barrage devant l'école Louis Querbes. Des feux sont allumés avec les vieux pneus qu'on a récupérés au garage. Il est huit heures trente du soir. Le blocus commence. Les usagers de la route devront faire un détour de 50 milles pour se rendre de Rouyn à Val d'Or.

On a fait prévenir les postes de radio qu'à part l'ambulance personne ne passe plus sur la route 59. La police détourne les voitures à Rivière-Héva d'un côté et à la fourche de Mont-Brun de l'autre, pour éviter les incidents.

La première nuit se passe dans l'euphorie, il fait beau pour la saison et on se réchauffe en dansant autour des feux. La chasse vient de commencer, on fait des concours de "call à l'original" dans un micro installé sur une voiture. Peu de citoyens connaîtront le repos en cette nuit mouvementée.

LES TELEGRAMMES D'ENCOURAGEMENT AFFLUENT.

L'action de la population des cinq paroisses n'est pas aussitôt connue que les télégrammes d'encouragement et d'appui arrivent de toutes parts à l'hôtel de ville de Cadillac. Citons des noms et des organismes: Le Comité des citoyens de Malartic, La Fédération des Camionneurs du Nord-Ouest, Le Conseil du Travail de Malartic, René Grenier, Maire de Malartic, l'Union des Bucherons et Employés de scierie, Le Conseil du Travail de Rouyn-Noranda, la Chambre de Commerce de Malartic et l'Association des Enseignants de Rouyn dont le président Denis l'Heureux signe le télégramme suivant:

L'A.E.N.O.Q. APPUIE LE COMITE DES CITOYENS DE CADILLAC ET ENVIRONS DANS SA LUTTE POUR LA SURVIE DE LA VILLE. IL EST CLAIR QUE LA DECISION DES COMPAGNIES MINIERES DE PROCEDER A LA FERMETURE DES MINES CREE DES GRAVES PROBLEMES AUX CITOYENS DE LA REGION QUI ONT INVESTI DANS LEUR PATELIN DES RESOURCES ET HUMAINES ET FINANCIERES INCALCULABLES. PAR LEUR CUPIDITE ET LEUR SOIF INEXTINGUIBLE DE BENEFICES. LES COMPAGNIES MINIERES FONT DE CADILLAC UNE VILLE FANTOME SANS SE SOUCIER DE LA POPULATION. POUR LES GENS HABITUES A TRANSFORMER EN OR OU EN ARGENT TOUT CE QU'ILS TOUCHENT UNE VILLE MORTE. DES HOMMES SANS EMPLOIS, DES FAMILLES SANS DOMICILE, NE VALENT GUERE PLUS QU'UN TROUPEAU SANS PATURAGE. LES COMPAGNIES ONT EXTIRPE DU CITRON TOUT LE JUS QU'ELLES POUVAIENT EN TIRER. CE QUI EN RESTE: LES HOMMES, NE SAURAIT LEUR ETRE UTILE. C'EST POURQUOI NOUS CROYONS QU'IL REVIENT AU GOUVERNEMENT DE METTRE UN FREIN A L'EXPLOITATION EHONTEE DE NOS RICHESSES NATURELLES D'UNE PART ET A L'EXPLOITATION IRRATIONNELLE ET INHUMAINE DE LA POPULATION D'AUTRE PART. FAUTE D'AVOIR PRIS SES RESPONSABILITES EN TEMPS UTILE NOUS SOMMONS LE GOUVERNEMENT DE VOIR A SE SUBSTITUER A CES EXPLOITANTS ET A INVESTIR DANS LA REGION NON POUR LE BENEFICE DE QUELQUES INTERETS PRIVES MAIS POUR UNE FOIS EN VUE DU BIEN COMMUN AINSI, AU LIEU DE SONNER LE GLAS DE TOUTE LA REGION SACRIFIEE SCIEMMENT AU SYSTEME,

NOUS ASSISTERIONS A CADILLAC A UN PLAN D'INVESTISSEMENT ORIENTE D'ABORD ET AVANT TOUT VERS LE PEUPLE. NOS GOUVERNEMENTS DITS CIVILISES PEUVENT-ILS FRANCHIR CETTE ETAPE?

Considérant qu'on doit un minimum d'explications et de courtoisie aux victimes du barrage, le Comité a fait imprimer des circulaires qui sont distribuées à tous les usagers de la route, afin de les sensibiliser à l'action en cours. Le texte manuscrit a été écrit d'une main pressée, en lettres moulées.

AUX USAGERS DE LA ROUTE.

LISEZ ATTENTIVEMENT CE MESSAGE

POUR COMPRENDRE POURQUOI LES CITOYENS DE CADILLAC ET DES ENVIRONS ONT ERIGE UN BARRAGE SUR LA ROUTE, SACHEZ QUE:

1. LES TRAVAILLEURS DE CADILLAC MOLY ET PREISSAC MOLYBDENITE ONT ETE MIS A PIED
2. DES TRAVAILLEURS ONT QUITTE LA REGION AVEC LEUR FAMILLE POUR CHERCHER DU TRAVAIL
3. LA PLUPART RESTENT CHÔMEURS
QUE FONT LES GOUVERNEMENTS? RIEN !

DONC LES CITOYENS DE CADILLAC ET DES ENVIRONS ONT DECIDE DE PRENDRE DES MESURES POUR LES FAIRE BOUGER

1. EN MAINTENANT UN BARRAGE SUR LA ROUTE 59
2. EN INTENSIFIANT LES MESURES DE BLOCAGE AU BESOIN.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE APPUI

Le Comité d'urgence des Citoyens de Cadillac et des environs.

BLOCUS - 21^{ème} JOURNEE.

La deuxième journée du blocus est employée à consolider le barrage. On a réalisé, au cours de la nuit passée, que des initiés avaient utilisé les anciens chemins de mine du Petit Canada pour contourner le barrage et que ces débrouillards avaient entraîné d'autres automobilistes à leur suite. On envoie aussitôt des tracteurs creuser une tranchée à travers ces pistes pour les rendre inutilisables.

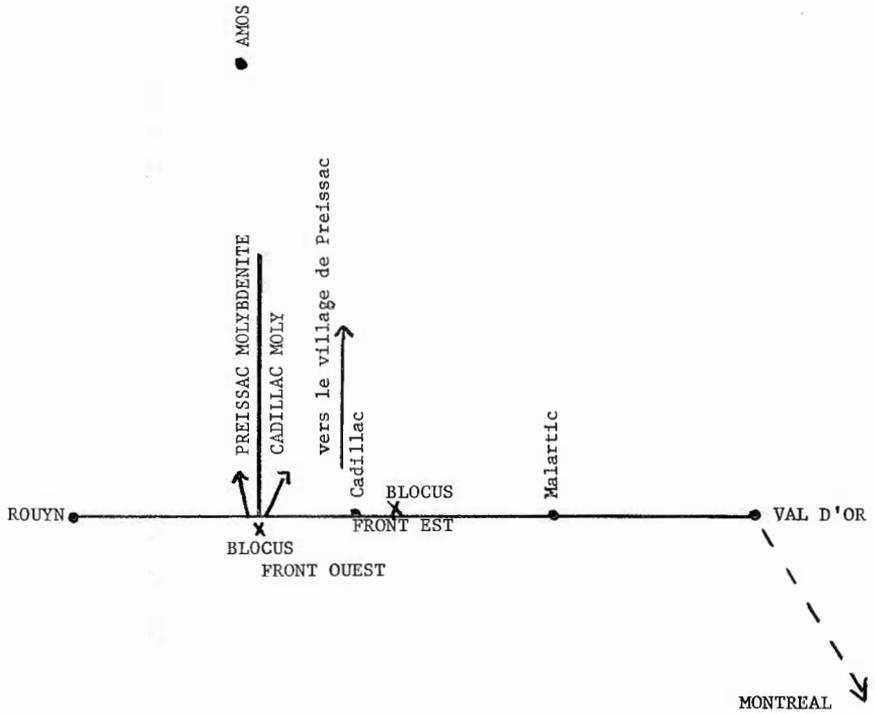
On décide aussi d'établir une nouvelle ligne de barrage sur la 59, devant le chemin même qui monte à Preissac, car on s'est rendu compte qu'il n'arrive à peu près plus de voitures au barrage; les policiers détournant la circulation en amont et en aval; les barricades érigées devant l'école Louis Querbes, en définitive, dérangent fort peu de monde. Avec ce nouveau front, le détour à effectuer sera de 114 milles. Cela est fait vers les deux heures de l'après-midi; ce sera le front Ouest à environ un mille et demi de Cadillac. On installe à cet endroit une roulotte prêtée par les Métallos, on pourra y servir des repas chauds et du café.

Le plus gros des forces sera regroupé à ce point qui sera tenu par les hommes, tandis qu'on laissera les femmes à l'ancienne ligne que l'on considère comme de moindre importance. On réalisera plus tard que ce fut une erreur de s'être ainsi divisé, sans avoir en même temps mis au point des moyens de communication efficaces entre les deux camps.

Le temps a fraîchi, le vent est glacé et une pluie froide tombe par intermittence. Devant l'école Louis Querbes qui avoisine le terrain de balle, on a transporté au milieu de la route l'abri des joueurs et l'on s'y tient chaud. Quelques tentes jalonnent aussi les abords du chemin. Plusieurs habits de motoneige font une apparition hâtive, accoutrement insolite qui trouve son reflet dans l'expression ébahie des voyageurs quand on va à leur rencontre.

ON BAT LE RAPPEL.

A Radio Nord, Daniel Gourd et l'équipe des jeunes reporters donnent de fréquents bulletins de nouvelles sur l'évolution de la situation. Radio-Canada continue d'ignorer le Nord-Ouest. Vers les cinq heures, le poste C.K.R.N. annonce que les forces policières de tout le territoire convergent vers Cadillac. Un journaliste appelle Claude Bélanger à l'hôtel de ville pour lui dire que la police sera sur les lieux dans une demi-heure. On rappelle en hâte tous les travailleurs, les ménagères laissent là les préparatifs du souper et rejoignent les hommes sur les barricades. Selon la consigne, les hommes sont au front Ouest et les femmes au front Est.



L'attente est longue sous la température grimaçante. La plupart des hommes n'ont pas pris le temps de manger et sont partis à l'appel comme ils étaient, en veston et en petits souliers. Au front Est, on est au moins à proximité de la ville, les lumières proches percent l'obscurité démoralisante, on peut se ravitailler à la sauvette et envoyer les enfants chercher des vêtements plus chauds.

Les membres du Comité d'urgence se sont condensés en grande majorité au front Ouest, on le tient pour stratégique. Bernard Tremblay monté sur la boîte d'un camion distribue les derniers conseils - (tirés, dans doute, du manuel du parfait contestataire). Pour se réchauffer, les manifestants tournent en rond au pas de course.

Les forces policières apparaissent simultanément aux deux points du barrage vers les neuf heures trente. Ils sont déguisés en brigade anti-émeute. A l'Est, ils sont vêtus de rouge, tandis qu'à l'Ouest ils se présentent en noir. On dirait des pions sur un jeu de dames.

En face de l'école Louis Querbes, la population serre instinctivement les rangs. Les policiers se rangent en face de la foule à trente ou quarante pieds et avancent en bon ordre, matraque à la main. L'effet d'intimidation qu'ils semblent avoir escompté ne se produit pas et, rendus à vingt pas, ils marquent un temps d'arrêt qui va durer peut-être de quinze à vingt minutes. Des pneus brûlent entre les deux camps et le vent repousse la fumée du côté de la police. L'abri du champ de balle bloque toujours la moitié du chemin sur les arrières des manifestants et les protège du vent. Plusieurs pancartes plantées dans le sable, balisent les abords de la route. Il en est une qui dit: "NOUS APPUYONS LES REVENDICATIONS DE LA POLICE", car à ce moment les policiers négocient le renouvellement de leur convention collective. Ils viennent de tenir une journée d'étude à Drummondville. Sans doute sont-ils là pour obéir aux ordres, mais nous espérons, vu les circonstances, qu'ils ne seront pas trop portés à faire du zèle.

Une majorité de femmes et une bonne quantité d'enfants se massent devant les automobiles stationnées en rangs pressés à travers les tables de pique-

nique et les bancs qui ont été traînés depuis le relais 4-H situé à l'entrée de la ville. On chante pour meubler le silence froid du temps; chansons à répondre, chansons satiriques dont on invente parfois les mots au fur et à mesure, et les chanteurs étroitement liés ondulent en cadence.

Une remorqueuse s'amène dans le but évident de nettoyer l'agglomération de voitures, mais le conducteur se fait huer par la population et bat en retraite. La police reforme ses rangs et donne l'assaut. Mais il y a des cris hystériques de femmes, des appels d'enfant. C'en est trop, les policiers de la région connaissent bien ces gens qui sont leurs voisins, leurs connaissances, leurs amis, et qui, de surcroît, les interpèlent par leur nom, ils mollissent... reculent... et vont reprendre leur poste à vingt pas. Côté barrage, on recommence à chanter: côté police, on se consulte par groupes.

Moins bien équipés que la police qui maintient le contact par radio, les insurgés ignorent ce qui se passe pendant ce temps sur le front Ouest. On a si bien bloqué les arrières pour ne pas reculer que la circulation est devenue pratiquement impossible entre les deux camps.

On apprendra plusieurs heures plus tard que les policiers se sont amenés là-bas moitié par le chemin d'Amos, moitié par celui de Rouyn. On a estimé ses effectifs à une quarantaine d'individus, tandis que les forces du côté des travailleurs se chiffraient à ce moment-là à la centaine.

A la sommation du lieutenant Girard, Jos Gosselin a répondu: "La population a donné un mandat aux membres du Comité des citoyens, nous sommes ici parce que la population est derrière nous, parce que tout le monde est là; nous attendons que le gouvernement bouge".

Mais le lieutenant a aussi un mandat: celui d'ouvrir la route. On parle et on conclut que le maire doit téléphoner au Premier ministre. Au barrage Est, on le voit arriver encadré du lieutenant Raymond Girard et d'un autre policier. Il dit en passant, qu'il va à l'hôtel de ville afin de téléphoner. "Ne cédez pas, lui crie-t-on, ici on tient, on va tenir".

La nuit est déjà avancée quand on reçoit la réponse de Québec. Monsieur Bourassa invite le Comité d'urgence à descendre négocier à Montréal, l'avion du gouvernement est envoyé à Rouyn. Cette proposition est transmise aux membres du Comité qui la refusent en disant: "Nous n'allons pas à Montréal, nous voulons à présent négocier dans la rue", et ils exigent que Monsieur Cournoyer vienne les rencontrer sur place.

Robert Provost, en tant que président du comité d'urgence, a d'abord refusé la rencontre et l'avion gouvernemental s'en est retourné allège. Plus tard, une autre invitation est retransmise, cette fois, adressée au maire et au conseil de ville: Robert Provost croit devoir l'accepter. Il ne peut refuser d'aller négocier au nom de la ville et laisser tomber, peut-être, la perche qui est tendue, mais il est placé devant le curieux dilemme d'être à la fois pour l'ordre et la contestation. Il se voit donc obligé de démissionner en tant que président du comité d'urgence.

Pendant que durent ces palabres, les policiers sont allés s'asseoir bien au chaud dans leurs voitures. Les autochtones, de leur côté, sont affamés, gelés et brisés par deux nuits consécutives de fatigue; plusieurs s'esquivent. A la fin de la nuit, il restera moins de contestataires que de policiers. Lorsque le maire revient au barrage, la police somme à nouveau les travailleurs de céder. Leur faiblesse est évidente; qu'on refuse et le barrage est ouvert de force dans les minutes qui suivent; mais les manifestants sont loin d'être unanimes sur la réponse à donner. Le lieutenant Girard va, en fin de compte, emporter le consensus en proposant d'ouvrir le barrage dans l'immédiat, de façon à ce qu'il puisse faire un rapport positif sur sa mission. Et il laisse entendre qu'il sera satisfait si, dans l'avenir, on ouvre à intervalles réguliers. On finit par accepter sa suggestion.

Le sort du barrage est réglé au secteur Ouest, les hommes cèdent à contrecoeur aux ordres et livrent passage à quelques camions dont les chauffeurs attendaient patiemment la fin de la discussion. Les policiers placent des signaux lumineux autour des tas de sable qui obstruent la voie et dégagent l'autre moitié de la route.

Lorsque les gens du front Est voient apparaître la lumière des phares, et que plus tard, les mastodontes débouchent devant eux, la consternation se répand chez les militants. On ne savait rien des conditions qui régnaient à l'autre bout, ni des pressions que le Comité avait dû subir là-bas et on n'arrive pas à croire que le front Ouest ait cédé. Les hommes qui reviennent la mine basse se font conspuer par leurs douces moitiés qui, elles, refusent de rendre les armes.

Les policiers se dispersent, mais ce n'est pas avant les quatre heures du matin que les camionneurs venus de Rouyn, réussiront à se frayer un passage en direction de Val d'Or, à travers les obstacles restants.

Le maire invite tous les citoyens à se rendre à la salle de l'école Louis Querbes. Devant les quelques-uns qui ont obtempéré, il présente les faits et annonce sa démission comme président du Comité en expliquant qu'il pourra, de cette façon, travailler avec plus d'efficacité à atteindre les buts poursuivis. Il ira à Montréal dans quelques heures avec le conseil de ville et donnera un compte rendu de son voyage au retour. En attendant, il annonce qu'une réunion aura lieu à 4 heures de l'après-midi pour la réorganisation du Comité d'urgence.

Ce moment où la population se croit trompée et abandonnée par ceux-là mêmes qu'elle avait mandatés pour parler en son nom est l'épisode le plus difficile à vivre de toute cette crise. L'existence du Comité est remise en question et l'action entreprise est vraiment en danger de faillite.

Pendant un certain nombre d'heures, à toute fin pratique, le barrage n'existe plus. Un petit groupe de fidèles le reprendra au cours de la matinée.

La fatigue aidant, les protestataires finissent par se disperser au jour naissant. Chacun rentre à ses foyers pour chercher le répit de quelques heures de sommeil et l'on remet à plus tard la réflexion prévue sur la situation.

LE BLOCUS SE REFORME.

Le lendemain, le blocus renaît, mais il n'y a plus qu'un seul front et tout le monde est à la même place, à la fourche de Preissac, là où le barrage est le plus efficace. Selon les nouvelles directives, on livre passage à toutes les heures. Quelqu'un a suggéré de ne laisser passer que les voitures immatriculées au Québec, en guise de représailles envers les étrangers qui viennent s'emparer des richesses de notre pays. Ce qu'on fera au cours de la journée.

Les citoyens se rendent à la réunion de 4 heures pendant que le maire est à Montréal avec son Conseil de ville.

On décide de remplacer la présidence par un gouvernement collégial à trois têtes. Les élus sont: Jos Gosselin, Bernard Tremblay et Marcel de la Chevrotière. Chaque membre du Comité accepte de continuer à servir la cause à la condition qu'on se discipline et que chacun, à son niveau, remplisse aussi sa "job" jusqu'au bout. Tant qu'à mettre de l'ordre, on réorganise tout le système et on institue une hiérarchie précise délimitant qui sera responsable de quoi. On établit un tableau des tâches qu'on fait imprimer et qu'on distribue partout. Avec l'ordre, l'espoir renaît et chacun retourne à son boulot avec une sorte d'allègement.

L'aide se met à arriver de partout et parfois de la façon la plus inattendue. Le Dr. Racine de Rouyn, qui sera un enthousiaste supporteur de l'opération, téléphone régulièrement pour s'informer auprès des responsables du ravitaillement de leurs besoins en nourriture et il envoie chaque jour un taxi porter de généreux paniers de provisions.

Un monsieur Joannette de Malartic prête au Comité une roulotte plus grande et plus confortable qui sera la bienvenue. On la baptise Bécassine et on lui réserve une place d'honneur en plein coeur de la scène, à la croisée des routes qu'elle domine du haut de ses roues. La petite roulotte des métallos, rangée à côté de celle-ci, servira à présent de refuge à ceux qui tombent terrassés de fatigue.

Le Comité des citoyens de Malartic envoie un don global au Comité d'urgence et celui Val d'Or effectue une collecte. A l'école Louis Querbes, de pleins

chaudrons de mets tout prêt cuisinés arrivent en un flot continu. Grâce à ce généreux mouvement d'entraide, les résistants auront leurs trois repas par jour, chauds aussi souvent que possible.

Toute la journée du vendredi, on ouvre le barrage à chaque heure, mais on laisse entendre à travers les bulletins de nouvelles, que les positions des insurgés se durciront à mesure que le temps passera sans que le gouvernement n'ait agi.

La fin de semaine amène de la visite au blocus. Les voisins de Malartic se joignent aux manifestants et leur transmettent une énergie tout neuve en égayant la nuit de chansons. De Rouyn, on voit arriver des vedettes de la télévision locale qui apportent avec eux musique et bonne humeur. Les étudiants du C.E.G.E.P. de Rouyn convergent aussi vers Cadillac. Aux quatre coins du carrefour, les feux de pitoune brûlent en permanence et le milieu de la route se transforme en piste de danse. Le barrage se met à ressembler à quelque'anachronique festival de Rio.

RETOUR DES PARLEMENTAIRES ET COMPTE-RENDU.

Et enfin, le Conseil de ville revient de voyage. Le maire rend compte des résultats des pourparlers avec les autorités provinciales par le communiqué de presse suivant publié le 25 septembre.

Le Conseil de la ville de Cadillac a rencontré le 24 septembre 1971, à 18.00 heures, M. Jean Cournoyer, Ministre du Travail et de la Main d'oeuvre et a obtenu les informations suivantes :

1. Des négociations intenses sont en cours entre le Gouvernement et les propriétaires de la Mine Preissac pour trouver une solution à la réouverture de la mine Preissac, comme il s'est fait pour la réouverture de la mine Molybdenite de La Corne.
2. Le projet de 25 millions dont nous avons entendu parler depuis quelques mois comprend la réouverture de la mine Molybdenite de La Corne, des projets d'exploration, exploitation et transformation minière ainsi que le projet de la réouverture de la mine Preissac à Cadillac.

3. M. le maire Provost a été nommé par le Ministre Cournoyer, représentant de la population sur le Comité d'urgence interministériel de Cadillac et La Corne.
4. Le Conseil de la ville de Cadillac est satisfait de la rencontre avec le Ministre du Travail et espère que les négociations entreprises avec la mine Preissac soient promptes et fructueuses.
5. Le Conseil de la ville de Cadillac appuie le Comité d'urgence des citoyens de Cadillac et des environs en autant que le déroulement des activités se fasse dans l'ordre et la non-violence.

Robert Provost, maire.

Ce communiqué distribué sous forme de lettre circulaire porte au verso le texte ci-dessous:

COMMUNIQUE DU COMITE D'URGENCE DE CADILLAC ET DES ENVIRONS

Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la rencontre entre le ministre Cournoyer et le Conseil de la ville de Cadillac à Montréal, hier le 24 septembre, le Comité des citoyens de Cadillac et des environs décide:

1. de maintenir le barrage;
2. d'intensifier les mesures de blocage au besoin pour presser le gouvernement d'agir;
3. de se servir de l'appui, déjà acquis, de toute la population du Nord-Ouest.

-.-.-.-.-

REOUVERTURE DE LA MINE DE LACORNE.

Ceux qui, chaque jour, quittent un instant le barrage pour aller écouter les nouvelles télévisées, ont la surprise, ce soir-là, d'entendre pour la première fois parler de leur barrage à Radio Canada, et la consternation d'ouïr Monsieur Cournoyer déclarer qu'il vient de régler la question et que tout va rentrer dans l'ordre, vu qu'il a obtenu la réouverture de la mine de La Corne: la Molybdenite Corporation.

Piqué au vif, le Comité rétablit les faits dans un communiqué de presse, et annonce la poursuite du barrage et le durcissement de la contestation dans les jours à venir.

DIMANCHE 26 SEPT. MESSE AU BARRAGE.

Dimanche le 26 septembre, le barrage tient toujours et le père Lalumière, curé de Cadillac, vient dire la messe à la croisée des chemins. Une quête faite sur place, parmi les automobilistes qui sont bloqués par les manifestants, rapporte \$80.00 et le père Lalumière la remet en entier aux travailleurs. L'épître du jour est bien faite pour inspirer les travailleurs. Elle est reproduite - avec annotations - en plusieurs centaines d'exemplaires et distribuée sous forme de lettre circulaire. Voir ci-dessous:

LA PENSEE DU JOUR: (extraite de la lère lecture de l'épître du 26 sept. 71)
Lecture du livre d'Amos (6,1a,4-7)

Malheur à ceux qui vivent bien tranquilles dans Jérusalem (le Nord-Ouest) qui se croient en sécurité sur la montagne de Samarie (Abitibi) couchés sur des lits d'ivoire (molybdène), vautés sur leurs divans, ils mangent les meilleurs agneaux du troupeau, les veaux les plus tendres (les mineurs en chômage mangent du baloney), ils improvisent aux sons de la harpe, ils inventent comme David (les propriétaires de mines) les instruments de musique, ils boivent le vin à même les amphores (comme J.P.B.) et ils se frottent avec des parfums de luxe, ils ne se tourmentent guère des désastres d'Israël (de Cadillac et des environs). C'est pourquoi ils vont être déportés, ils seront les premiers des déportés; et la bande des vautés n'existera plus (et le mineur pourra vivre de tout le fruit de son labeur).
Note: les mots entre parenthèses ne sont pas du prophète AMOS.

Des appels sont lancés du côté des travailleurs de Malartic et de Rouyn et les appuis arrivent de tous les points, sous forme d'argent, de mangeaille, de télégrammes d'encouragement ou de présence personnelle au barrage.

NOUVEAU VOYAGE A QUEBEC DE MM. PROVOST ET BRUNO.

Le Comité ayant refusé les dernières avances du Gouvernement Bourassa qui, en fait, étaient plutôt de vagues promesses, le maire est reparti pour Québec où se tient une autre réunion du Comité interministériel d'urgence.

Il est accompagné d'Antonio Bruno.

Pendant ce temps, afin de conserver l'appui de la population du Nord-Ouest qui, jusqu'à maintenant, s'est montrée sympathique à la cause des mineurs, en dépit des inconvénients qu'elle subit, le Comité entreprend une campagne d'information. Les trois membres désignés à la tête du Comité vont rencontrer les étudiants du C.E.G.E.P. et se rendent au poste de télévision de Rouyn où on leur accorde une période d'interview à l'heure du souper.

Dans la veillée du 28 septembre, le maire et Antonio Bruno rentrent à l'aéroport de Val d'Or. Le Comité rejoint les voyageurs à l'hôtel de ville afin de savoir ce qu'ils rapportent dans leurs bagages. Ils ont gagné quelques points, mais on est loin d'être tous d'accord pour les trouver satisfaisants.

Par ailleurs, on apprend que la Sûreté du Québec, qui était pendant tout ce temps en pourparlers avec le Gouvernement, vient de signer sa nouvelle convention de travail. La police, qui a quasiment ignoré le barrage pendant cette dernière semaine, se souviendra certainement de nous après avoir réglé ses propres problèmes et quand on connaît les forces dont elle dispose...

Une lettre circulaire est publiée la nuit même, et distribuée au barrage. Elle donne le détail des ententes gouvernementales et invite la population à une assemblée générale pour le lendemain matin à la salle colombienne.

ASSEMBLEE DU 29 SEPTEMBRE, FIN DU BLOCUS.

A l'assemblée de 10 heures, la salle est froide. La fatigue se fait sentir dans la ville. Toutes les explications sont données à la population attentive et le débat s'ouvre quant à la décision à prendre. De jeunes étrangers se sont infiltrés dans les rangs des citoyens de la région, ils prêchent la révolte. Les opinions resteront partagées jusqu'à la fin, mais le vote en définitive s'avère favorable à l'acceptation des conditions gouvernementales. On ne se leurre guère sur ces conditions, elles accordent à la ville sa survie pour l'hiver et c'est tout. Après, il faudra voir.

Le Comité promet de poursuivre son action par d'autres moyens et de chercher des solutions plus durables.

La réunion prend fin rapidement et une longue file de voitures transporte de nouveau la population au barrage qu'on ouvre sans éclat ni fanfare.

Cette semaine extravagante ne va laisser en fait de traces matérielles qu'un peu d'herbe foulée à la jonction de la 59 et du chemin de Preissac. Mais qui pourra jamais mesurer exactement l'impact qu'à eu cette action commune sur la population de toute la région? C'est sûrement du côté humain qu'il faudrait finalement chercher son résultat le plus éclatant. La masse a fait un grand bout de chemin du côté de la politisation. Une évolution s'est accomplie dans les esprits, à un rythme que l'on ne connaît que dans les périodes de crise.

Sitôt le blocus levé, un communiqué de presse est émis. Il reproduit à peu de choses près, la circulaire de la nuit précédente.

COMMUNIQUE DE PRESSE * POUR PUBLICATION IMMEDIATE
LE COMITE D'URGENCE DES CITOYENS DE CADILLAC ET DES ENVIRONS.

Au cours d'une assemblée publique tenue à Cadillac le 29 septembre 71, à 10 heures du matin, il a été décidé:

1. d'accepter les offres du Comité interministériel d'urgence, telles que communiquées par MM. Robert Provost et Antonio Bruno, à savoir:
 - a) La création de 25 nouveaux emplois par le Ministère des Richesses naturelles, ce qui totalise 75 avec les 50 emplois déjà existants. Les travaux de ce ministère seront poursuivis jusqu'en mai prochain.
 - b) La création de 60 nouveaux emplois par le Ministère de la Voirie. Ces travaux dureront aussi longtemps qu'une solution permanente et définitive ne sera pas trouvée à la réouverture de la mine Preissac.
 - c) La création de 15 nouveaux emplois pour une durée de deux mois pour la ville de Cadillac. Ces travaux consisteront au déménagement et à l'aménagement d'un centre récréatif pour Cadillac.

2. de lever le barrage érigé sur la route 59 et ce 12 heures avant l'intervention de la police tel que confirmé par les autorités policières.
3. de poursuivre l'action par des moyens autres que le blocage de la route
L'assemblée a alors réélu les membres du Comité d'urgence de Cadillac et des environs et lui a reconfirmé son mandat, à savoir:
 - a) surveiller l'action du Comité interministériel d'urgence;
 - b) faire des recommandations à ce même comité et à la population sur les actions à prendre pour faire bouger le Gouvernement.

D'une part, le Comité d'urgence des Citoyens de Cadillac et des environs a conscience que les solutions proposées par le Comité interministériel d'urgence sont temporaires. C'est pourquoi la population maintient ce Comité pour veiller constamment aux intérêts de la population. D'autre part, le blocage de la route ne constitue qu'un moyen parmi d'autres pour sensibiliser le Gouvernement aux problèmes de Cadillac et des environs. La population s'est dite prête à prendre d'autres moyens si les solutions proposées par le Comité interministériel ne se concrétisaient pas. Enfin, l'assemblée demeure convaincue que les règlements à la mine Molybdenite de La Corne et éventuellement à la Manitou-Barvue à Val d'Or sont dus à l'action que la population de Cadillac et environs a entreprise.

BILAN DU COMITE D'URGENCE.

Le 15 février 1973, le Comité d'urgence publie ses états financiers et fait le bilan de son action. Dans la lettre circulaire qui est distribuée à cette occasion, on relève le paragraphe suivant:

En décembre 71, après étude des dépenses des projets du Ministère des Richesses naturelles, les fonctionnaires se rendent compte que cet argent a rapporté un travail géologique efficace. Ces budgets ne sont donc pas de l'assistance-sociale. Les mineurs prouvent une fois de plus que c'est du travail qu'ils veulent. A la suite de ces constatations, les co-présidents du Comité interministériel, MM. Roger Sirois et Jean Gignac, obtiennent que ces travaux soient poursuivis jusqu'à juin 1972. Ils obtiennent de plus

la mise en opération d'un programme d'arpentage électromagnétique qui emploiera 150 hommes pour une période de six mois et qui couvrira le territoire à partir des frontières de l'Ontario jusqu'à Chibougamau. Ils obtiennent de plus une mesure très positive: la création du Bureau de Développement du Nord-Ouest.

Dans un communiqué de presse émis le 16 février, le maire Provost remarque que le Comité d'urgence a créé environ 500 emplois depuis le début de son existence. La Mine Molybdenite de La Corne a été réouverte grâce aux interventions de ce Comité. Il aurait pu en être de même de la mine Preissac Molybdenite de Cadillac, mais à cause de la voracité des propriétaires, qui voulaient profiter de la situation socio-économique et en obtenir un prix exorbitant, les démarches entreprises n'ont pas donné de résultats positifs. Des projets de prospection alluvionnaire, de géochimie et géophysique sont présentement en marche, dans un projet global proposé sur une période de 5 ans. Le projet proposé de l'exploitation de mines marginales dans notre région par le Comité interministériel semble en voie de réalisation; une somme de \$500,000.00 a été votée pour faire une étude sur ce projet et le réaliser.

Le 1er juin 1972, ce vaste déploiement de moyens et d'énergie aboutit à la création d'une coopérative minière, la première en Amérique du Nord. Son histoire reste à faire. Celle du blocus et de ses suites immédiates s'achève ici, avec la circulaire annonçant l'assemblée de formation de la coopérative en la salle colombienne le 1er juin 1972 à 8 heures du soir.

-.-.-.-.-

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE.
ESSAI DE PROSPECTIVE OU ESQUISSE D'UNE GEOGRAPHIE DU
FUTUR DE LA REGION. DEUXIEME PARTIE. (1)

LAURENT DESHAIES
professeur
Université du Québec
à Trois-Rivières

- (1) La première partie de cet article fut publiée dans M. Asselin et B.B. Gourd, dir., l'Abittibi et le Témiskaming. Hier et Aujourd'hui, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1975, pp. 220-251, (Coll. Cahiers du Département d'histoire et de géographie, no 2.)

DEUXIEME PARTIE:

Espoirs de changements majeurs d'ici 1985

Pour Goux et Morel, la prospective est "la science de l'évolution des structures" (46). Selon ces auteurs, "seule une analyse structurale est en mesure de fournir les éléments indispensables à la connaissance du futur" (47). La première partie de ce travail donne une description et une explication de la structure de la société abitibienne et témiscamiennne (par une étude des liens entre les éléments de la structure). Sans en faire la genèse, tous accepteront que cette structure est à la fois née sous le signe de l'autarcie économique (colonisation agricole avant et pendant la crise) opérée depuis le sud et sous le signe de la dépendance des grands marchés mondiaux (successivement, l'exploitation forestière depuis les débuts du Témiscamingue; depuis 1920 environ, l'exploitation minière; et depuis l'été 1971, l'exploitation hydroélectrique). Compte tenu de l'évolution de l'économie et du capitalisme nord-américain, le principe de l'autarcie et de l'économie de subsistance fut battu en brèche avec la reprise économique. Seule l'exploitation des ressources naturelles pour les besoins extrarégionaux constitue à l'heure actuelle la "loi" ou le "principe" régissant les liens entre divers éléments faisant partie intégrante de la structure socio-économique régionale. Ainsi la région est "expliquée" dans sa raison d'être, de vivre ou d'exister(46).

Pour faire la prospective de l'Abitibi-Témiscamingue, il s'agit de se demander si la structure est en train de se transformer ou de subir des mutations ou si elle contient les germes d'un changement majeur. Tel est le but de cette seconde partie. Cependant, Goux et Morel écrivent

(46) Goux, Christian et Morel, Bernard. Op. cit. p. 348.

(47) Ibid. p. 346.

que "toute coupure, tout saut n'a de sens que si il est explicable. Seul l'explicable est signifiant (46).

Cette étude prospective permettra de répondre à quelques questions qui reviennent le plus souvent, questions dont l'origine est provinciale et/ou régionale, et qui portent sur des sauts structurels éventuels. La question majeure, posée aux deux échelons géographiques, est la suivante: peut-on espérer un changement subit dans les tendances actuelles? Quel sera l'impact du développement de la Baie de James sur la région? Peut-on développer l'industrie et le tourisme dans la région? Cette dernière question est celle qui a toujours préoccupé les gens de l'Abitibi-Témiscamingue, tandis que l'avant-dernière leur a été suggérée par l'administration provinciale. Ces questions méritent qu'on s'y arrête, car elles ne sont pas résolues dans l'esprit des gens, comme en témoigne cette affirmation d'un secrétaire administratif de la Commission de développement industriel de Val-d'Or après avoir fait un bilan de la situation économique régionale:

Mais il y a deux solutions, l'une à court terme, l'aménagement hydro-électrique de la baie James, et l'autre à long terme, l'industrie touristique, qui pourraient résoudre définitivement les problèmes économiques du Nord-Ouest, la "région" la plus étendue de la province de Québec (48).

2.1 Changements possibles dans la structure régionale des activités économiques.

Comme "la science de l'évolution des structures qui se veut scientifique se doit de reconnaître que tout fait présent n'a de sens que par rapport à sa genèse consciente ou inconsciente, c'est-à-dire par rapport à l'histoire et

(48) Le "Petit Journal" dit: Le tourisme et l'aménagement de la baie James pourront sauver du marasme le Nord-Ouest québécois. Dans La Frontière, 11 novembre 1970. p. 31.

que tout fait futur n'a lui aussi de sens que par rapport aux structures du présent, directement héritées de l'évolution (49), il semble logique d'étudier l'évolution de la structure économique du proche passé et du présent. Pour ce faire, il a fallu prendre les données de la population active par activité économique du Recensement du Canada de 1961 et de 1971. Pour rendre plus expressives ces données, le graphique appelé quadrant de tendance est utilisé (50). Dans ce quadrant, on compare grâce à des pourcentages l'importance régionale de chaque activité au niveau régional par rapport à l'importance nationale de la même activité au niveau national; ces pourcentages comparés donnent un écart exprimant négativement le sous-équipement régional et positivement la spécificité régionale. L'axe des X fournit l'échelle nécessaire à la localisation des écarts ainsi obtenus. L'axe des Y donne l'échelle pour les taux de croissance des activités économiques de 1961 à 1971 ($1971 \div 1961$) (Figure 6).

Ce graphique met en relief les observations décrites dans la première partie de cet article. Les mines et l'agriculture, tout en étant des activités motrices, sont en régression. Quant au secteur forestier, il faut préciser que cette classification n'inclut que les travailleurs en forêt. Malgré tout, leur nombre diminue, mais la part régionale dans le total provincial a légèrement augmenté de 1961 (9.53%) à 1971 (10.72%). Cette situation s'explique par une baisse moins forte qu'au niveau de la province ou par une régression plus importante dans les vieilles régions d'exploitation forestière du Québec méridional.

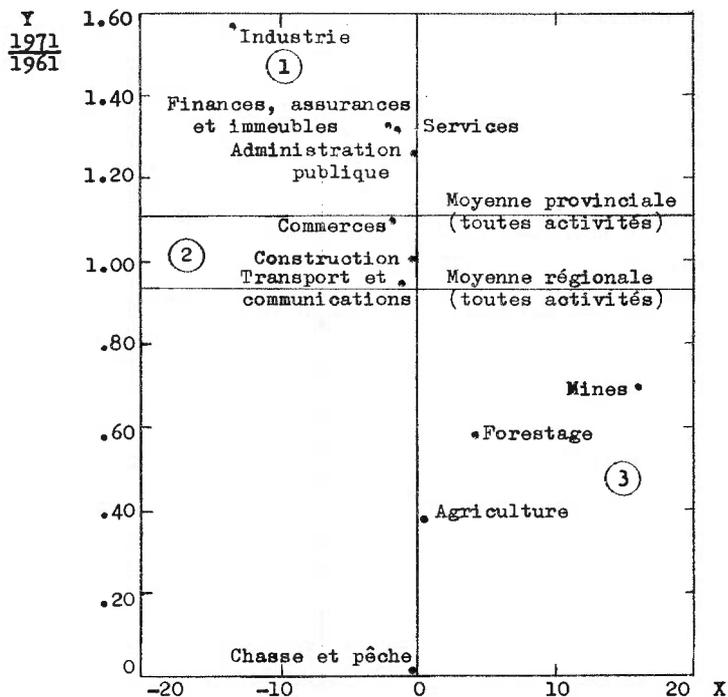
Un deuxième groupe d'activités comprend le commerce, la construction, les transports et communications. Elles sont sous-équipées par rapport à la

(49) Goux et Morel. Op. Cit., p. 348.

(50) Reymond, Henri. "L'actualité des modèles graphiques en géographie humaine". Dans Cahiers de Géographie de Québec, no 26. sept. 1968 pp. 177-216.

FIGURE 6

QUADRANT DE TENDANCE DES ACTIVITES DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE



LEGENDE: Y 1.00 = croissance zéro
 >1.00 = croissance absolue
 <1.00 = décroissance absolue
 X 0 = banalité
 >0 = spécificité
 <0 = sous-équipement

- ① Activités sous-équipées en croissance plus forte que l'ensemble des activités provinciales
- ② Activités sous-équipées en croissance moins forte que l'ensemble des activités provinciales
- ③ Activités spécifiques en décroissance

province et croissent d'ailleurs moins rapidement que l'ensemble des activités provinciales. A cause de leur faible croissance et aussi de leur ubiquité fortement liée à la masse démographique, il semble qu'on puisse les mettre de côté dans l'étude prospective.

Le troisième groupe contient les services, l'administration publique, la finance, l'assurance, l'immeuble et enfin l'industrie. Ces activités constituent actuellement les meilleurs facteurs de développement de la région. Par contre, en analysant la part de ces secteurs régionaux dans l'ensemble provincial et leurs taux de croissance par rapport à ceux de la province (Tableau 4), on constate que ces activités, à l'exception de l'industrie manufacturière, ont des taux de croissance nettement inférieurs, et que leur importance provinciale tend à diminuer. Toutefois, une étude plus précise du comportement récent de l'industrie est nécessaire pour savoir si on assiste à un type d'implantations industrielles différent de celui qui a dominé jusqu'à 1961.

En reportant sur un graphique les données évolutives (1961-71) de l'emploi à la production industrielle par groupe industriel, il est possible de raffiner l'analyse et de constater que le taux exceptionnel de croissance s'expliquerait par une augmentation sensible des effectifs dans l'industrie du bois (sciage et rabotage) et dans l'industrie du papier comme le montre la rupture dans la courbe de l'emploi dans les industries diverses (dont le papier) entre 1966 et 1967. Cette rupture correspond à l'implantation d'une usine de pâte à Lebel-sur-Quévillon dont la date de mise en opération fut janvier 1967 (51). (Figure 7).

(51) Bureau de la Statistique du Québec, L'industrie manufacturière du Nord-Ouest. Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1970. p. 37.

TABLEAU 4

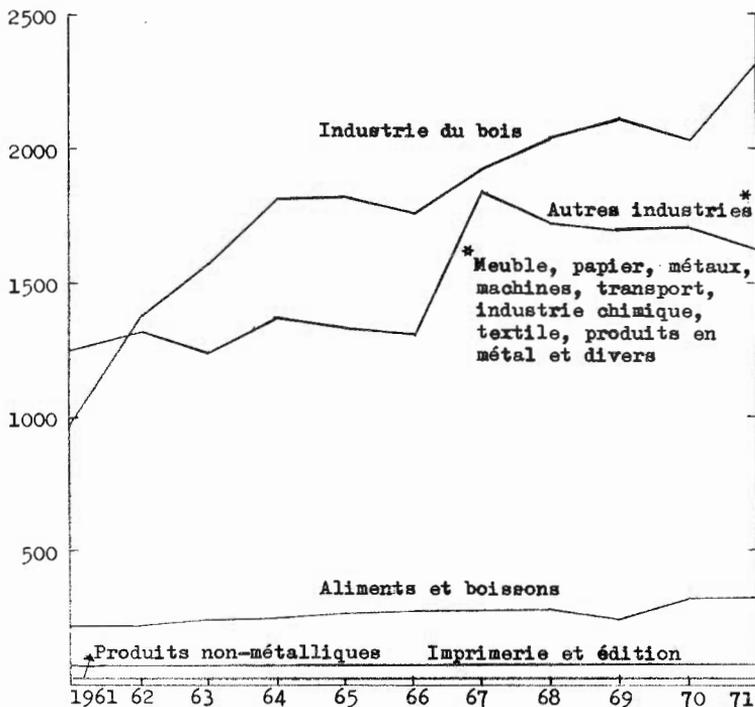
EVOLUTION DES TAUX DE CROISSANCE ET DE L'IMPORTANCE REGIONALE DE QUELQUES
ACTIVITES (1961-1971).

| ACTIVITES | Taux de croissance ¹ | | Part régionale au niveau provincial | |
|--|---------------------------------|--------|--|--------|
| | Province | Région | 1961 | 1971 |
| Industrie manufacturière | 1.0759 | 1.5719 | .7432 | 1.0860 |
| Finances, assurances et im- meubles | 1.4569 | 1.3324 | 1.9559 | 1.0931 |
| Services | 1.4863 | 1.3312 | 2.3701 | 2.1227 |
| Administration publique | 1.4115 | 1.2632 | 2.4901 | 2.2284 |

¹Obtenu en divisant l'emploi en 1971 par celui de 1961.

FIGURE 7

EVOLUTION DE L'EMPLOI A LA PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE (1961-1971)



SOURCE: Compilation spéciale faite par le Bureau de la Statistique du Québec.

Ainsi, le type d'industrialisation n'a pas changé depuis 1961 par rapport à ce qu'il était avant 1961. L'industrie se greffe toujours à l'exploitation des ressources naturelles. On rejoint ainsi l'observation faite par Plourde-Savard et Savard:

En Abitibi-Témiscamingue, l'industrie secondaire est essentiellement axée sur les ressources naturelles (minerai, bois) et malheureusement seules les toutes premières étapes de transformation se font dans la région. Ce phénomène est un handicap sérieux à la consolidation de l'industrie du Nord-Ouest Québécois et au développement régional dans son ensemble (52).

D'autre part, une enquête (53) du Service des Investissements du Bureau de la Statistique du Québec a permis de constater que l'Abitibi-Témiscamingue subirait un recul absolu de 1971 à 1973 dans tous les secteurs à l'exception du secteur commerce, finance et services commerciaux qui demeurerait stable. La part régionale dans le total québécois diminuerait dans tous les secteurs, à l'exception du secteur primaire. On assisterait ainsi à une contraction globale de l'économie:

La région devrait enregistrer une diminution de ses investissements globaux qui passeraient de \$124.4 millions en 1972 à 95.4 millions en 1973, soit une baisse de 23.3%. La part relative de la région dans le total québécois ne serait plus que de 1.86%, comparativement à 2.67% en 1972. Le recul se ferait sentir autant dans les secteurs productifs où l'industrie manufacturière accuserait un recul de 38.2% (-\$8.8 millions) que dans les secteurs non productifs, où la baisse combinée dans les secteurs de l'habitation, des gouvernements et des institutions serait de 37.3% (- \$21.2 millions) (54).

-
- (52) Plourde-Savard, Bibiane et Savard, Noel. "L'industrie manufacturière du Nord-Ouest Québécois". Dans l'Abittibi et le Témiskaming. Hier et Aujourd'hui. Rouyn, Collège du Nord-Ouest 1975, p. 306.
- (53) Bureau de la Statistique du Québec. Formation brute de capital fixe au Québec 1971 à 1973 et estimations d'ordre régional. Québec, 1973. 39p.
- (54) Bureau de la statistique du Québec. Formation brute... Op. Cit.. p. 16.

Les investissements dans le secteur industriel passeraient successivement de \$11,541,000 en 1971 et de \$23,162,000 en 1972 (estimations) à \$14,320,000 en 1973 (prévisions).

En conclusion, l'analyse du comportement récent des divers secteurs d'activités régionales ne permet pas de trouver les germes d'un changement majeur dans la structure actuelle et montre que le taux exceptionnel de croissance industrielle provient de l'augmentation du nombre de travailleurs dans l'industrie du bois à la suite de la consolidation des usines (1961: 95 établissements; 1971: 44 établissements) et de l'implantation d'une usine de pâte à Label-sur-Quévillon provoquant ainsi une hausse relativement importante par rapport au petit nombre initial de travailleurs industriels (3467 en 1961). Il semble donc que l'évolution de la structure d'ensemble se poursuit dans le sens prévu par les tendances décrites dans la première partie de cet article.

2.2 Développement de la Baie de James et son impact réel sur la région habitée.

Il faut distinguer deux niveaux à son impact: un impact direct et un impact indirect. D'abord, l'harnachement des rivières de la Baie de James constitue en lui-même, sans l'ombre d'un doute, un développement au niveau de l'embauche. Ensuite, cet aménagement aura un impact sur les autres secteurs d'activités de la région. Sans pouvoir prévoir ces deux types d'impact, il est possible d'en préciser les limites vraisemblables.

Pendant la construction des barrages et des centrales, (impact direct), on a prévu au maximum 12,000 travailleurs par année. Ces emplois sont en partie temporaires, vu que beaucoup de travaux ne sont réalisables que pendant la saison estivale. Cependant, on peut se poser les questions suivantes:

- a) est-ce que tous ces emplois sont et seront occupés par des gens de l'Abitibi-Témiscamingue? Ceux-ci peuvent-ils remplir les postes spécialisés? Où le gouvernement québécois emploiera-t-il les travailleurs de la Manicouagan et de Churchill Falls?
- b) que feront les Amérindiens qui perdront leur moyen de subsistance vu l'impact écologique des travaux de la Baie de James? Se retrouveront-ils sur le marché du travail ou l'assistance sociale?
- c) a-t-on songé que le déplacement de gens de l'Abitibi-Témiscamingue vers la Baie de James ne règle en rien le problème économique du secteur habité de la région, car il accentue les migrations vers le nord et déplace géographiquement les dépenses de consommation?

L'impact du développement de la Baie de James sur les autres activités sera peut-être moins prometteur qu'on ne le croit. Ainsi, au point de vue minier, l'on doit se poser les questions suivantes:

- a) comme l'exploration minière a été très superficielle dans la région de la Baie de James, on peut se demander s'il n'y aura pas une perte de gisements miniers importante dans les secteurs inondés?
- b) même si la construction d'une route jusqu'aux barrages permet l'accès à de nombreux gisements, sera-t-il rentable de les mettre en valeur vu les frais de transport du minerai?
- c) a-t-on songé que l'impact minier ne se fera pas sentir immédiatement quand il faut compter au minimum environ 5 ans à 7 ans entre la découverte et la mise en production d'un gisement?

Au niveau du secteur forestier, on peut se demander si l'on pourra couper à temps tout le bois commercial des zones qui seront inondées; combien il en coûtera pour le transporter; s'il n'y a pas un danger de pollution des eaux s'il faut noyer le bois (55) qui aurait pu être vendu ou combien il en coûtera s'il faut le brûler. Le projet du siècle est peut-être prématuré, car la récupération du bois commercial (dans les basses vallées surtout) aurait permis d'approvisionner plusieurs usines et de retarder l'échéance fixée en 1985 pour le début d'un déficit dans l'offre du bois pour répondre à la demande (56).

Au niveau touristique, on est en droit de se demander si la Baie de James pourra attirer beaucoup de visiteurs compte tenu de l'éloignement des grands centres urbains versus la longueur des vacances. La faible diversité des activités récréatives et le manque d'équipement d'hébergement, de restauration et de services seront des facteurs limitatifs de la clientèle touristique qui se restreindra à une classe privilégiée possédant le temps, l'argent et les moyens de transport (avions) pour profiter des richesses touristiques de ce territoire. Enfin, l'aménagement hydro-électrique fera disparaître plusieurs frayères sur les rivières harnachées et leurs tributaires et quelques habitats des espèces animales terrestres.

Il faudrait répondre à cette série de questions pour mieux connaître l'impact réel direct et indirect de la Baie de James sur la région. La réponse risquerait de décevoir beaucoup de gens de la région que les organismes officiels trompent plus ou moins volontairement en ne donnant pas assez d'information sur le "projet du siècle" et en n'ayant pas en main toutes les données nécessaires

(55) Selon le Ministère des Richesses naturelles, "certaines étendues de terres boisées seront submergées lors de la création des réservoirs et on calcule qu'environ 1,000 milles carrés de forêts commerciales seraient recouverts".

(56) MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS. Exposé sur la politique forestière. Tome 1. Prospective et problématique. Québec, 1971, p. 56.

pour les justifier. Il faut même se demander si ce projet immense n'est pas une tentative de diversion des problèmes actuels du Québec et de la région. D'autre part, le développement de la Baie de James ne constitue pas un changement dans la structure décrite ci-dessus. Il en constitue un élément de continuation, en y renforçant le caractère primaire de la structure socio-économique régionale, justifié par le marché extrarégional. Enfin, le développement hydro-électrique de la Baie de James est un projet de construction temporaire et si gigantesque que l'Abitibi-Témiscamingue ne pourra y participer faute de potentiel (industries, services...) et qu'elle en profitera relativement peu à court terme (seulement des revenus).

2.3 Autres solutions de rechange plus ou moins partielles et/ou dangereuses pour le développement régional.

Dans l'"Avis" du CERNOQ et du CDSNOQ préparé dans le cadre des travaux de la Mission de Planification, on trouve une série de suggestions pour "consolider" l'Abitibi-Témiscamingue. La Mission de Planification du Nord-Ouest Québécois propose également un certain nombre d'actions pour maintenir un certain seuil de population. D'autres travaux font également état de certaines solutions. Parmi toutes ces solutions, on peut en distinguer trois types:

- a) solution d'ajustement ou d'optimisation: elles ne font que suggérer un meilleur fonctionnement du système actuel. Profiter au maximum de l'exploitation des ressources en est un exemple.
- b) solution de "rééquilibrage" du rapport de force entre régions périphériques/régions centrales. Cette solution, de type étatique, rejoint par exemple l'idée d'"un fonds de péréquation inter-régional"(57) et celle de décentralisation des pouvoirs. Cette solution de "rééquilibrage"

(57) CERNOQ et CDSNOQ. L'orientation du développement et de l'action de développement. Dans L'"Avis". No 1. Rouyn, 1971. p. 32.

peut donner lieu à la création de nouvelles activités motrices et/ou à l'amélioration dans la situation présente.

- c) solutions qui visent à créer d'autres activités motrices: tourisme, industries, exploitation des ressources aquatiques... Ces solutions sont des actions de reconversion et/ou de diversification de l'économie selon les lieux.

Cette section vise à faire une revue de ces dernières solutions pour voir si elles permettraient des changements dans la structure régionale des activités économiques. Les solutions passées en revue sont l'industrialisation, le tourisme, le projet du grand canal et l'utilisation de l'espace à d'autres fins.

Selon la Mission de Planification, l'option "industrie secondaire" est irréalisable:

Considérant le volume de la population régionale (seulement 160,000), le faible degré d'urbanisation, la situation géographique par rapport à Montréal et Toronto et les tendances passées qui ont marqué l'évolution, il semble y avoir peu de chance de développer à des dimensions comparatives des industries qui ne sont pas liées assez directement aux ressources régionales, en particulier la forêt et les mines.

Ainsi, l'option de l'industrie secondaire ne serait valable pour le Nord-Ouest que dans cette perspective: croissance des industries liées aux ressources en favorisant, il va de soi, la transformation la plus poussée dans les régions d'exploitation (58).

Cette même Mission souligne aussi qu'un secteur industriel axé sur les ressources peut être limité. Elle croit que le Ministère de l'Industrie

(58) MISSION DE PLANIFICATION DU NORD-OUEST QUEBECOIS. Op. cit., p. 137.

et du Commerce devrait réaliser des études sur l'implantation possible d'industries d'équipements miniers et forestiers et de produits du bois.

Quant au CERNOQ et au CDSNOQ, ils répliquent que l'innovation industrielle n'est pas l'apanage des grands centres urbains et des grandes entreprises comme le suggère le rapport du groupe Raynauld, Higgins et Martin:

Le cas Bombardier (la seule véritable percée du Québec dans le domaine industriel depuis dix (10) ans) et le cas des industries Tanguay au Lac St-Jean ont démontré deux vérités qui vont à l'encontre des croyances générales:

-Ils ont démontré, en premier lieu, que les grands centres ne sont pas le lieu exclusif des développements industriels significatifs.

-Ils ont aussi démontré que les grandes masses de capitaux et les grandes concentrations industrielles ne sont pas les seuls générateurs de tels développements (59).

Ces organismes affirment, qu'au moins la première transformation des ressources doit-être faite sur place, qu'il faut soutenir les industries liées aux ressources naturelles et qu'une politique de transports favorable à la région doit-être élaborée. La Société Technique d'Aménagement Régional Inc. (SOTAR) a réalisé une étude des besoins en espaces industriels pour le Ministère de l'Industrie et du Commerce. On y fait état des perspectives de développement industriel "en fonction des sources d'appel possibles (ressources, marché régional, "marché extra-régional" et du développement de

(59) CERNOQ et CDSNOQ. Le développement des différents secteurs de l'activité économique. Dans L'"Avis", No 2. Rouyn, 1971. p. 35.

la Baie James (60). Pour les industries liées aux ressources, on écrit que:

...les industries d'amont sont presque totalement absentes du tableau et leurs chances d'en susciter l'apparition dans le Nord-Ouest sont très aléatoires et, pour ainsi dire, nulles. Même si elles peuvent compter plusieurs entreprises pour les représenter, les industries d'aval n'occupent qu'une faible partie de l'éventail possible des industries de ce type: liées aux productions forestières et agricoles, elles voient leur développement plafonné dès le départ par la faible population régionale qui restreint d'autant le marché (61).

Pour les industries justifiées par le marché local et/ou régional, le diagnostic de Sotar est clair:

Le bassin de consommation du Nord-Ouest englobe environ 166,000 personnes. Ce volume pourrait être particulièrement attrayant s'il était le fait d'une agglomération ou de quelques-unes réunies en un noyau articulé, s'il était le fait d'un territoire relativement petit ou, tout au moins, situé à proximité des foyers de l'oekoumène principal: il exprime au contraire une distribution démographique diffuse (4 personnes au mille carré) et accentue de ce fait le caractère fragile du marché régional. De plus les distances sont grandes tant entre les différents points de la région qu'entre ceux-ci et les principaux centres extra-régionaux. Ces raisons expliquent les limitations et conséquemment la faiblesse de ce marché; elles disent également pourquoi les industries de marché représentées sont des industries dites de premier palier (cimenteries, etc) préoccupées de satisfaire les besoins collectifs ordinaires d'une population (62).

Pour le marché extra-régional, il est illusoire de penser y répondre à cause d'un manque de main-d'oeuvre diversifiée et spécialisée et de l'éloignement. Quant à l'impact de la Baie de James, Sotar n'en voit aucun sur le plan de l'implantation industrielle. Les services liés aux activités de passage (routes, aéroports, chemin de fer...) pourront en bénéficier, et indirectement l'industrie locale déjà implantée et justifiée par ces besoins en

(60) SOTAR. Etude des besoins en espaces industriels des agglomérations d'Amos, La Sarre, Lebel-sur-Quévillon, Malartic, Matagami, Noranda, Rouyn, Senneterre, Val-d'Or, Ville-Marie. Horizon 1986. Montréal, 1975. p. 36.

(61) Ibid., pp. 40-41.

(62) Ibid., p. 42.

services. En conclusion, il est possible d'affirmer que l'industrialisation de la région est impossible et que seule l'industrie liée aux ressources naturelles et au marché régional peut s'implanter et se développer. Ainsi il n'y a pas dans ce secteur une possibilité de changement de la structure économique régionale pour les années à venir.

Du côté touristique, on ne décèle pas non plus des facteurs de changement à la situation présente. Même si la région possède un certain potentiel touristique, il ne faut pas s'illusionner sur le rôle futur de cette activité. C'est certain qu'on pourra développer le potentiel récréatif pour la population régionale. Pour la clientèle venant de l'extérieur de la région, il semble que la chasse et la pêche soient les deux seules activités récréatives à mettre en valeur. Le reste du potentiel pourra faire l'objet d'une conservation ou d'une protection pour l'avenir. La spécialisation dans ces secteurs s'explique par l'éloignement des marchés et par la qualité exceptionnelle de la ressource (63), qui ne peut toutefois supporter qu'une utilisation extensive. Cependant, il serait dans l'intérêt régional, à cause des désavantages énormes de la région au point de vue culturel et loisirs, de favoriser l'utilisation de la ressource faunique et aquatique par les gens de la région avant ceux de l'extérieur. L'éloignement des grands marchés rend douteuse la rentabilité de l'aménagement d'un parc dans le Témiscamingue, à moins que des priorités de conservation et d'équilibre naturel n'existent. Le problème du marché est crucial, comme l'illustre l'expérience du terrain de jeux aménagés à Rollet.

Le reboisement peut-il constituer une solution au sous-emploi régional? Voilà une suggestion souvent reprise par des gens et les organismes intéressés à l'avenir de l'Abitibi-Témiscamingue. Il faut préciser à ce sujet deux points majeurs qui diminuent nettement l'optimisme de certains. D'abord, d'après un comité d'étude conjoint formé d'ingénieurs forestiers et d'agronomes, il

(63) Le nombre total d'originaux tués et déclarés en Abitibi-Témiscamingue (zones de chasse J2, J3 et K) fut de 3085 en 1973, soit 40.77% de tous les originaux tués dans la province. Voir Annuaire du Québec 1974 (1975) p. 562. et SERVICE DE LA RECHERCHE. Bulletin statistique. Québec, Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, 1975. Carte des zones de chasse sportive au Québec.

y aurait 2.5 millions d'acres (4,000 milles carrés) de terrains privés à reboiser et le quadruple pour les forêts publiques. Selon ce comité, il faudrait 12.5 milliards de plants de reboisement et il ajoute qu'"au rythme actuel de la production des pépinières gouvernementales, soit 40 millions cette année, il faudrait plus de 300 ans pour compléter l'opération reboisement (64). La situation provinciale se retrouve au niveau régional, car la production actuelle des pépinières régionales, (d'autant plus que le Ministère des Forêts désire en fermer une) ne suffira pas au besoin.

D'autre part, il faut se demander si on devrait pas reboiser le sud de la province où la croissance des arbres est meilleure et où on trouve des problèmes d'approvisionnement des usines à la suite du déplacement vers le nord des zones d'exploitation forestière.

Après l'agriculture, la forêt, les mines et enfin l'hydro-électricité, un ingénieur, Thomas-W. Kierans, et son frère ont élaboré dans les années 1950 le projet du Grand Canal(65). L'ingénieur a proposé d'alimenter en eau le bassin hydrographique du Saint-Laurent. Cette alimentation semble éventuellement nécessaire pour subvenir au besoin en eau potable des villes canadiennes et américaines. La ville de Chicago, par exemple, pourrait déjà augmenter son approvisionnement en eau potable dans le lac Michigan. Cet apport en eau permettrait de stabiliser les eaux à un niveau suffisant sur les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent et aussi de créer une voie navigable de la Baie de James aux Grands Lacs. Ce projet a reçu l'appui de plusieurs professeurs d'université et d'organismes américains. Des études préliminaires ont été faites. Voici une description de ce projet:

Le principe fondamental du projet consiste à retenir l'eau des rivières de la Baie James à leur embouchure, puis à la remonter jusqu'au partage des eaux avec le bassin de la rivière Outaouais (près d'Amos) au moyen de pompes et de sept

(64) LACOMBE, Réjean. Il faudrait 300 ans pour reboiser nos forêts. Dans Le Nouvelliste. Mercredi 11 juin 1975.

(65) MARTEL, J.J.. L'Abitibi voit grand..! Le projet du Grand Canal. Dans Journal de Montréal. Mercredi, 1 juillet 1970. p. 38.

barrages de rétention. Ensuite, l'eau descend la vallée de l'Outaouais pour être remontée au lac Nipissing avant d'emprunter la rivière des Français jusqu'au lac Huron. Parce que l'eau est prise juste avant d'être déversée dans la Baie James, le système peut être considéré comme en étant un de recyclage et non pas un de simple vente d'eau (66).

Ce projet serait entièrement financé par les Américains, les acheteurs de cette eau. Les avantages sont la vente d'eau, la création de voies d'accès à la Baie de James, par route et par eau, mais l'inconvénient est d'utiliser une bonne partie du potentiel énergétique de la Baie de James.

Ce projet souligne que l'Abitibi-Témiscamingue n'est pas dépourvue d'intérêt. Deux autres événements, plutôt bizarres, montrent que la région peut retenir l'attention de beaucoup de gens, même des Etats-Unis. Ainsi, certaines compagnies américaines ont transporté des déchets industriels à Preissac pour respecter une loi américaine sur la pollution (67). D'autre part, les gens ont vu une telle importance à la vente de terres à des Américains, qu'ils ont créé l'Association coopérative immobilière d'Abitibi-Témiscamingue (A.C.I.A.T.) (68).

De la région-poubelle à la région industrialisée, les solutions dans le contexte actuel risquent de toute façon d'être justifiées et pensées de l'extérieur de la région. C'est là l'observation dominante à faire sur les solutions proposées pour le maintien ou le développement de l'Abitibi-Témiscamingue. La théorie des "Staples" ou "produit de base" élaborée par H.A. Innis semble s'appliquer de façon inéluctable et implacable. Le véritable pouvoir n'est pas dans la région; il est ailleurs. En résumé, l'analyse de ces supposées "solutions" permet de constater qu'elles ne sont même pas en fait des

(66) MISSION DE PLANIFICATION DU NORD-OUEST QUEBECOIS. Op. Cit. p. 186.

(67) LAUZON, Adèle. C'est dans la cour du voisin (Preissac, en Abitibi) qu'une firme américaine brûle ses produits polluants (opération interdite aux E.-U.). Dans Perspectives. 16 septembre 1972. pp. 20-24.

(68) SAINT-JEAN, Armande. Abitibi, USA. L'oncle Sam achète, achète. Dans Le Maclean. Novembre 1971. pp. 20-26.

"sauts structurels" (69) ou une rupture sur le passé et qu'elles concernent toujours les éléments principaux de la nature (eau, flore, faune, sous-sol, sol, et espace).

2.4 Prise de conscience des problèmes régionaux et découragement.

Il peut être intéressant de voir l'attitude des gens de la région face aux problèmes décrits précédemment. Elle peut même être à la base d'un changement structurel important. Le Conseil Economique Régional du Nord-Ouest Québécois (C.E.R.N.O.Q.) et par la suite le Conseil Régional de Développement de l'Abitibi-Témiscamingue (C.R.D.A.T.), les travaux de la Mission de Planification sont à la fois le résultat d'une prise de conscience régionale des problèmes et son amorce (70).

Les gens ont généralement adopté trois attitudes face à la situation sociale et économique régionale. Mis à part le groupe de ceux qui ne s'en préoccupent pas, il est possible de dégager trois groupes de gens selon leur attitude face à l'avenir de la région:

- a) ceux qui ne voient pas d'avenir à l'Abitibi-Témiscamingue et qui le manifestent ouvertement. Ils proviennent de la classe instruite, sont jeunes et parfois sont originaires de l'extérieur de la région.
- b) ceux qui n'en voient pas non plus, mais qui ne le disent pas et/ou qui ne veulent pas se l'avouer. Les premiers se retrouvent, on le comprend bien, et c'est normal compte tenu de leur fonction, surtout dans la fonction publique à divers échelons, tandis que les seconds font partie du groupe des "pionniers" ou des hommes d'affaires locaux ou régionaux. Ces derniers constituent les "croyants" de la "fausse croissance" et "l'establishment" régional, donc partisans d'une forme de statu quo ou d'un optimisme à courte vue.

(69) GOUX et MOREL. Op. cit. p. 248.

(70) FORTIN, Gérald. La fin d'un règne. Montréal, Hurtubise HMH, 1971. pp. 370-376.

- c) ceux qui croient à son avenir et qui travaillent pour trouver des solutions. Ces gens constituent un groupe de revendicateurs (C.R.D., Comités de Citoyens, militants syndicaux et "coopératifs", comité des paroisses marginales) auprès des gouvernements provincial et fédéral.

Sur le premier groupe, il n'y a rien à souligner, sinon qu'on devrait leur dire qu'ils ont peu d'avenir dans la région, qu'il serait préférable pour eux et pour la région de la quitter. Plusieurs se demandent pourquoi ils ne sont pas encore partis.

Il est intéressant d'étudier le mythe de la fausse croissance qu'on retrouve dans le second groupe. La fausse croissance englobe plusieurs types de croissance:

- a) une croissance économique absolue s'accompagnant d'une décroissance au niveau relatif soit par rapport au reste de la province (disparités spatiales accentuées), soit par rapport au volume démographique régional (décroissance per capita).
- b) une "croissance d'amélioration". Par exemple, la création de centres d'achats ne se justifie pas uniquement par l'augmentation absolue du pouvoir d'achat (ou des revenus), mais surtout par des changements dans le comportement du consommateur (achats dans les grands magasins spécialisés où le choix et le prix sont meilleurs, achats groupés, accessibilité par automobile...)
- d) une croissance absolue due à un changement dans la répartition par type de consommateurs. Ainsi, la forte demande de logements dans certaines villes ne provient pas de l'augmentation de la population (le cas se produit même avec une diminution (Rouyn-Noranda), mais de celle du nombre de ménages (causée par une plus forte proportion d'adultes).

Ce sont ces "croissances" qui entretiennent fortement le mythe de la croissance parmi l'élite locale et régionale. Cette croissance constitue un leurre, une illusion et une duperie que les politiciens utilisent habilement pour garder

leurs places et leurs votes,

Parmi le groupe de la troisième attitude vis-à-vis les problèmes régionaux on retrouve les meilleurs éléments régionaux pour l'avenir de la région. Cependant, il y en a certains qui, tout en travaillant pour l'avenir de la région, revendiquent seulement lorsque leurs amis ne sont pas au pouvoir. L'esprit de parti transcende alors les inégalités régionales. Depuis 10 à 15 ans, le parti au pouvoir tant au fédéral qu'au provincial, est celui qui réussit le plus à transcender ces disparités, tandis que les partis de l'opposition réfléchissent des préoccupations plutôt régionales. Le Crédit Social est l'un de ces derniers et traduit sur le plan politique une conscience réelle des problèmes régionaux. Le désir d'améliorer une situation peut s'accompagner aussi de contradictions.

L'une de celles-ci est de croire que tout ce qui vient de l'extérieur est toujours et sans contredit le meilleur. La limite ultime et la plus stupide de cette attitude est de défendre le titre de capitale régionale pour Rouyn-Noranda pour l'Abitibi-Témiscamingue (quand ce n'est pas pour l'ensemble du Clay Belt) tout en refusant aux équipements de la capitale la chance de l'épauler pour ce titre et de se développer (71). Cette attitude s'accompagne aussi de son contraire, celle d'utiliser les services régionaux quand on ne veut pas et/ou ne peut pas payer. On les utilise parfois à regret, tout en faisant tout pour les avoir gratuitement.

Quelle que soit la typologie des attitudes face aux problèmes régionaux, c'est celle des jeunes qui est la plus inquiétante. L'exemple du campus de l'Université du Québec à Rouyn-Noranda est peut-être le meilleur à ce point de vue et fournit probablement un bon indice de leur comportement; les étudiants du Cegep de Rouyn-Noranda qui ont manifesté leur désir d'étudier dans ce campus ont donné comme raisons majeures:

(71) A titre d'exemple concret, on peut mentionner la réalisation de la carte de Rouyn-Noranda. Celle-ci aurait pu être réalisée à un moindre coût à Rouyn (frais de transports, de communications et de séjour non compris) et avec autant de qualité qu'ailleurs. La qualité n'aurait pu y être inférieure compte tenu des frais occasionnés. L'utilisation de cet exemple n'enlève rien à la qualité de la carte et à la compétence de ses auteurs.

- a) la proximité de l'Université vs leur domicile familial.
- b) la somme des dépenses prévues pour étudier à Rouyn leur semble moins élevée qu'en allant à un autre campus universitaire.

Ces deux raisons sont évidemment étroitement liées et n'en constituent qu'une seule d'ordre "pécunier" (72).

D'autre part, les étudiants qui se proposaient "d'étudier dans un campus universitaire autre que Rouyn, mais dans une discipline offerte par l'Université du Québec à Rouyn" (72), ont donné comme principale raison de départ l'attrait de la grande ville. Il est à noter également que ces mêmes étudiants ne reviendront probablement pas dans leur région et qu'ils seront "remplacés jusqu'à un certain point par des jeunes professionnels, venus d'autres parties de la province pour tenter leur chance dans un coin de pays qui selon eux, semble voué à un avenir fort prometteur" (73), en ajoutant aussi "pour eux". Combien de ces jeunes ont eu l'Abitibi-Témiscamingue comme tremplin professionnel?

L'attitude des gens de l'extérieur de la région n'est pas non plus toujours favorable à l'esprit de créativité des gens de l'Abitibi-Témiscamingue. La perception des gens du "sud" de la province sur la région ne semble pas avoir beaucoup évolué depuis la période de la crise économique. Si on connaissait cette perception, il faudrait probablement être plus sévère pour ces gens que pour les Abitibiens et les Témiscamiens ne croyant pas à l'avenir de leur région ou ne voulant pas voir les problèmes. Un exemple de cette perception peu reluisante, le seul qui nous vient à l'esprit, concerne le climat. Les gens du "sud" croient encore aux "montagnes" de neige et aux froids peu supportables.

-
- (72) SAINT-LAURENT, Gilbert. Orientation probable des cégepiens de Rouyn pour septembre 1973. Rouyn, Université du Québec, 1973. Sans pagination.
 - (73) DRAPER, Michael. Le grand malaise du Nord-Ouest Québécois -11- La tutelle de la Noranda Mines et les difficultés économique-sociales. Dans Le Devoir, Lundi, 5 décembre 1966. p. 5.

Ce qui est loin d'être la réalité pour celui qui a vécu dans la plaine du Saint-Laurent et dans l'Abitibi. Il ne tombe que 101.9 pouces de neige par an à Amos et 78.1 à Ville-Marie, alors qu'à Québec et à Montréal (Jardin Botanique) la précipitation annuelle totale en neige est respectivement de 122.0 et de 110.1 pouces (74). Il faut observer que les climats secs, dont celui de l'Abitibi-Témiscamingue, sont plus confortables que les climats plus humides, même si ces derniers sont légèrement plus chauds. A bien d'autres points de vue, la perception du "sud" est aussi mauvaise et ne rend pas justice à l'immense travail fait par les gens de la région.

Malgré toutes ces attitudes possibles, le groupe des gens préoccupés par l'avenir de leur région grossit de jour en jour depuis une dizaine d'années. La création du Conseil Economique Régional du Nord-Ouest Québécois, devenu par la suite le Conseil Régional de Développement de l'Abitibi-Témiscamingue(75), témoigne d'une conscience de plus en plus profonde des problèmes régionaux. Cette conscience s'est développée au cours des dernières années avec le chômage accru, les travaux de la Mission de Planification, la fermeture des mines et l'abandon de l'agriculture. Cette conscience d'un sous-développement relatif et d'une faible industrialisation s'accompagne parfois d'une fierté régionale de plus en plus négative tendant à nier les faiblesses régionales tout en espérant une solution miracle ou en affichant un optimisme exagéré, ou d'un découragement de plus en plus apathique. Malgré cela, une augmentation de la conscience des problèmes constitue un facteur important de développement, tout au moins à long terme. Cette conscience des problèmes amènera la population à se grouper et à aplanir les divergences et les querelles de clocher. C'est ainsi que prend forme une véritable conscience régionale sans laquelle le développement est impossible. On ne peut pour l'instant prévoir son impact. Il se fera sûrement sentir sur l'imagination créatrice qui n'est pas une carence

(74) VILLENEUVE, G.-OSCAR. Sommaire climatique du Québec, Québec, Ministère des Richesses Naturelles, 1967. pp. 95-101.

(75) Il faudrait peut-être repenser cet organisme en fonction des critiques soulevées lors d'une consultation populaire faite dans le cadre du Programme "Perspectives Jeunesses" (Cf. Document: "Consultation populaire sur le CRDAT, été 1974, 29 pages).

régionale comme le démontrent tous les projets mis de l'avant (Exemple: route Villebois-Baie de James) (76). Son impact a déjà commencé à se faire sentir par quelques manifestations plus ou moins négatives: l'idée de la onzième province, les résultats électoraux. Quoi qu'il en soit, c'est à notre avis, le meilleur espoir pour l'avenir. Reste à savoir si son impact donnera des résultats concrets et réels pour l'Abitibi-Témiscamingue. Bref, seule une population bien informée et ayant développé une conscience régionale pourrait constituer le point de départ d'une coupure structurelle, mais l'exode massif d'une population jeune ou dynamique laisse songeur sur une telle éventualité.

2.5 Faut-il rester ou partir?(77) ou les éléments majeurs de la prospective.

Le diagnostic régional et l'analyse sommaire de quelques hypothèses de solution amènent à poser la question fondamentale: faut-il rester ou partir? Faut-il sauver l'Abitibi-Témiscamingue? Qu'implique chacun des termes "rester" et "partir? C'est là une question qui n'a pas qu'une valeur théorique, mais pratique à tous les niveaux de la réflexion régionale.

Rester dans la région signifie sûrement qu'il faudra se contenter d'avoir comme activité motrice régionale la seule exploitation des ressources naturelles régionales. Il semble, comme on l'a démontré, illusoire de chercher dans l'industrialisation et l'urbanisation une politique de relance de l'économie régionale (78). Une politique d'aménagement centrée sur l'exploitation des ressources naturelles signifie également qu'il est illusoire

-
- (76) L'esprit pionnier caractérisant la période de colonisation de la région persiste encore. C'est là une caractéristique régionale difficile à apprécier et à mesurer.
- (77) L'idée du titre de cette section a pour origine la lecture du document, "Partir ou rester" de Dumulon, Audet, Perreault et Lavigne. Cependant nous avons inversé les deux termes, parce que la solution "Partir" est justifiée seulement après avoir exploré les différentes avenues possibles d'un développement harmonieux et réaliste.
- (78) Dans un langage désinvolte et insolent, on pourrait dire que la région n'est pas capable de "vendre" sa main-d'oeuvre, même pas à bon marché.

de trouver une vocation autonome pour la région, qu'elle restera et deviendra de plus en plus "ouverte" sur l'extérieur, qu'elle sera faiblement peuplée avec toutes les conséquences avantageuses ou désavantageuses que cela comporte. Une plus grande ouverture sur l'extérieur est à prévoir parce que, dans le contexte économique actuel, la tendance à la concentration industrielle (regroupement des petites entreprises dans une seule) provoquera la fermeture de petites industries locales importantes au profit d'entreprises situées dans les grands centres urbains de Montréal, d'Ottawa et de Toronto.

Le second point majeur à retenir est le suivant: quelles que soient les créations d'activités économiques dans la région, elles risquent toutes d'arriver plus ou moins en retard pour enrayer immédiatement le fléau du chômage et de l'exode. Elles arriveront probablement lorsque la région aura rétabli un nouvel équilibre entre sa population et ses emplois. C'est voilà dix ou quinze ans qu'on aurait du créer des emplois, car c'est à cette époque que correspond la venue massive de jeunes travailleurs sur le marché et aussi, malheureusement, le début du ralentissement de l'activité économique. Cet écart n'a fait que s'élargir entre les deux provoquant ainsi un exode massif des jeunes travailleurs vers l'extérieur.

Cet exode de jeunes a tellement travaillé l'esprit des gens de la région qu'ils en sont venus à se demander s'il ne fallait pas quitter tout simplement la région. C'est la seconde alternative qui a mérité une attention de la part de plus en plus de gens. Cependant, l'Abitibi-Témiscamingue peut profiter de l'expérience acquise dans l'Est du Québec. Dans cette dernière région, on a prévu des incitations financières pour le déplacement de personnes de l'arrière-pays en stagnation vers les centres urbains. Les résultats n'en ont pas été bénéfiques, lorsqu'on en dresse le bilan (79):

(79) DUGAS, Clermont. "Le développement régional de l'est du Québec de 1963 à 1972". Dans Cahiers de Géographie de Québec, vol. 17. no 41. septembre 1973. pp. 296-300.

- a) le déménagement de population ne s'accompagne pas nécessairement d'une politique d'accueil: notamment la création d'emplois dans les centres d'accueil. "Beaucoup de relocalisés ont quitté un emploi plus ou moins rémunérateur et une résidence de qualité souvent discutable, mais dont ils étaient propriétaires, pour devenir dépendants de l'assistance sociale dans les centres désignés et occuper un logement dans les zones de H.L.M. devenues en quelque sorte des périmètres d'assistés-sociaux"(80).
- b) "Les services nouveaux qu'on prétend leur offrir ne contrebalancent pas toujours les avantages qu'ils perdent dans un milieu où la vie communautaire est très intense"(80). A notre avis, il n'est pas non plus certain que les services présents à la fois en campagne et dans les grands centres urbains soient plus accessibles dans les grands centres;
- c) "En plus de subir un déracinement social, le relocalisé est aux prises avec un coût de la vie plus élevé. Son intégration à la vie de son nouveau milieu étant difficile, il ne peut contribuer efficacement à son dynamisme. A toute fin pratique, les relocalisés facilitent l'octroi de subventions aux localités d'accueil, en gonflant leur population, mais ne constituent pas pour autant des générateurs d'emplois (80).
- d) "Enfin, le départ des relocalisés de leur communauté de base crée une désorganisation sociale dont l'effet d'entraînement peut s'avérer dangereux pour les localités dont la santé économique est déjà fort précaire, et que l'on voudrait stabiliser"(80), ce qui signifie "un accroissement des coûts sociaux pour ceux qui restent (81).
- e) une politique de "fermeture" ne diminuera pas tant que cela les coûts d'entretien de l'infrastructure. Il faudra par exemple garder toutes les routes pour l'exploitation forestière et la protection contre les feux de forêt.

(80) Ibid. p. 297.

(81) Ibid. p. 298.

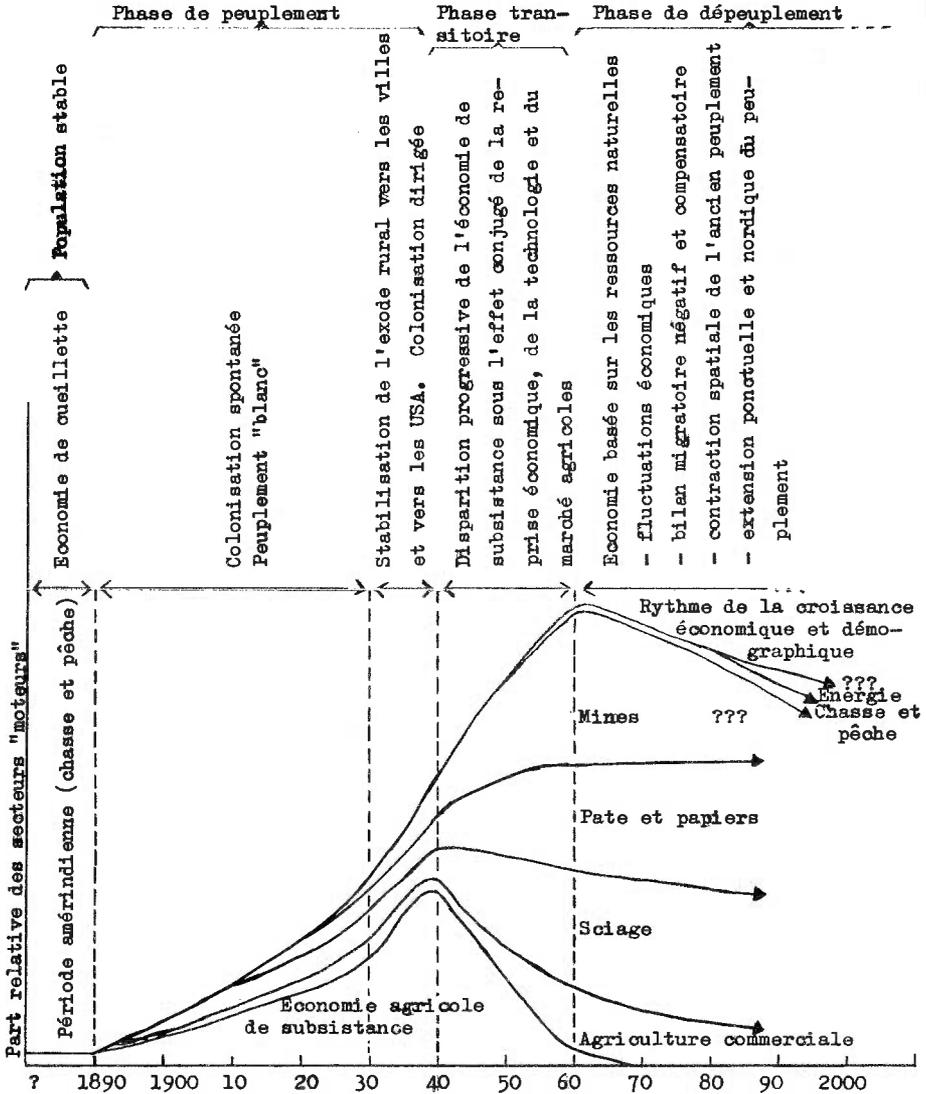
Il faut donc une politique de création d'emplois. Il semble qu'à l'heure actuelle elle soit illusoire. D'autre part, avec une seule politique de maintien du volume d'emplois, il faut accepter l'exode comme phénomène compensatoire, car l'arrivée de jeunes sur le marché du travail exige toujours une augmentation du nombre d'emplois. De toute façon, on verra à accorder une priorité aux gens de la région, même à compétence un peu inférieure; car, à long terme, la stabilité de la main-d'oeuvre compenserait nettement (même en termes financiers) les avantages obtenus par une meilleure compétence (82). La mobilité des compétences, plus forte dans ces régions peu concurrentielles au point de vue main-d'oeuvre, est néfaste sur le fonctionnement de toute entreprise, d'autant plus que ces compétences y auront acquis leurs premières expériences et que les nouveaux arrivants en seront encore à leurs débuts.

D'autre part, pour beaucoup d'employeurs, la compétence est abusivement assimilée à la spécialisation. Or les régions à faible densité ont surtout besoin d'une main-d'oeuvre plus polyvalente. Si dans les grandes régions urbaines, la spécialisation est nécessaire à la compétence, la polyvalence l'est dans les régions périphériques. Malgré tout, il serait absurde de ne pas faire appel à l'extérieur de la région pour remplir certaines tâches spécialisées et pour combler les besoins en main-d'oeuvre lorsqu'un grand projet d'exploitation des ressources naturelles débutera et que la main-d'oeuvre locale et régionale ne suffira pas. Il faudra nécessairement penser à des primes qui tiennent compte de l'environnement (isolement et éloignement), du coût de la vie et des services et du type de travail de l'employé (un ingénieur, un professeur d'université, un médecin... doivent entretenir de plus fortes

(82) Il va de soi qu'il y a des seuils limites à une telle politique.

FIGURE 8

SCHEMA TEMPOREL DE LA STRUCTURE ECONOMIQUE DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE



relations avec les autres membres de leur profession, qu'un travailleur manuel, un bûcheron, etc.) (83,84).

A la fin de cette section et au risque de se répéter, il est possible de donner les éléments majeurs du futur de l'Abitibi-Témiscamingue. Deux schémas représentent d'une façon simplifiée et fonctionnelle l'évolution probable de la région. Il ne faut évidemment y voir que des dates et des lignes indicatrices de l'évolution future de la région (Figures 8 et 9).

Grâce au schéma temporel on peut voir les différentes étapes de l'évolution des activités motrices de 1890 à 1985. Ces étapes peuvent être définies différemment selon la date d'arrivée de nouvelles activités, selon le rythme de croissance économique, selon le type d'économie (subsistance ou de marché), selon l'ethnie, et, enfin, selon les modalités du peuplement ou du dépeuplement. Les aspects majeurs à retenir pour le futur (1985) sont les suivants:

- il n'y aura probablement pas de changement majeur dans les tendances actuelles. L'exploitation des ressources naturelles sera encore la "raison de vivre" de la région. Les mines, la forêt, l'hydro-électricité, la chasse et la pêche sportives seront les activités motrices. Les implantations industrielles, s'il y en a, se grefferont à l'exploitation des ressources naturelles. Il n'y aura donc pas de "sauts structurels" dans l'économie.

(83) HAMELIN, Louis-Edmond. "Un système zonal de primes pour les travailleurs du Nord. Un exemple de géographie appliquée". Dans Cahiers de Géographie du Québec. Nos 33 et 34., 1970 et 1971. pp. 309-323 et pp 5-27

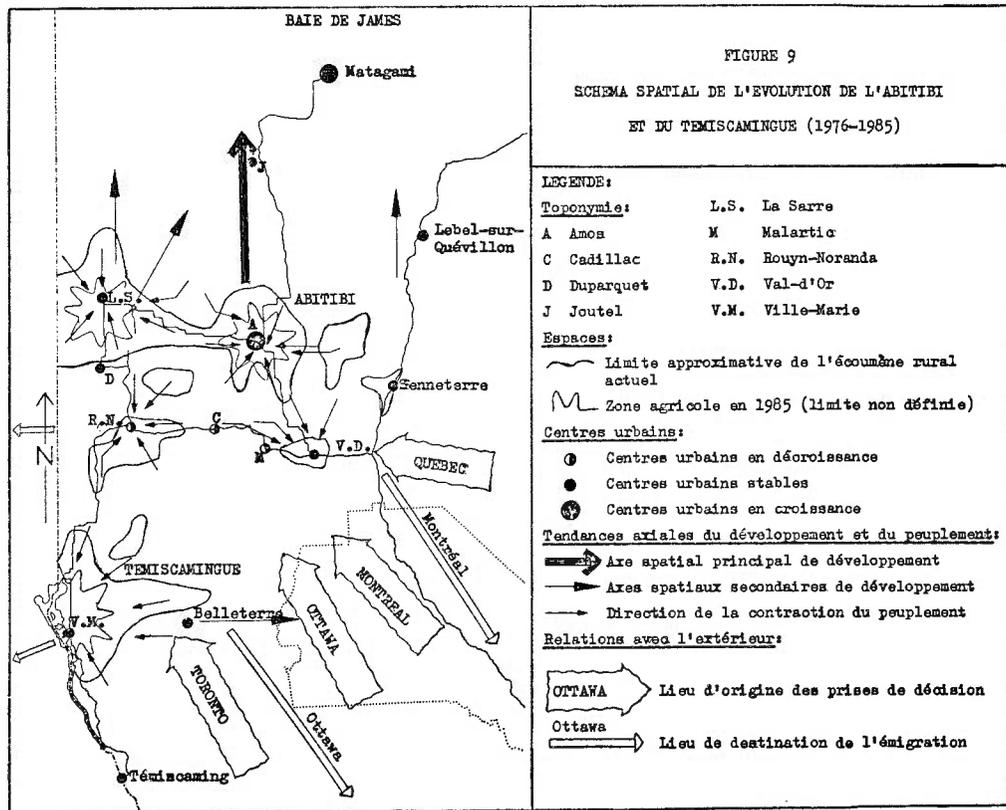
(84) En poussant cette logique, il faudrait songer aussi à des primes dites de transport: primes d'aller et primes de retour. Cette dernière n'existe pratiquement pas. Quelques entreprises payent pour le déplacement de leurs employés (cadres et professionnels), mais ceux-ci demeurent toujours dans l'entreprise. Le problème se pose surtout pour les employés ayant perdu leur emploi. Un travailleur ayant une famille et un mobilier y songe avant d'émigrer dans une région éloignée des grands centres, surtout si ses chances d'y trouver un emploi du même type sont minces. Les primes devront être données autant aux résidents de la région qu'aux nouveaux arrivés, sinon ce serait une injustice sociale.

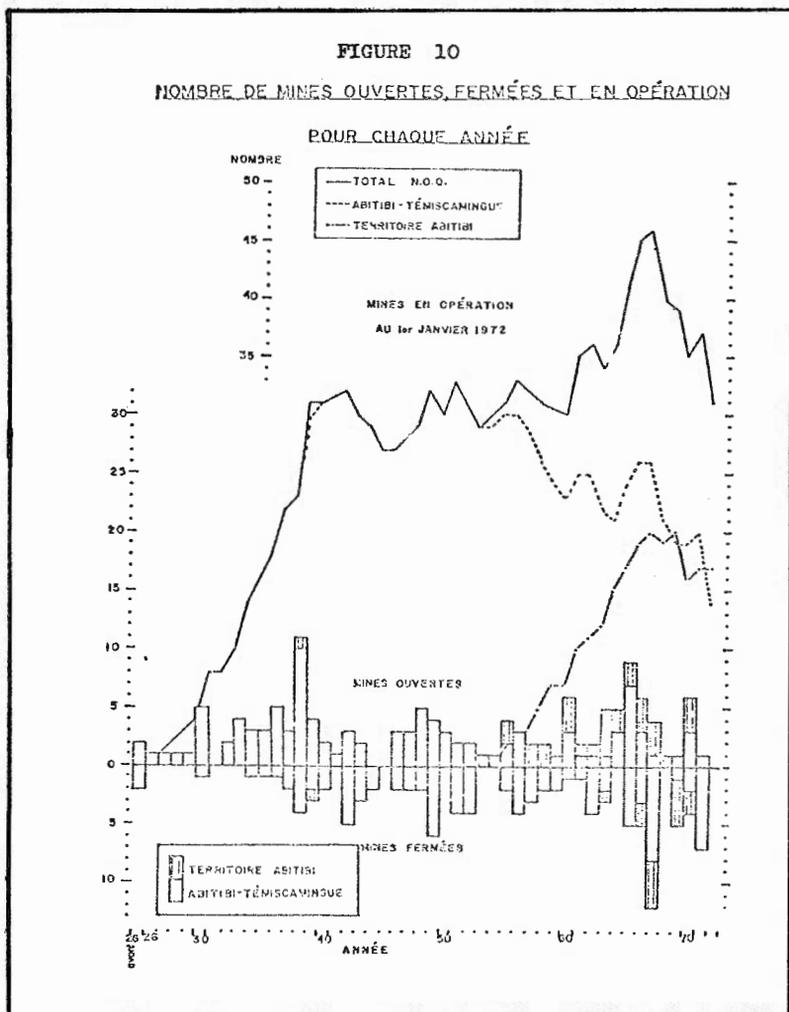
- l'activité forestière (sciage, pâtes et papiers) prendra une part relative (la part absolue prise sera minime) plus importante dans la structure économique régionale, et cela parce que d'autres secteurs subiront une diminution absolue (mines et agriculture).
- l'agriculture ne sera plus une activité motrice, mais bien un secteur de soutien pour répondre aux besoins régionaux.
- l'exploitation des ressources naturelles fluctuera selon les conditions nationales et internationales du marché. Un mouvement migratoire compensatoire obéira à ces fluctuations.

Le schéma spatial complète le précédent en montrant l'évolution de l'économie dans l'espace tant pour les centres que pour les surfaces.

Voici les aspects à retenir:

- au niveau régional, l'axe du développement sera sud-nord, avec l'exploitation forestière, minière et hydro-électrique des ressources les plus nordiques. Un graphique illustrant l'évolution passée du nombre de mines confirme cette affirmation (Figure 10).
- l'axe majeur vers le Nord passera par la route Amos-Matagami; deux axes secondaires partiront de La Sarre - Macamic et de Senneterre - Lebel-sur Quévillon.
- il y aura probablement un axe très secondaire de développement vers l'est au Témiscamingue pour l'exploitation forestière.
- au niveau intra-régional, il y aura contraction du peuplement, contraction qui commence avec les dernières paroisses ouvertes par la colonisation. Il y aura une aggravation des problèmes sociaux dans ces secteurs.





Source: PERREAULT, Guy: Laboratoire de cartographie -
Université du Québec DEUOQ - Rouyn 1972.

- cette contraction du peuplement ne provoquera pas une croissance des villes; mais il y aura une augmentation du pourcentage de l'urbain dans la population totale (urbanisation relative, et non absolue).

- l'avenir des centres urbains sera différent selon leur localisation et les étapes de leur évolution.
 - a) villes dont la décroissance est presque terminée: Duparquet et Belleterre.

 - b) villes dont la décroissance est en cours et continuera: Cadillac, Malartic et Rouyn-Noranda.

 - c) villes dont la stabilité (ou très faible croissance) sera maintenue par l'activité actuelle: Lebel-sur-Quévillon, Senneterre, La Sarre, Témiscaming pour l'activité forestière; Joutel pour les mines; Ville-Marie pour l'agriculture et services.

 - d) villes dont la stabilité sera assurée par une reconversion de l'activité: Val-d'Or, porte du Nord-Ouest, pourra développer ses activités de services et de commerces grâce à un trafic de transit vers le Nord (Baie de James). Malgré ce facteur positif, la fermeture des mines d'or ne permettra pas une croissance de la ville. On peut possiblement constater une petite décroissance.

 - e) villes en croissance profitant des nouveaux développements (hydro-électricité, mines et forêt): Matagami et Amos. Ces villes sont situées sur l'axe orienté vers le nord: Ottawa--Montréal--Val-d'Or--Amos--Matagami.

- le développement de la Baie de James, sans nier son impact économique sur la région, ne constitue pas une solution aux problèmes actuels.

"Le salut vers le Nord" (85) n'est pas le salut de l'Abitibi-Témiscamingue.

- la région sera encore dirigée par quatre métropoles: Québec et Ottawa pour l'administration, Montréal pour le développement hydro-électrique et les communications, Toronto pour les mines.
- les lieux de destination de l'émigration seront principalement Ottawa et Montréal.

Pour terminer, on doit préciser que la prise de conscience des problèmes et le développement d'une conscience régionale peuvent apporter des modifications à ce futur probable schématisé sur graphiques. L'espoir peut renaître de ce côté-là, car les gens pourraient créer une société nouvelle fondée sur l'esprit d'entraide et de compréhension. A moins que tout cela fasse place à une société temporaire groupée seulement par l'appât du gain ou à plusieurs groupes où on visera à optimiser les relations interpersonnelles pour une meilleure qualité de la vie ("culture en mosaïque" d'Herman Kahn).

(85) CORVEC, Jean-Claude. Faut-il sauver le Nord-Ouest? Editorial de l'hebdomadaire "L'Hebdo de Rouyn-Noranda". Mercredi, 3 mars 1971. p. 4.

CONCLUSION:

Suggestions sur les règles de fonctionnement de la structure économique régionale.

Cet article constitue un essai de prospective pour l'Abitibi-Témiscamingue, comme d'ailleurs son titre l'indique. Aussi compte tenu de son genre et des remarques faites en introduction, il ne se prête pas à une critique dogmatique, mais peut constituer la toile de fond d'un débat plus rigoureux sur l'avenir de la région (86). De plus, il n'aborde pas tous les sujets possibles ayant une influence sur l'avenir régional (exemple: les relations avec le Nord-Est ontarien) et demeure à un niveau général. Cependant, il a l'avantage de faire ressortir les éléments essentiels de la problématique régionale que l'étude du concret et du court terme tend à négliger. A force de voir le coté "pratique" des choses, on risque de s'aveugler et de s'égarer dans l'action comme "le fait de regarder l'arbre et la vague peut amener l'oubli de la forêt et de la marée". Cet essai n'est pas non plus une oeuvre scientifique au sens où l'entendent habituellement les hommes de science. Mais il y a lieu de s'interroger sur les limites entre l'intuition et la science (n'est-ce pas là une généralisation ou une simplification abusive?) et la valeur des scientifiques ayant un discours ex-cathédra. Tout au plus avons-nous estimé les chances qu'un changement se produise dans la structure économique régionale. Cet essai arrive à la conclusion que la région demeurera une "région ressource" (87). Selon Meunier,

Une région-ressource ne peut garder longtemps son rôle de complément (88) d'une zone urbanisée. Elle correspond plutôt à un réservoir (88), parmi tant d'autres, auquel vient puiser une région centrale selon ses besoins et la conjoncture du moment (89).

-
- (86) Cet article ne préjuge en rien de notre foi en l'avenir de la région et envers les gens de l'Abitibi-Témiscamingue pour lesquels nous avons une profonde admiration. Si cela n'avait pas été le cas, nous ne l'aurions pas écrit.
- (87) Selon la terminologie de l'O.P.D.Q.. Cf. Les nouvelles structures. Dans Développement Québec. Revue mensuelle de l'O.P.D.Q., Vol. 2, no. 12. Décembre 1975.
- (88) Les soulignés sont de nous.
- (89) MEUNIER, Jacques. Réflexions en marge de la marginalité. Dans L'Abbitibi et le Témiscaming: hier et aujourd'hui. Rouyn, Collège du Nord-Ouest.

Plusieurs refusent un tel rôle à leur région et un tel refus ne peut que conduire à l'idée de "casser le système". Ce refus signifie-t-il que la structure économique régionale est considérée comme mauvaise? Est-elle bonne ou mauvaise? C'est là, à notre avis, une question simplificatrice. En effet, la logique même semble avoir présidé au point de départ dans le développement d'une région comme l'Abitibi-Témiscamingue. L'ouverture et l'aménagement de la région ont été réalisés pour le bien des Québécois du "sud". Aujourd'hui, l'aménagement de la région doit se faire à la fois pour le bien des Abitibiens et des Témiscamiens et celui des autres Québécois. Ainsi, les politiques d'aménagement doivent transcender les oppositions ou les conflits régions périphériques/régions centrales. Voilà la véritable question à soulever et le défi à surmonter.

Certains croient que le rôle de "région ressource" est incompatible avec un développement harmonieux des groupes vivant dans cette région. En effet, ces gens croient qu'une région d'exploitation des ressources naturelles doit s'accommoder du laisser-faire (aux multinationales), de l'absence de prise en charge des problèmes régionaux par les résidents et de l'impossibilité d'un plan d'aménagement régional. C'est faire le jeu de la question simplificatrice: la structure économique régionale est-elle bonne ou mauvaise? C'est aussi faire le jeu des gens qui ne voient dans le développement des régions périphériques que le seul profit des régions centrales.

Aussi, en suivant la même logique, il appartiendrait aux gouvernements de rétablir l'équilibre entre l'"hinterland" et le "heartland", car ce dernier vise toujours à tirer profit de sa périphérie étant donné qu'il la développe à cette fin. L'équilibre dans une telle situation est d'assurer une juste part pour les résidents de la périphérie. C'est là un des devoirs de l'état. Pour les citoyens de ces régions, c'est un droit, mais aussi un devoir de le faire respecter. L'équilibre doit concerner l'exploitation des ressources naturelles, la qualité et la quantité des services publics et parapublics et le maintien d'un minimum vital de population.

Au point de vue de l'exploitation des ressources naturelles, l'équilibre passe par le respect de l'efficacité économique et sociale, c'est-à-dire par exemple:

- éviter le gaspillage de la ressource (exploitation maximale, récupération...).
- assurer une protection de l'environnement pour la santé publique.
- voir à ce que les compagnies actuelles rétrocèdent immédiatement leurs concessions à l'Etat lorsqu'elles ont interrompu l'exploitation à la suite de l'épuisement de la ressource ou de la non-rentabilité de l'entreprise. Dans ce dernier cas, l'Etat, avec la collaboration des travailleurs, pourrait poursuivre l'exploitation de la ressource même sans profit si la santé socio-économique locale est déjà fort précaire. La rentabilité sociale est certaine et la rentabilité économique est aussi fortement probable. La compensation (assurance-chômage) du manque à gagner des travailleurs est dans bien des cas supérieure à la perte de profits.
- donner aux gens de la région un certain contrôle dans l'exploitation future des ressources naturelles, ce qui n'empêche pas "l'hinterland" de jouer le rôle pour lequel il est né.

Ce contrôle permettra aux régions de mieux planifier leur croissance et leur développement. Des sociétés d'état (exemples: SOQUEM, REXFOR) associées à l'entreprise coopérative et/ou privée devraient être appelées à participer davantage au développement des régions ressources. Ce plus grand contrôle permettrait aussi d'élargir davantage le nombre d'acheteurs de matières premières. Ce contrôle fait échec à l'intégration verticale des entreprises qui est sûrement rentable pour l'entreprise, mais pas nécessairement pour la société, surtout lorsque l'intégration verticale concerne plusieurs lieux

en même temps (90). Plusieurs craignent que les entreprises étatiques ne soient pas rentables. Il n'est pas du tout prouvé que les multinationales soient plus efficaces comme l'illustrent les faits rapportés par Peter (91). D'autre part, l'expérience de SOQUEM (92) et de l'Hydro-Québec (évaluation très favorable de la part des analystes financiers) démontre qu'elles sont des entreprises modernes et bien administrées. Il est fortement probable que la productivité soit identique pour les multinationales et les sociétés d'état. Le patron est anonyme dans les deux cas (93). Il faut aussi préciser que le contrôle par l'état et les gens de la région ne sera peut-être pas avantageux dans tous les secteurs et partout dans la région. Quant aux concessions actuelles, on peut les considérer comme un droit acquis; mais la société est justifiée d'intervenir pour éviter le gaspillage et assurer la protection des travailleurs et de l'environnement. Ce droit est acquis, même s'il fut accordé à la suite d'une "erreur" gouvernementale, d'une tradition à l'époque de la concession ou de d'autres circonstances incontrôlables. Le contrôle à ce niveau sera de rétablir la "normalité" et des seuils minimaux acceptables. La nationalisation des

-
- (90) Lorsque l'intégration verticale concerne plusieurs lieux, les décisions sont prises pour avantager l'établissement principal de l'entreprise, donc le lieu où est situé cet établissement. L'avenir des autres lieux importe peu au niveau de l'entreprise.
- (91) PETER, L.J. et HULL, R.. Le principe de Peter. Paris, Stock, 1971. 189 p. Coll. Le Livre de Poche.
- (92) CARBONEAU, Come Op. Cit.
- (93) On peut supposer que la productivité soit meilleure dans une entreprise familiale ou très petite où le patron peut suivre de près toutes les étapes de production. Cependant cette productivité serait plus apparente que réelle, faute d'économie d'échelle due à la non utilisation de la technologie moderne, de méthodes modernes d'organisation du travail, de la spécialisation du travail... La productivité dans l'entreprise privée est probablement un mythe. Le foisonnement d'entreprises privées inutiles mais rentables et offrant sur le marché des biens et des services dangereux pour la santé physique et psychologique le prouve. La somme des rentabilités privées n'égale pas la rentabilité de toute la société.

entreprises d'exploitation des ressources naturelles (mines ...) n'est pas une urgence, car d'autres secteurs, comme la cablodifusion, l'assurance... devraient plutôt retenir l'attention.

D'autre part, l'Etat devrait consacrer plus d'argent à la connaissance de la ressource afin de l'exploiter d'une façon plus rationnelle. Au niveau minier, cela permettrait à la région de répondre immédiatement à la demande lorsqu'elle se présente, de jouer un rôle de "primeurs" et de réaliser de meilleurs profits. Peut-on songer aussi à une augmentation du rythme d'exploitation de la ressource minière? Est-ce "conforme à une saine politique de conservation des richesses naturelles"(94)? Cette option ne signifie pas un gaspillage et, d'autre part, concorde avec les problèmes de l'évolution technologique, de substitution de matières premières, de la situation changeante des marchés. En effet, un changement à ces niveaux peut provoquer l'abandon d'une ressource peu ou à moitié exploitée. Les minéraux les plus communément utilisés sont abondants dans la nature, mais seuls les procédés de séparation sont peu nombreux. Une exception pourrait être faite pour le pétrole et le gaz naturel. Quant à la forêt, il semble qu'il faille y porter la plus grande attention. Dans le contexte québécois (pénurie de bois vers 1980, révolution lente, accroissement annuel faible, densité faible des peuplements, diamètre moyen faible, ...), il est nécessaire de voir à la protection de la ressource forestière. En Abitibi-Témiscamingue, il faudra voir à un approvisionnement régulier des usines et à une régénération constante du potentiel forestier, d'autant plus que le secteur forestier augmentera sa part relative dans l'économie régionale (Figure 8). L'aménagement de la région doit accorder une attention prioritaire à cette ressource.

(94) BEAUREGARD, Ludger. "La géographie du fer au Canada. Une mutation en cours. Dans Cahiers de Géographie de Québec. Vol. 17, no. 40. avril 1973. p. 104.

Enfin, il serait pertinent qu'on évite l'expédition de matières brutes sans la première transformation. C'est ce qui arrive pour le bois qu'on expédie à La Tuque, à East-Angus et à Donnacona. Il faut éviter absolument cette situation qui augmente les frais de transport et qui diminue nettement la capacité concurrentielle du Québec. Un approvisionnement incertain des usines de ces villes provient en partie d'une mauvaise exploitation de la ressource forestière dans le sud du Québec.

La deuxième série d'actions à entreprendre concerne les services publics et parapublics. La région peut exiger la même quantité, la même qualité et les mêmes types de services qu'ailleurs en province. Elle ne pourra pas évidemment tous les avoir, mais doit voir à ce que ses besoins fondamentaux et spécifiques soient satisfaits comme ailleurs. Elle a droit à un minimum de services de santé, d'éducation et d'information, du moins à un équivalent s'écartant peu de la moyenne provinciale. Si les gens de la région ne bénéficient pas d'exceptions ou de dégrèvements d'impôts ou de taxes, ils doivent donc participer aux services collectifs autant qu'ailleurs. Ainsi, il y aurait 88 localités abitibiennes et témiscamiennes qui n'ont pas le minimum de 156 élèves pour avoir une école élémentaire. Pour le Ministère de l'Éducation, elles sont des cas spéciaux. L'opposition de Montbrun à la fermeture de son école a permis de saisir toute l'ampleur du problème (95) et de constater que les normes provinciales devraient être régionalement pondérées. Le maintien d'écoles primaires constitue un avantage évident sur le plan social (intégration locale, frais et temps de transports...) (96) qu'il est difficile

(95) FERLAND, Marie-France. "Dans le Nord-Ouest Québécois, des citoyens, des écoles des villages qui se cramponnent à la vie." Dans Éducation Québec. Vol 6, No 3. Québec, novembre 1975. pp. 27-31.

(96) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Étude des problèmes reliés à l'organisation des services éducatifs dans les milieux à faible densité de population. Nord-Ouest Québécois, juin 1975. 92 p. et 6 annexes.

de refuser. On répliquera à la région que son taux d'assistance sociale (97) et d'assurance-chômage est plus élevé que dans les autres régions du Québec. Elle ne devra pas s'offusquer d'une telle attitude mesquine. Ne participe-t-elle pas à l'"assistance" des régions prospères du Québec en leur envoyant ses travailleurs les plus aptes après avoir beaucoup investi en eux (et beaucoup plus qu'ailleurs à cause du manque de certains équipements et de l'éloignement)? Montréal ne doit-il pas en grande partie sa prospérité à l'arrivée massive de jeunes travailleurs (avec peu de dépendants) qu'il n'a pas eu besoin de former et pour lesquels il n'a rien déboursé? Par "principe", l'exploitation de l'"hinterland" vise le profit du "heartland". Dans un tel contexte, l'établissement de bilans régionaux (étude inutile parce que la réponse est dans le "principe") permettrait de constater que les régions centrales empochent plus que leur quote-part dans l'exploitation des ressources naturelles et dans l'utilisation des services publics et parapublics. Ainsi l'exigence de services adéquats dans les régions périphériques ne relève pas de la charité, mais de la justice tout simplement.

Suivant la même logique, un équilibre passe aussi par le maintien d'un minimum de population dans la région. Les normes provinciales actuelles sont déjà au-dessus de ce qu'une population fortement dispersée peut permettre. En acceptant qu'une telle situation se présente, le gouvernement préconise, sans peut-être le savoir et/ou le vouloir, une "politique" de fermeture lente et graduelle. Assurer un seuil minimum de population est une nécessité somme

(97) Il est erroné de croire que la fraude au niveau de l'assistance sociale est importante. Selon Claude Castonguay, "les cas de fraudes voulues et bien organisées sont de l'ordre de 2%. Quant (SIC) on compare avec le nombre de gens qui essaient de tricher l'impôt ou la douane, on se rend compte que la situation n'a rien d'alarmant". (Entrevue exclusive avec M. Claude Castonguay, ancien ministre des affaires sociales. Dans Revue Notre Dame. No 10, Novembre 1974. pp. 16-26). Comme en septembre 1973, "il y avait 94000 personnes seules et 84000 familles qui touchaient des prestations d'assistance sociale", cela veut dire qu'il y avait 3560 cas de fraudes à partager entre les diverses régions du Québec. Selon Claude Castonguay, "il y a aussi environ 35000 bénéficiaires de l'aide sociale qui seraient vraiment aptes au travail (p.20), mais à répartir aussi entre les régions du Québec. Peut-on reprocher à ces gens de bénéficié d'une telle aide quand on ne leur offre aucun emploi? Le travail devrait-il être considéré comme un droit ou un devoir? Ce serait presque un droit si on pense que "la plupart des assistés sociaux ne demanderaient pas mieux que de travailler" (p.11).

toute pas aussi coûteuse qu'on le dit. On parle toujours des coûts de la dispersion, mais jamais des coûts de la concentration. Si les gens récemment installés dans les milieux urbains, notamment à Montréal, devaient supporter eux-mêmes et seuls les frais encourus pour leur installation, il n'est pas certain que la population du Québec serait aussi concentrée dans l'espace. La collectivité supporte probablement les coûts de la concentration urbaine, mais ne voit pas diminuer les coûts de la dispersion après une relocalisation des résidents des paroisses marginales. En effet, l'infrastructure actuelle ne peut être démolie ou laissée sans entretien, parce qu'elle est encore utilisée pour l'exploitation et le développement de nouvelles ressources. Le développement hydroélectrique de la Baie de James en est un exemple. Enfin, le maintien d'un minimum de population régionale passe par le maintien du nombre d'emplois, et par la disparition ou l'abaissement du seuil de certaines normes. On peut même se demander à quoi celles-ci peuvent bien servir, car elles ne peuvent s'appliquer qu'à des choses identiques. Par exemple, un hôpital (plus polyvalent) dans une région périphérique ne peut jouer le même rôle qu'un hôpital (plus spécialisé) dans l'agglomération montréalaise, parce que les besoins de santé sont identiques dans les deux régions et qu'ils ne peuvent pas tous être assouvis à Montréal, la distance étant un facteur limitatif. Ainsi dans un tel contexte, le maintien de normes s'appliquant à l'échelle provinciale risque, dans plusieurs cas, de pousser à l'absurde l'idée que les besoins fondamentaux de la santé sont différents chez les Abitibiens et chez les Montréalais. Refuser l'absurde de certaines normes, c'est revenir aux évidences qui ne sont pas aussi vides de sens qu'on veuille bien le croire. L'élimination de certaines normes et l'abaissement du seuil de d'autres sont des facteurs influençant le nombre d'activités régionales et par conséquent l'importance de la population régionale. La qualité et la quantité des services, les seuils normatifs et le volume de population sont autant d'aspects interreliés dont il faudrait tenir compte dans les politiques d'aménagement des régions périphériques,

Pour terminer, nous ne proposons aucune solution de rechange pour les problèmes actuels de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous croyons qu'elle demeurera une région d'exploitation des ressources naturelles obéissant aux fluctuations de son activité économique et ayant un bilan migratoire assez instable. Par contre, nous pensons qu'il y a lieu de réaménager la situation actuelle:

- 1) en essayant de minimiser l'impact des fluctuations de la demande internationale par la création de sociétés d'état autonomes ou mixtes pour l'exploitation des ressources et par la diversification des marchés;
- 2) en réduisant les pertes (récupération, bonne utilisation...) et les dégâts (pollution...) par une exploitation rationnelle des ressources;
- 3) en retirant le maximum de profits pour les réinvestir dans la recherche (nouveaux débouchés, nouvelles ressources, fonds miniers, construction de routes pour l'exploitation...);
- 4) en fournissant les services essentiels à un niveau qualitatif et quantitatif plus acceptable;
- 5) en conservant un minimum vital de population. C'est ainsi une solution d'ajustement ou de "rééquilibrage" du rapport de forces. Nous n'en fournissons que les éléments principaux desquels on pourrait dégager une série de recommandations plus pratiques. Voilà un cadre d'action à la fois pour la population régionale (revendications...) et pour les gouvernements en vue "de stopper cette dynamique désintégrant et (de) commencer une action corrective dans le cadre du système politique actuel, de sa structure, de la machine gouvernementale" (98).

(98) PEPIN, Pierre-Yves. Op. cit. p. 33.

BIBLIOGRAPHIE,

Pour obtenir la référence complète et la localisation des documents signalés en notes intrapaginales, nous référons le lecteur aux excellentes bibliographies de Benoit-Beaudry Gourd sur l'Abitibi-Témiscamingue. D'autres documents non mentionnés ici furent aussi utilisés. Pour la documentation publiée après septembre 1975 ou ayant échappé à l'auteur des bibliographies, nous donnons ci-après la référence complète. Nous ajoutons aussi quelques références plus générales ne se rapportant pas à l'Abitibi-Témiscamingue.

1. BIBLIOGRAPHIE:

GOURD, Benoit-Beaudry: Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue.
Rouyn, Université du Québec (D.E.U.O.Q.),
1973. 270 p.

GOURD, Benoit-Beaudry: Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue.
Supplément.
Rouyn, Université du Québec (D.E.U.O.Q.),
1975, 214 p.

2. DOCUMENTATION SUR L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE:

ABITIBI-DIMANCHE: Un vaste programme d'exploitation forestière
pour les industries du Nord-Ouest Québécois.
Val d'Or, 3 décembre 1972. p. B-1.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC: Mines de quartz-aurifère, 1969-70-71.
Québec, M.I.C., 1973. 10 p.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Répertoire des établissements miniers décembre 1971.
Québec, M.I.C., 1971. 24 p.

DEVELOPPEMENT-QUEBEC. L'Abitibi-Témiscamingue.
Québec, revue mensuelle de l'O.P.D.Q., Vol 2,
No 9, septembre 1975 pp. 3-19.

- DUGAS, Clermont. Le climat et son influence sur l'agriculture abitibienne, sud de la baie de James et partie de l'enclave argileuse de l'Ojibway.
Québec, Centre d'Etudes Nordiques, Université Laval, 1975. 123 p.
- FERLAND, Marie-France: "Dans le Nord-Ouest Québécois des citoyens, des écoles, des villages, qui se cramponnent à la vie".
Dans Education Québec. Vol 6, No 3. Québec. Novembre 1975. pp. 27-31.
- JOURNAL DE MONTREAL: Numéro spécial sur l'Abitibi-Témiscamingue.
Mercredi, 1er juillet 1970. pp. 19-26 et 31-38.
- LAUZON, Adèle. "C'est dans la cour du voisin (Preissac, en Abitibi) qu'une firme américaine brûle ses produits polluants (opération interdite aux Etats-Unis)".
Dans Perspectives. 16 septembre 1972. pp. 20-24.
- MASSIN, Bruno. Zones agroclimatiques du Québec méridional.
Québec, Ministère des Richesses Naturelles, 1975. 23 p.
- MEUNIER, Jacques: L'éloignement, un facteur de marginalité, l'exemple du Nord-Ouest Québécois.
Ottawa, Département de Géographie et d'Aménagement régional, Novembre 1974. 321 p.
- MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES: Industrie minière du Québec.
1974. Québec. 103 p.
- MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES: La Baie James.
Québec, sans date. 28 p.
- QUELLET, Ferdinand & GIRAULT, Michel Système de vente des animaux vivants en Abitibi-Témiscamingue.
Québec, Département d'Economie rurale, Université Laval, 1973. 76 p.
- PERREAULT, Guy. Analyse socio-économique d'une région: le cas de l'Abitibi-Témiscamingue.
Sherbrooke, Département de Géographie, Université de Sherbrooke, 1975. 163 p.

- PETROWSKI, Nathalie. "Abitibi, terre méconnue. Un pays attachant, des jeunes qui ne veulent plus le quitter, des villages qui revivent grâce à une nouvelle sorte de tourisme".
Dans Perspectives. Vol 17, No 38. 20 sept. 1975. pp. 14-19.
- Société pour Vaincre la Pollution. La Baie James. C'est grave grave grave.
Ville Saint-Laurent, Editions Québécoises, sans date (probablement 1972), 111 p.
- WYL, Jean-Michel. "Une réussite sur fond de désespoir. Le défi abitibien des Frindt."
Dans Perspectives. Vol 17, No 34. 23 août 1975. pp. 8-9.
- WYL, Jean-Michel. "Si les mines abandonnées pouvaient parler..."
Dans Perspectives. Vol. 18, No 11, 13 mars 1976 pp. 8-10.
3. DOCUMENTATION GENERALE:
- BELANGER, Marcel. "Le Québec: l'avènement d'une géographie volontaire."
Dans Géographie et perspectives à long terme.
Rennes, 1971. pp. 79-86.
- BRUNET, Roger. Les phénomènes de discontinuité en géographie.
Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1970. 117 p.
- BUNGE, William W. "The geography of human survival".
Dans Annals of Association of American Geographers.
Vol. 63. No 3. septembre 1973. pp. 275-295.
- CARBONNEAU, Côme. SOQUEM; Bilan de quatre années d'activité.
Trié du numéro spécial du Devoir, 15 juillet 1970. 16 p.
- DERRY, D.R. "Exploration Expenditure Discovery Rate and Methods".
Dans Canadian Institute of Mining and Metallurgy,
Vol 73, 1970 pp. 54-58.

KAHN, Herman &
BRIGGS, B. Bruce.

A l'assaut du futur.
Montréal et Paris, Editions du Jour et
Robert Laffont, 1973, 317 p.

MEMMI, Albert.

Portrait du colonisé précédé du Portrait
du colonisateur et d'une préface de
Jean-Paul Sartre.

SECTION D'ECONOMIE
MINIERE DU M.R.N.

"Le secteur minier québécois en 1972".
Dans Statistiques, Vol XI, No 4. Québec
mars 1973. 91 p.

TOFFLER, Alvin.

Le choc du futur.
Paris, Gonthier, 1973. 637 p.

ETUDE DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION
D'UN MILIEU RURAL:
SAINTE-GERMAINE-DE-BOULE,
ABITIBI-OUEST

DANIEL SAMSON

INTRODUCTION.

Le milieu rural cède constamment devant les attaques de l'urbanisation, et ce dans la majorité des pays développés du monde. En Abitibi-Témiscamingue, il semblerait que l'on assiste au même phénomène, mais à une échelle plus réduite.

C'est dans sa structure démographique que l'espace rural est le plus affecté par l'attrait sans cesse croissant de la ville; et, afin d'illustrer de façon concrète les transformations qui en résultent, nous présentons ici l'étude d'un cas type: celui de Sainte-Germaine-de-Boulé en Abitibi-Ouest.

Nous tenterons de voir comment les vingt dernière années ont modifié le portrait de cette localité, naguère entièrement agricole.

AVANT-PROPOS.

Cette étude a été réalisée, dans une première version technique, dans le cadre d'un cours de Démogéographie offert à l'Université du Québec (Direction des études universitaires dans l'Ouest Québécois) à la session d'hiver 1974.

Nous présentons ici un résumé-synthèse de cette recherche dans lequel nous avons réduit au maximum le nombre des graphiques et des tableaux statistiques.

Sainte-Germaine n'étant pas considérée comme une entité municipale pour la période se situant entre 1933 et 1954, les données statistiques disponibles sont assez fragmentaires. En effet, la population de Sainte-Germaine était comprise à même les effectifs de Palmarolle pour une part, et Sainte-Rose-de-Poulieries regroupait l'autre partie.

Suite à la première version technique s'intitulant: Evolution de la Population des Rangs 2 et 3 et du Village de Sainte-Germaine-de-Boulé entre 1961 et 1971, nous possédons des données statistiques complètes pour l'étude de cette partie de la population municipale, mais ces données, malgré leur précision, ne peuvent servir de base pour l'entité qu'est Sainte-Germaine, puisque deux (2) rangs complets ne sont pas inclus à même ces statistiques. Cependant, ces données sauront, à l'appui des connaissances personnelles de l'auteur, cerner les tendances de l'ensemble de la municipalité.

LE MILIEU.

Sainte-Germaine-de-Boulé est l'une des paroisses agricoles du pourtour du Lac Abitibi. La présence de vastes superficies d'argile d'origine glacio-lacustre (Lac Ojibway) a déterminé la vocation agricole de la paroisse. Les premières familles à s'y établir provenaient de Sainte-Germaine-de-Dorchester, ce qui explique le choix du nom Sainte-Germaine lorsqu'en 1935 la première mission religieuse fut inaugurée. Le mot "Boulé" désignait le bureau de poste.

Comme la presque totalité des paroisses agricoles de l'Abitibi, Sainte-Germaine est formée de trois rangs doubles avec, au centre de l'espace paroissial, un village qui regroupe les services commerciaux et récréatifs de la communauté. La population est entièrement francophone et à majorité catholique.

L'agriculture est la seule activité économique d'importance de la paroisse. On peut y ajouter l'exploitation des boisements de ferme, mais là encore ce sont les agriculteurs qui en sont responsables.

L'AGRICULTURE EN TRANSFORMATION.

Sainte-Germain était à l'origine une paroisse agricole et prospère. Tous les travailleurs oeuvraient dans l'agriculture. On retrouvait même quatre fermes au coeur du village; ou plutôt devrait-on dire que le village fut construit sur le lieu de rencontre de quatre terres agricoles.

Cependant, l'agriculture se transforma rapidement, et ce comme partout en province. La mécanisation des travaux de la ferme, les coûts et l'accroissement des productions dûs à cette mécanisation, les difficultés de financement ainsi que la complexité des nouvelles tâches qui incombaient aux fermiers, amenèrent l'agriculture à un tournant que plusieurs ne purent franchir.

Ces gens, qu'une agriculture financièrement chancelante avait apeurés, se retrouvèrent donc devant une alternative:

- abandonner l'agriculture et se trouver un emploi ailleurs tout en demeurant au même endroit, ou encore
- tout quitter et s'exiler vers les villes de la région ou d'ailleurs au Canada.

Plusieurs n'eurent cependant pas à faire ce choix puisqu'étant plus jeunes, plus expérimentés et en meilleure position financière, l'agriculture demeurait pour eux un métier d'avenir.

Ainsi donc, l'abandon de certaines terres agricoles permit aux agriculteurs qui continuaient à exercer leur métier, d'accroître la superficie de leurs terres, ce qui assura la rentabilité de leurs entreprises.

En fait, toutes ces transformations du monde agricole s'étalèrent sur une période assez longue, soit approximativement entre 1950 et 1965. Le métier exercé de façon saisonnière eût pour effet le désintéressement de certains agriculteurs envers les travaux de la ferme, et bientôt ce fût l'agriculture qui devint le métier secondaire quand elle n'était pas totalement remplacée par le travail dans les mines, en forêt ou ailleurs.

On assista alors à deux phénomènes très significatifs quant au développement de la paroisse: l'émigration et la migration des anciens cultivateurs vers le village.

L'EMIGRATION.

Ainsi donc, plusieurs anciens cultivateurs étaient devenus mineurs, bûcherons, charpentiers, etc... et se retrouvaient dans un milieu les forçant à s'éloigner pour gagner leur vie. Même si certaines de ces personnes conservaient Sainte-Germaine comme lieu de résidence et s'astreignaient à se déplacer deux fois par semaine de Sainte-Germaine à leur lieu de travail, d'autres prirent la décision de déménager à proximité de leur lieu de travail. Plusieurs familles émigrèrent à Rouyn, La Sarre, Matagami, Joutel, Chibougamau, Montréal, la région de l'Outaouais et la péninsule ontarienne.

Nous ne possédons pas les statistiques complètes et réelles des départs pour l'ensemble de la municipalité. Cependant, si nous jetons un coup d'oeil aux tableaux I et II de la première version technique (Evolution de la population des rangs II et III et du village de Sainte-Germaine-de-Boulé entre 1961 et 1971), tels que reproduits intégralement ci-dessous, nous remarquons que la population réelle était de 647 en 1971, alors que la population escomptée était de 843.

TABEAU I

Effectifs des classes d'âges de la population du village et
des rangs II et III de Sainte-Germaine Boulé

| Classes | 1961 | | | | | | 1971 | | | | | |
|----------|------|-----|-----|-----|------------|-----------|------|-----|-----|-----|------------|-----------|
| | H | % | F | % | T | % | H | % | F | % | T | % |
| 0-4 | 47 | 8.2 | 42 | 7.3 | <u>89</u> | <u>15</u> | 22 | 3.4 | 28 | 4.3 | 50 | 8 |
| 5-9 | 55 | 9.6 | 56 | 9.8 | <u>111</u> | <u>13</u> | 49 | 7.5 | 41 | 6.3 | 90 | 14 |
| 10-14 | 46 | 8.0 | 46 | 8.0 | <u>92</u> | <u>16</u> | 43 | 6.6 | 41 | 6.3 | 84 | 13 |
| 15-19 | 40 | 7.0 | 38 | 6.6 | 78 | 14 | 55 | 8.5 | 52 | 8.0 | <u>107</u> | <u>17</u> |
| 20-24 | 17 | 2.9 | 8 | 1.4 | 25 | 4 | 36 | 5.5 | 35 | 5.4 | <u>71</u> | <u>11</u> |
| 25-29 | 8 | 1.4 | 11 | 1.9 | 19 | 3 | 36 | 5.5 | 27 | 4.1 | <u>63</u> | <u>10</u> |
| 30-34 | 14 | 2.5 | 14 | 2.5 | <u>28</u> | <u>5</u> | 15 | 2.3 | 6 | 0.9 | 21 | 3 |
| 35-39 | 15 | 2.6 | 14 | 2.5 | <u>29</u> | <u>5</u> | 7 | 1.1 | 12 | 1.8 | 19 | 3 |
| 40-44 | 12 | 2.1 | 13 | 2.2 | 25 | 4 | 14 | 2.1 | 14 | 2.1 | <u>28</u> | <u>4</u> |
| 45-49 | 20 | 3.5 | 8 | 1.4 | <u>28</u> | <u>5</u> | 12 | 1.8 | 14 | 2.1 | 26 | 4 |
| 50-54 | 10 | 1.7 | 4 | 0.7 | 14 | 2 | 10 | 1.5 | 13 | 2.0 | <u>23</u> | <u>3</u> |
| 55-59 | 7 | 1.2 | 5 | 0.8 | 12 | 2 | 19 | 2.9 | 8 | 1.3 | <u>27</u> | <u>4</u> |
| 60-64 | 4 | 0.7 | 4 | 0.7 | 8 | 1 | 10 | 1.5 | 13 | 2.0 | <u>23</u> | <u>3</u> |
| 65-69 | 2 | 0.3 | 1 | 0.1 | 3 | 1 | 6 | 0.9 | 6 | 0.9 | <u>12</u> | <u>2</u> |
| 70-74 | 1 | 0.1 | 2 | 0.3 | 3 | 1 | 3 | 0.5 | 4 | 0.6 | <u>7</u> | <u>1</u> |
| 75 + | 1 | 0.1 | 1 | 0.1 | 2 | 1 | 2 | 0.3 | 3 | 0.4 | <u>5</u> | <u>1</u> |
| B1 TOTAL | 299 | | 267 | | 566 | | 339 | | 308 | | 647 | |

Les pourcentages (%) sont arrondis à la décimale et à l'unité proche.

B2 Age moyen 20.3 (1961) 25.1 (1971)

TABLEAU II

Mouvement de la population du village et des rangs II et III de Sainte-Germaine, 1961-1971 *

| | Départs ¹ | Arrivées ² | Bilan ¹⁻² |
|-----------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| Village | 57 | 138 | +81 |
| Rangs II et III | 139 | 33 | -106 |

B3

-196 +171 -25

* Le mouvement de la population a été établi de la façon suivante : on a établi qui était présent et en 1961 et en 1971 .Donc ceux qui n'étaient pas présents en 1961 et qui l'étaient en 1971, sont considérés comme nouveaux et figurent dans la colonne "arrivées" , les personnes nées entre 1961 et 1971 étant exclues sauf si nées à l'extérieur de la paroisse. Les personnes présentes en 1961 et absentes en 1971 sont exclues dans la colonne départs sauf si décédées durant cette période et si, lors du décès, elles étaient considérées comme citoyennes de la paroisse.

1 Ne comprend pas les décès.

2 Ne comprend pas les naissances.

B4

| | |
|---|--------|
| Naissances entre 1961 et 1971 pour le village et les rangs II | |
| 138 | et III |

B5

| | |
|--|--------|
| Décès entre 1961 et 1971 pour le village et les rangs II | |
| 32 | et III |

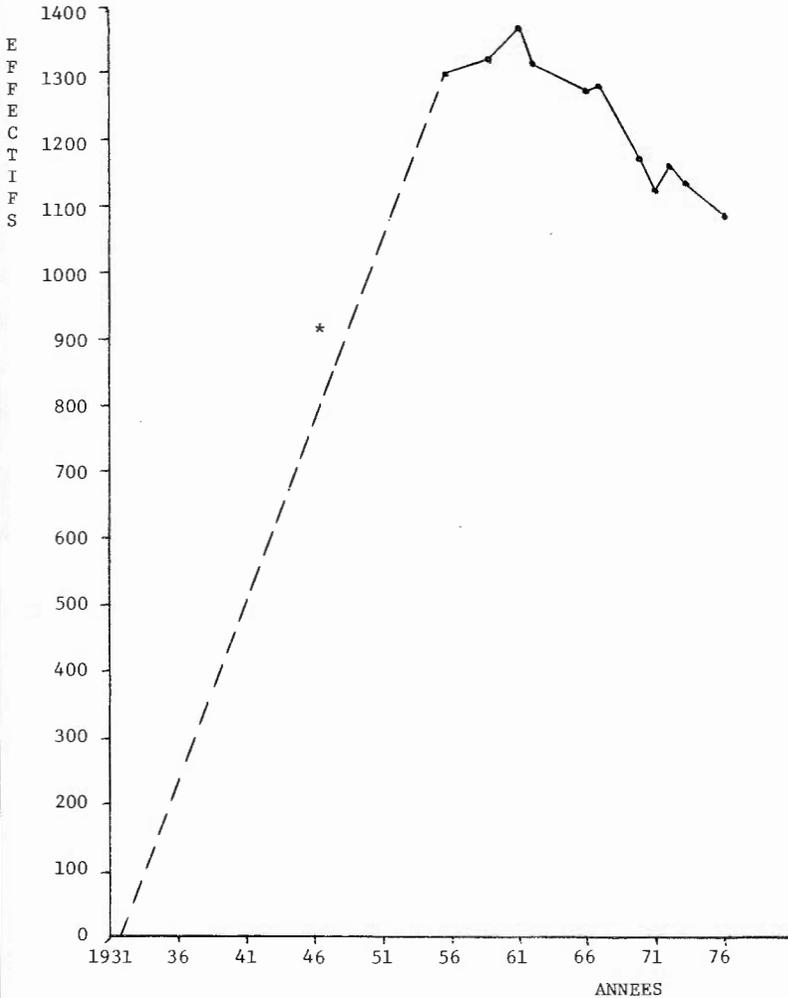
population excomptée en 1971: population réelle en 1961
naissance entre 1961 et 1971
-décès entre 1961 et 1971
arrivée de nouveaux habitants
donc population escomptée: 566 138 - 32 171 = 843

Mais en 1961, le village et les rangs II et III ne comptaient que 647 personnes. Ce "trou" de 196 personnes correspond au nombre des départs. C'est tragique au point de vue démographique, puisque parmi les 171 nouveaux arrivants la plupart provenaient des rangs 10-1 et des rangs 4-5 qui n'étaient pas ouverts par la précédente étude. Ce qui signifie que ces 171 nouveaux arrivants pour le village et les rangs II et III n'étaient pas de nouveaux arrivants pour la paroisse. De plus, les 196 départs ne se sont pas faits en faveur des autres parties de la paroisse mais au bénéfice de l'extérieur, et ce sans compter les départs des rangs 10-1 et 4-5 dirigés ailleurs que dans la paroisse.

La population totale en 1961, pour l'ensemble de Sainte-Germaine, était de 1370 personnes dont 566 dans le village et les rangs II et III et 804 dans les rangs 10-1 et 4-5. Or en 1971, sur une population totale de 1125 personnes, 647 habitaient les rangs II et III et le village tandis que 478 personnes avaient leur domicile dans les rangs 10-1 et 4-5. Ainsi, avec une augmentation d'effectifs de 81 pour le village et les rangs II et III, on observe une diminution de 326 personnes dans les rangs 10-1 et 4-5. Or la différence entre le gain et la diminution (326-81 = 245 personnes), la perte réelle de population, a été minimisée par les naissances dans les rangs 10-1 et 4-5 et par l'arrivée de quelques rares nouveaux habitants.

TABLEAU III

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA POPULATION DE SAINTE-GERMAINE DE BOULE,
ABITIBI-OUEST, 1931-1975



* Dû au manque de statistiques entre 1931 et 1956 pour les effectifs de la population , il est impossible de tracer précisément la courbe d'évolution

Si l'on extrapole la perte de population escomptée pour les rangs 10-1 et 4-5, on peut dire que près de 400 personnes ont quitté les rangs 10-1 et 4-5 entre 1961 et 1971, et ceci en tenant compte de l'accroissement naturel (natalité - décès). Ainsi, les pertes totales en effectifs se chiffrent à près de 600 personnes pour Sainte-Germaine entre 1961 et 1971. Cette extrapolation n'est cependant pas valable, et ce pour diverses raisons: la trop grande marge d'erreur et d'inconnues: la non-vérification des taux d'accroissement naturel, de natalité et de décès; l'évolution des mentalités à l'égard de la natalité, etc... En fait, le chiffre de 300 serait plus plausible (chiffre incluant la natalité chez les couples émigrés de la paroisse).

Il convient maintenant de passer au deuxième phénomène qui a suivi l'évolution de l'activité agricole, soit la migration de la population des rangs vers le village.

MIGRATIONS INTERIEURES.

Après avoir vu comment la perte de population de la paroisse au profit d'autres entités régionales ou extra-régionales s'était fait sentir, il convient de souligner qu'à l'intérieur même de Sainte-Germaine-de-Boulé des déplacements de population se sont effectués vers le village au détriment des trois rangs, soit les rangs 10-1, 2-3 et 4-5.

En effet, une certaine proportion des agriculteurs ayant abandonné le travail à la ferme demeurèrent à Sainte-Germaine, même s'ils avaient trouvé un emploi en forêt, dans les mines ou autres sphères d'activité. Beaucoup d'entre eux déménagèrent immédiatement au village, d'autres ne le faisant que quelques années après leur changement d'occupation.

Les raisons pour lesquelles ces gens sont demeurés à Sainte-Germaine sont multiples. Parmi celles-ci, on peut en énumérer quelques-unes :

- 1^e le coût élevé de la construction en milieu urbain;
- 2^e l'amour de la campagne;
- 3^e des raisons émotives;
- 4^e le refus de se faire une nouvelle vie dans un milieu inconnu;
- 5^e des raisons pratiques et économique lorsque le nouvel emploi était offert à Sainte-Germaine ou dans son entourage immédiat.

On peut expliquer ainsi les "raisons émotives": la communauté de Sainte-Germaine est fortement tissée par les nombreux liens existant entre les membres de la communauté. En effet, les quelques 1100 personnes qui y habitent sont presque toutes issues d'une soixantaine de souches familiales canadiennes-françaises et près de la moitié de la population appartient aux 17 principales souches, soit par lien direct ou par mariage. C'est donc dire qu'en quittant la paroisse, ces gens auraient du se résoudre à quitter leur parenté.

Tout en demeurant à Sainte-Germaine, pour les raisons énumérées plus haut, ces gens se rendaient compte de la disparité entre les services offerts au village et ceux des rangs. La proximité des magasins, de l'église et du prêtre, des équipements récréatifs et socio-sanitaires dans le village et l'isolement des rangs faisaient du village le milieu de vie idéal de la communauté pour ces résidents qu'aucune attache ne retenait à l'espace agricole duquel ils ne tiraient plus leur subsistance. L'aménagement au village s'avérait donc avantageux à plusieurs égards et il se fit dès le début des années '50.

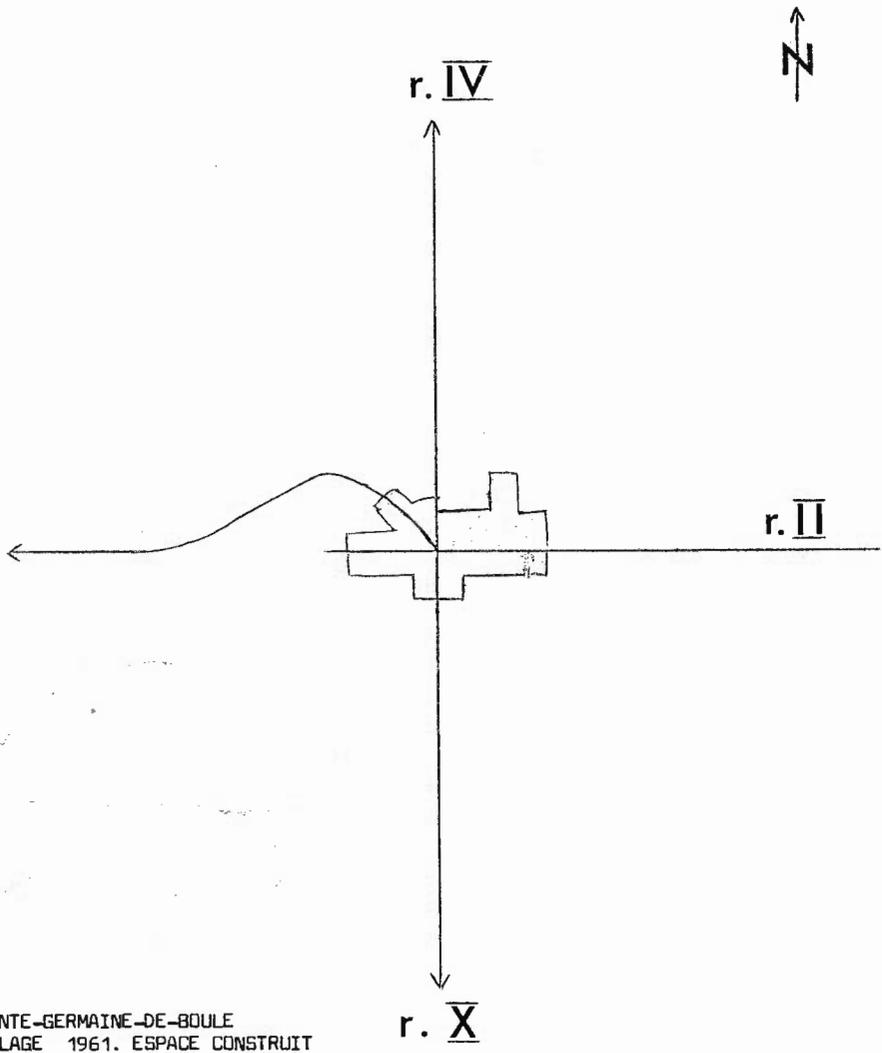
Jusqu'en 1960 environ, cette migration vers le village des anciens agriculteurs fut compensée par l'augmentation des effectifs due à une très forte natalité dans les rangs, ce qui maintenait la population des rangs 10-1, 2-3 et 4-5 à un niveau à près constant, et ce malgré les départs qui avaient commencé dix ans auparavant.

A partir de 1961, l'équilibre fut rompu. Les rangs commençaient à voir leur population diminuer et il semble, aujourd'hui, que le mouvement n'ait pas été renversé. Ainsi, entre 1961 et 1971, les rangs 2-3 connaissaient 139 départs alors que le village n'en subissait que 57; le nombre d'arrivées pour les rangs 2-3 n'était que de 33, ce qui laisse un déficit de 106 personnes, alors que le village bénéficiait d'une augmentation de 81 personnes grâce à 138 nouvelles arrivées.

Cette migration des effectifs non-agricoles vers le village eût pour effet d'augmenter considérablement la surface construite à l'intérieur du village. Entre 1961 et 1971, 35 maisons uni et bi-familiales et un bloc appartement de dix unités furent construits, 12 maisons furent transportées par camion-remorque des rangs au village et une seule roulotte fut installée dans le village alors que plus d'une douzaine le furent dans les rangs. Seulement 7 nouvelles maisons uni-familiales furent construites durant les quinze dernières années dans l'ensemble des rangs. C'est donc dire le rôle prépondérant du village à l'intérieur de la paroisse quant à la construction résidentielle.

Du côté des services, tous furent implantés dans le village: un centre municipal, une patinoire, un terrain de baseball et un terrain de camping. Sur le plan commercial, un magasin de tissus, un magasin d'alimentation et une quincaillerie ouvraient leurs portes, tandis qu'une boucherie et un magasin d'alimentation fermaient boutique. Un hôtel avec salle à manger fut construit, ainsi qu'une caserne de pompiers, une école, un atelier de soudure et un atelier de mécanique.

Ces nouveaux développements exigèrent un prolongement des infrastructures routières et des services de trottoirs, d'égouts, d'éclairage des rues, etc... C'est ainsi que l'espace construit et aménagé du village tripla de superficie entre 1961 et 1971 (voir pages suivantes). Six nouvelles rues s'ajoutèrent aux cinq rues déjà existantes en 1961.



SAINTE-GERMAINE-DE-BOULE
VILLAGE 1961. ESPACE CONSTRUIT

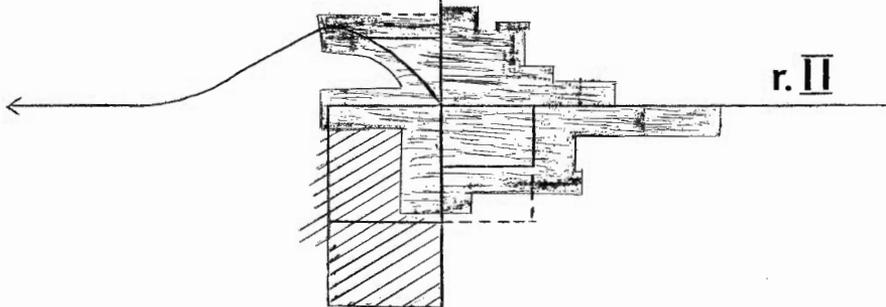
échelle approx.: 1" = 0.10 mille



r. IV



r. II



SAINTE-GERMAINE-DE-BOULE

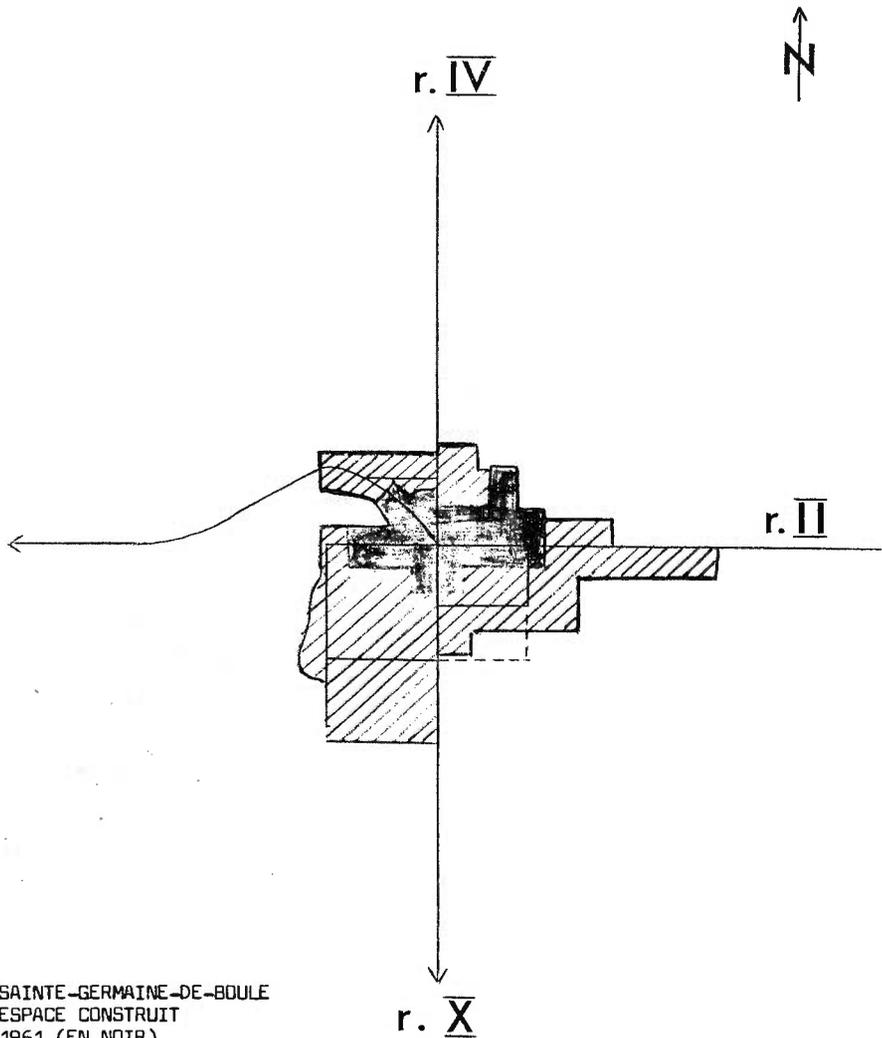
VILLAGE 1976.

ESPACE CONSTRUIT (EN NOIR)

ESPACE RESERVE AU LOISIRS (EN RAYE)

r. X





SAINTE-GERMAINE-DE-BOULE
 ESPACE CONSTRUIT
 1961 (EN NOIR)
 1976 (EN RAYE)

LA PAROISSE-DORTOIR.

L'économie de Sainte-Germaine-de-Boulé est peu diversifiée, puisque seuls l'agriculture, le commerce et les services d'ordre éducationnel et connexe sont disponibles. La majorité des travailleurs résidents doivent aller à l'extérieur pour assurer leur subsistance. Les industries de transformation du bois de La Sarre, les mines de Noranda et de Matagami, les secteurs administratifs gouvernementaux centralisés à La Sarre, Macamic et Rouyn constituent pour une partie importante des travailleurs de Sainte-Germaine les sources de revenu. La paroisse n'est pour beaucoup qu'un lieu de résidence, soit une paroisse-dortoir.

Cette absence de diversité économique à l'intérieur de la paroisse est sans aucun doute l'une des causes fondamentales de la baisse du nombre d'habitants (voir tableau ci-dessous).

| Tableau IV | |
|---|--------------------|
| Sainte-Germaine-de-Boulé, nombre d'habitants 1956-1976. | |
| Année | Nombre d'habitants |
| 1956 | 1299 |
| 1959 | 1319 |
| 1961 | 1370 |
| 1962 | 1322 |
| 1966 | 1276 |
| 1967 | 1280 |
| 1970 | 1170 |
| 1961 | 1125 |
| 1972 | 1164 |
| 1973 | 1117 |
| 1976 | 1082 (1) |

(1) Relevé du registre paroissial et non des statistiques administratives de la paroisse.

Il faut aussi signaler une population flottante. En effet, lors de la période estivale, la population locale est gonflée par le flot des anciens résidents de la paroisse qui viennent y passer leurs vacances. Il en est de même pour d'autres gens, tels les jeunes travailleurs de la municipalité qui viennent dans la paroisse durant les fins de semaine ou y demeurent lors des périodes de chômage. Même si elle n'est pas comptabilisée au nombre des effectifs, cette population flottante n'en constitue pas moins un certain apport pour les commerces du village. La plupart de ces jeunes travailleurs célibataires se disent intéressés à demeurer en permanence à Sainte-Germaine-de-Boulé, mais l'absence d'ouverture pour certains métiers et certaines professions les en empêche.

CONCLUSION.

Le milieu rural, dont Sainte-Germaine-de-Boulé est un exemple typique, connaît une baisse démographique alarmante. Si le milieu semi-urbanisé qu'est le village semble connaître une certaine prospérité, celle-ci se produit au détriment du milieu agricole. Sans une économie diversifiées des milieux à faible densité, ces milieux sont appelés à voir leur population diminuer.

Une forte partie des émigrants des paroisses agricoles se dirigent vers des milieux extra-régionaux, ce qui laisse sous-entendre que c'est d'abord dans les milieux agricoles à faible densité que prend naissance la baisse de population régionale.

Sans une diversification économique, beaucoup de paroisses de l'Abitibi-Témiscamingue se verront condamnées à devenir des villages-dortoirs, et, contrairement au dicton populaire, "qui dort ne dîne pas".

BIBLIOGRAPHIE.

Ministère de l'Industrie
et du Commerce, Bureau de
la Statistique du Québec,

Guide Municipal 1960,
Québec, 1960, 133 p.

Ministère de l'Industrie
et du Commerce, Bureau de
la Statistique du Québec,

Répertoire des municipalités, 1971,
Québec, 1971, 285 p.

Ministère de l'Industrie
et du Commerce, Bureau de
la Statistique du Québec,

Renseignements statistiques 1971,
Québec, 1973, 195 p.

Fabrique de
Sainte-Germaine-de-Boulé,

Registre paroissial, Sainte-Germaine,
1935-1976, 346 p.

Samson, Daniel,

Evolution de la population des rangs II
et III et du village de Sainte-Germaine-
de-Boulé 1961-1971.
Boulé, 1974, 25 p.

Gauthier, Annette,

Genèse de nos paroisses régionales
(Nord-Ouest Québécois et Est Ontarien).
Rouyn, Société Saint-Jean Baptiste de
l'Ouest québécois, 1972.

VISAGES DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE 1-

GUY PERREAULT

Table des matières

| | |
|---|-----|
| INTRODUCTION..... | 132 |
| PREMIERE PARTIE: LE PEUPEMENT..... | 134 |
| Introduction..... | 134 |
| Les principales étapes de la colonisation..... | 134 |
| Les Indiens..... | 143 |
| Conclusion..... | 147 |
| DEUXIEME PARTIE: ANALYSES FACTORIELLE ET DE GROUPEMENT..... | 148 |
| Introduction..... | 148 |
| Analyse factorielle..... | 148 |
| Analyses de groupement..... | 154 |
| Conclusion..... | 162 |
| CONCLUSION..... | 163 |
| LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX | |
| figure 1: Carte de base..... | 136 |
| figure 2: Municipalisation..... | 140 |
| figure 3: Evolution de la population de l'Abitibi-Témiscamingue 1871-1971..... | 141 |
| figure 4: Début des activités permanentes..... | 142 |
| figure 5: Les agglomérations indiennes en Abitibi-Témiscamingue ou à proximité..... | 146 |
| figure 6: Première analyse, score principal..... | 154 |
| figure 7: Classes sociologiques, 12 groupes principaux..... | 156 |
| figure 8: Classes rurales, 9 groupes principaux..... | 161 |
| tableau : Les localités..... | 137 |
| tableau 1: Les agglomérations indiennes de l'Abitibi- Témiscamingue..... | 144 |
| tableau 2: Matrice de saturations des facteurs des analyses factorielles..... | 150 |
| tableau 3: Typologie des localités de l'Abitibi-Témiscamingue selon l'analyse de groupement des facteurs sociologiques..... | 158 |
| tableau 4: Typologie des localités de l'Abitibi-Témiscamingue selon l'analyse de groupement des facteurs sociologiques | 160 |

VISAGES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

INTRODUCTION.

En 1971, à la veille de la création de la municipalité de la Baie James qui bouleversera le visage de la région, on comptait 72 municipalités en Abitibi-Témiscamingue; 25 cités, villes et villages (respectivement 2, 16 et 6 plus le village minier de Joutel), 47 municipalités rurales (voir figure 2 plus loin) qui groupaient 142,046 personnes, soit 84.4% de la population totale. Le reste de la population, soit 26,632 personnes (15.6%) vivaient sur des territoires non municipalisés, où il n'existe pas de limites officielles reconnues (sauf pour quelques réserves indiennes), ce qui fait que ces communautés plus ou moins organisées sont presque systématiquement oubliées dans les études sur l'Abitibi-Témiscamingue.

A partir de divers documents (1), il est possible de "localiser" ces communautés afin de les intégrer dans une étude globale des "localités" de la région. On arrive ainsi à dénombrer 52 autres localités (voir figure 1 et la liste des localités qui suit) auxquelles il faut ajouter 12 établissements indiens.

Le but de cet essai est de visualiser, après un rappel historique de la colonisation par les Blancs et une étude des établissements indiens, les ressemblances et les différences entre les diverses localités de la région, de voir si ces localités peuvent constituer des sous-régions homogènes, des sous-groupes significatifs. Pour cela, des variables choisies ont été analysées par ordinateur (2).

(1) entre autres: 1'Atlas du code géographique de la province de Québec et les 58 cartes des secteurs de dénombrement du recensement de 1971 couvrant le territoire étudié, soit les comtés fédéraux d'Abitibi, de Témiscamingue et de Villeneuve.

(2) Analyse factorielle/Prog. Jean Castonguay (Creation date = 03/20/74) et analyses de groupement, programme adapté pour IBM 360 par Jean Castonguay, département de géographie (1972). Source J.D. Veldman, date 74108 et 74116, Université de Sherbrooke.

Les principaux facteurs obtenus ont permis de classer et de cartographier les localités en divers groupes qui sont présentés en seconde partie. Il sera ainsi possible de déterminer si les différentes phases de la colonisation ont un impact sur la situation actuelle.

Une telle étude ne prétend pas donner le visage réel de l'Abitibi-Témiscamingue; d'une part parce que les cartes réalisées ne sont que des "portraits", des instantanés pris avec un appareil (ordinateur) encore mal maîtrisé et un film (les variables) qui n'a pas toutes les qualités requises (3). Ensuite, parce que la situation des localités change constamment. Les études de ce genre devraient être améliorées et refaites au fur et à mesure que des données statistiques pertinentes nous parviennent.

Tel que réalisé, si ce travail permet de mieux cerner la réalité humaine de cet immense pays, cette enclave du Québec qu'est l'Abitibi-Témiscamingue, les efforts fournis pour le réaliser n'auront pas été inutiles (4).

(3) En particulier, les données sur les revenus, les salaires, les professions du recensement 1971 n'étaient pas disponibles au moment de la réalisation du travail. Il a fallu recourir à des sources diverses et disparates pour des données "économiques".

(4) Ce travail est réalisé à partir du document suivant: Perreault, Guy, Analyse socio-économique d'une région: le cas l'Abitibi-Témiscamingue, thèse présentée en vue de l'obtention d'une Maîtrise ès Arts au Département de Géographie de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Juin 1975, 163 pages.

PREMIERE PARTIE: LE PEUPEMENT

Introduction.

La prise de possession du territoire connu sous le nom d'Abitibi-Témiscamingue, ou Nord-Ouest québécois, par les Blancs en vue d'utiliser ses ressources de façon permanente, date d'environ 100 ans. En effet, la première terre défri-chée en vue d'une exploitation agricole daterait de 1896 (1). Cependant des compagnies exploitaient le bois du bassin de l'Outaouais supérieur depuis plusieurs décennies déjà et, depuis plus longtemps encore, explorateurs, com-merçants et missionnaires parcouraient toute la région. Ces activités se poursuivent toujours, mais la découverte de terres fertiles au Témiscamingue et en Abitibi, la construction du Transcontinental, la découverte et l'exploit-ation des mines, la colonisation gouvernementale sont autant de facteurs qui ont porté une population minime (environ 6,000 au début du siècle) à 175,000 environ en 1966. La portion indienne de cette population mérite d'être étudiée à part, ne s'étant assimilée que très partiellement aux nouveaux venus de race blanche.

Les principales étapes de la colonisation.

La figure 3 rend compte de la population de la région selon les divers recen-sements fédéraux. Une carte (figure 4) permet de situer dans le temps et l'espace le développement du Témiscamingue et de l'Abitibi, d'une décennie à l'autre. Voyons brièvement chacune de ces périodes.

a) 1872-1911. Ces quarante années marquent l'ouverture des principales paroisses agricoles du Témiscamingue et l'arrivée du chemin de fer à Témiscaming (1896). Dans la dernière décennie, l'Abitibi connaît ses premiers habitants sédentaires: la construction du Transcontinental a attiré des populations qui fondent La Sarre, Senneterre et Amos. En 1911, on dénombre 10,356 personnes sur l'ensemble du territoire, contre 1,903 en 1891 et 6,685 en 1901.

(1) voir Paquette, J.-P., Notre-Dame-du-Nord: tête de pont du développement témiscamien, dans Le Témiscamien, jeudi le 3 octobre 1974, page 2.

b) 1912-1921. Le transcontinental permet d'amener en Abitibi de nombreux colons qui ouvriront quelque 25 localités sises de part et d'autre du chemin de fer. La population de l'Abitibi est multipliée par 7 en 10 ans tandis que les paroisses du Témiscamingue se consolident en augmentant leurs populations de 50%. Angliers se fonde. Population totale en 1921: 26,571 dont 14,807 pour l'Abitibi qui dépasse maintenant le Témiscamingue pour la population.

c) Entre 1922 et 1931, une nouvelle génération de pionniers arrivera dans la région, celle des mineurs. Rouyn-Noranda, Cadillac, Malartic, Normétal sont créés. Rouyn-Noranda est relié par chemin de fer à l'Ontario et au Transcontinental à Taschereau. Une première route réunira le Témiscamingue agricole à l'Abitibi en traversant la région minière de Rouyn.

Le Témiscamingue agricole et maintenant minier, atteindra une population de 20,609 et l'Abitibi 23,692 soit une augmentation affective de 9,000 personnes environ pour chacune des deux régions. Au total, 44,301 personnes en 1931.

d) De 1932 à 1941, la population fera un bond formidable pour atteindre 108,160 personnes, soit une augmentation de 144%; 186% en Abitibi, 96% au Témiscamingue. Cette forte augmentation est due au développement des mines de la région de Val d'Or, mais surtout aux plans de colonisation qui portent la population agricole à son maximum (2).

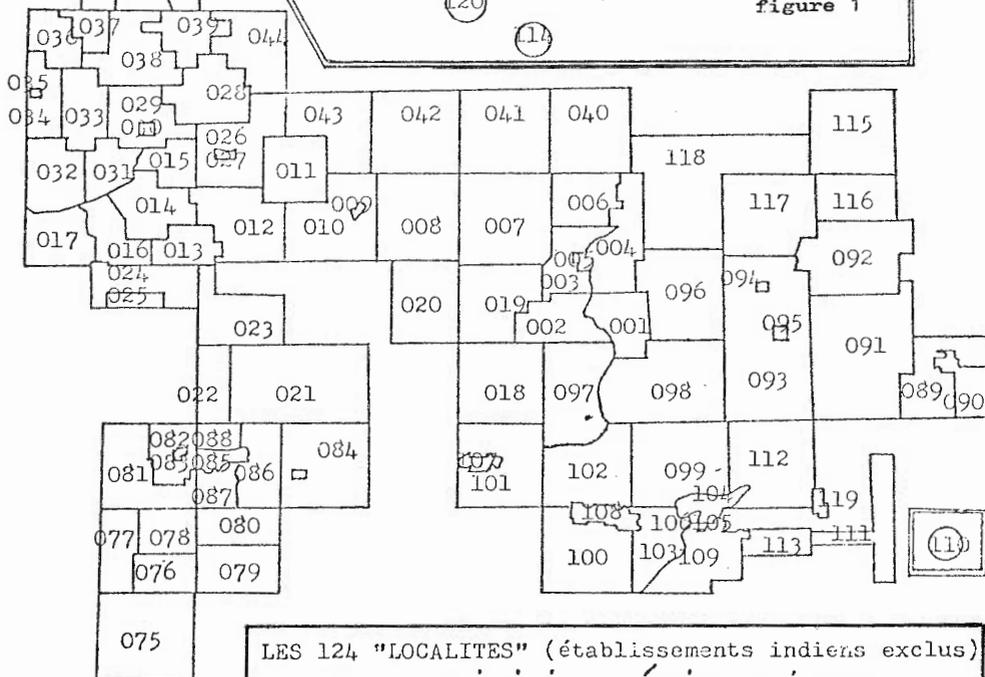
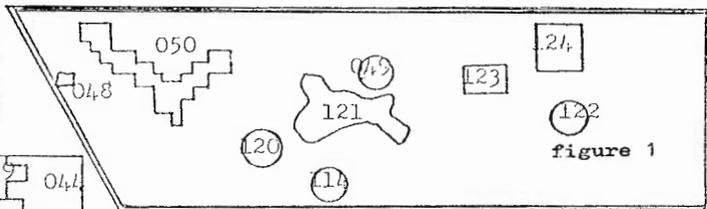
Au cours de cette décennie, les grands axes routiers et ferroviaires du "vieux" Abitibi-Témiscamingue seront parachevés: chemin de fer Senneterre-Rouyn via Val d'Or, Malartic et Cadillac et la route Senneterre-Mont Laurier. Le sud du 49e parallèle a presque atteint l'expansion maximale de son écoumène.

e) En effet, de 1942 à 1951, seulement 2 nouvelles paroisses agricoles s'ouvriront (Languedoc et Despinassy). La région de Chibougamau est reliée par la route au Lac-Saint-Jean (1950) et l'on commence le chemin de fer Barraute-Chibougamau.

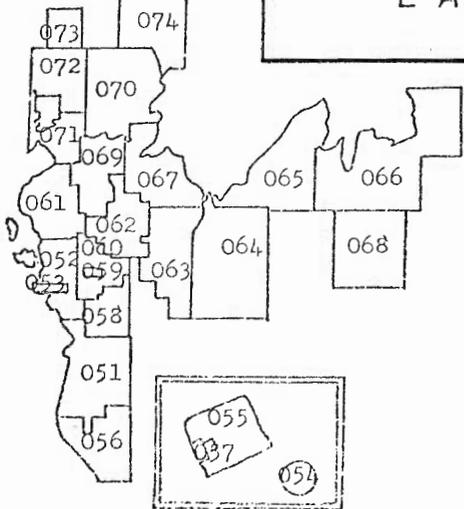
On peut parler de période de stabilisation; en effet, la population augmente de 31%, ce qui est nettement moins que pour les décennies précédentes. La population atteint 141,458 personnes en 1951.

f) De 1952 à 1961, malgré le développement de Chapais et de Chibougamau qui atteindront respectivement 2,500 et 5,000 habitants environ, la population totale n'augmente que de 19%, soit de 9% au Témiscamingue et 25% en Abitibi. Pour la même période, la population du Québec augmente de 30%. On peut donc supposer que la balance migratoire nette de la région commence à devenir négative. La baisse proportionnelle de la population totale par rapport à celle du Québec se continuera jusqu'en 1971 au moins (voir carton figure 3).

(2) de 1935 à 1937 seulement, 16,591 personnes auraient été amenées en Abitibi-Témiscamingue par le plan Vautrin selon Roger Barrette, Le plan de colonisation Vautrin, Ottawa, thèse de M.A. présentée à l'Université d'Ottawa, 1972, tableau 6.



LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
 DE L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE
 Echelle : milles $\frac{4}{1}$ $\frac{0}{1}$ $\frac{4}{1}$ $\frac{8}{1}$



CARTE DE BASE

LÉGENDE

1 124 : numéro attribué à chaque localité (voir annexe page suivante)

Ces localités sont incluses dans trois circonscriptions électorales fédérales :

1 à 50 : Abitibi
 51 à 88 : Témiscamingue
 89 à 124 : Villeneuve

— Limites des localités
 --- Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
 ○ Limites imprécises

TABLEAU: LES LOCALITES

Le tableau suivant donne plus de détails sur chacune des localités: toponymes connus, paroisses non mentionnées parce que comprises dans un autre territoire; certaines paroisses ont dû être réunies parce que les données disponibles étaient agglomérées.

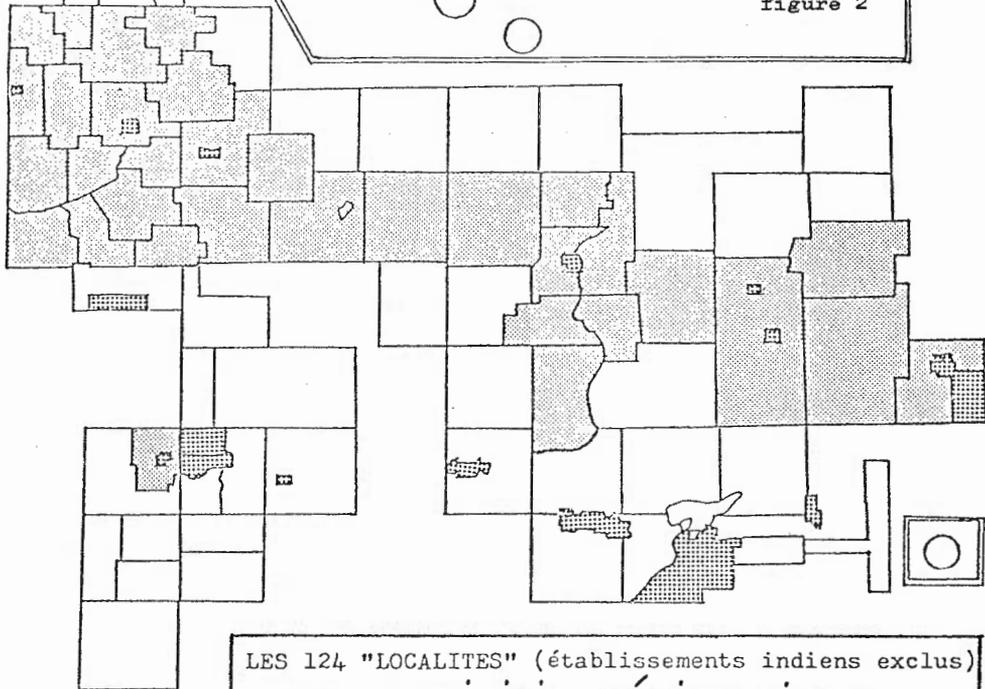
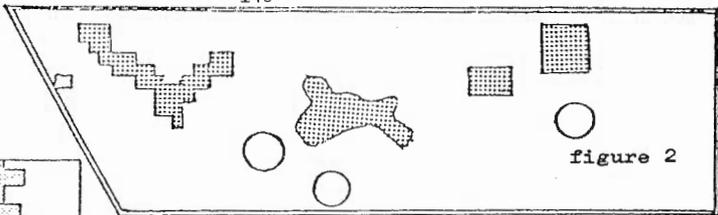
Pour le statut, c = cité, vt = ville, v = village, p = paroisse, ct = canton, cu = cantons unis, sd = sans désignation, ri = réserve indienne, nm = non municipalisé.

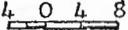
| Numéro | Nom officiel dans le cas des municipalités | Statut | Notes |
|--------|--|--------|--|
| 001 | Saint-Marc-de-Figuery | p | |
| 002 | Saint-Mathieu | p | |
| 003 | Amos-Ouest | sd | comprend La Ferme; fusionnée avec Amos le 09-02-1974 |
| 004 | Amos-Est | sd | comprend Saint-Maurice-de-Dalquier |
| 005 | Amos | vt | fusionné avec Amos-Ouest (1974) |
| 006 | Saint-Félix-de-Dalquier | sd | site du village indien Pikogan (Amos) |
| 007 | Trécesson | ct | comprend village de Villemontel, Rivière Davy et partie de Saint-Nazaire |
| 008 | Launay | ct | |
| 009 | Privat | ct | connu sous le nom de Taschereau |
| 010 | Taschereau | sd | comprend le village de Laferté |
| 011 | Authier | sd | |
| 012 | Poularies | sd | |
| 013 | Colombourg | sd | |
| 014 | Palmarolle | sd | comprend une partie nm |
| 015 | Sainte-Germaine-Boulé | sd | |
| 016 | Saint-Laurent | sd | |
| 017 | Roquemaure | sd | |
| 018 | Preissac | nm | |
| 019 | Sainte-Gertrude-de-Villeneuve | nm | canton de Villemontel |
| 020 | Manneville | nm | |
| 021 | Cléricy et Mont-Brun | nm | comprend Dalembert |
| 022 | Lac-Dufault | nm | partie ouest du canton Dufresnoy |
| 023 | Destor et Reneault | nm | comprend Davengus |
| 024 | Rapide-Danseur | nm | |
| 025 | Duparquet | vt | |
| 026 | Macamic | p | comprend partie d'Authier-Nord |
| 027 | Macamic | vt | |
| 028 | Saint-Janvier | p | |
| 029 | La Sarre | ct | |
| 030 | La Sarre | vt | |
| 031 | Saint-Hélène-de-Mancebourg | p | |
| 032 | Clerval | sd | comprend l'île Népawa |
| 033 | Saint-Jacques-de-Dupuy | sd | |
| 034 | La Reine | sd | |
| 035 | La Reine | v | |
| 036 | Saint-Lambert | p | |

| | | | |
|-----|---------------------------------------|----|--|
| 037 | Normétal | sd | |
| 038 | Clermont | ct | |
| 039 | Val-Saint-Gilles | sd | |
| 040 | Saint-Dominique-du-Rosaire | nm | canton de Béarn |
| 041 | Saint-Gérard-de-Berry | nm | partie de Saint-Nazaire-de-Berry |
| 042 | Guyenne | nm | |
| 043 | Languedoc | nm | partie d'Authier-Nord (Saint-Mathias) |
| 044 | Saint-Eugène-de-Chazel | nm | |
| 045 | Val-Paradis | nm | compris dans Baie-James depuis 1971 |
| 046 | Beaucanton | nm | compris dans Baie James depuis 1971 |
| 047 | Villebois | nm | compris dans Baie James depuis 1971 |
| 048 | Joutel (village minier du M.R.N.) | nm | compris dans Baie James depuis 1974 |
| 049 | Desmaraisville et Miquelon | nm | compris dans Baie James depuis 1971 |
| 050 | Matagami | vt | |
| 051 | Saint-Edouard-de-Fabre | p | |
| 052 | Duhamel-Ouest | sd | comprend l'île du Collège |
| 053 | Ville-Marie | vt | |
| 054 | T.N.O. (centre et sud) | nm | pas d'agglomération |
| 055 | Gendreau | nm | comprend Kipawa, Letang, Lumsden, Tee-Lake, Petit-Canada |
| 056 | Laniel | nm | |
| 057 | Témiscaming | vt | |
| 058 | Saint-Placide-de-Béarn | sd | |
| 059 | Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville | p | |
| 060 | Lorrainville | v | |
| 061 | Saint-Bruno-de-Guigues | p | souvent nommé Laverlochère |
| 062 | Saint-Isidore | p | |
| 063 | Fugerville | sd | |
| 064 | Latulipe et Caboury | cu | |
| 065 | Moffet | sd | |
| 066 | Laforce | nm | |
| 067 | Angliers | v | une partie de Baby nm a été ajoutée |
| 068 | Belleterre | vt | |
| 069 | Saint-Eugène-de-Guigues | sd | |
| 070 | Guérin | ct | |
| 071 | Notre-Dame-du-Nord | sd | |
| 072 | Nédelec | ct | |
| 073 | Roulier | nm | canton Montreuil |
| 074 | Rémigny | nm | |
| 075 | Rollet | nm | |
| 076 | Cloutier | nm | |
| 077 | Montbeillard | nm | |
| 078 | Beaudry | nm | |
| 079 | Saint-Roch-de-Bellecombe | nm | |
| 080 | Sainte-Agnès-de-Bellecombe | nm | |
| 081 | Arntfield | nm | |
| 082 | Evain | sd | |
| 083 | Evain | v | |
| 084 | Farmborough | nm | site du terrain de l'aéroport municipal de Rouyn |
| 085 | Rouyn | c | |
| 086 | McWatters | nm | |
| 087 | Granada | nm | |

| | | | |
|-----|------------------------------|----|---|
| 088 | Noranda | c | |
| 089 | Senneterre | p | |
| 090 | Senneterre | vt | |
| 091 | Belcourt | sd | |
| 092 | Champneuf | sd | |
| 093 | Fiedmont et Barraute | sd | |
| 094 | Barville | vt | |
| 095 | Barraute | v | |
| 096 | Landrienne | ct | |
| 097 | La Motte | sd | |
| 098 | La Corne | nm | |
| 099 | Vassan et Saint-Edmond | nm | |
| 100 | Fournière | nm | canton |
| 101 | Cadillac | nm | canton |
| 102 | Rivière-Héva | nm | |
| 103 | Dubuisson | nm | |
| 104 | Ile-Siscoe | nm | Sullivan sd selon l'Atlas du code géographique 1973 |
| 105 | Jacola | nm | |
| 106 | Sullivan | nm | |
| 107 | Cadillac | vt | |
| 108 | Malartic | vt | |
| 109 | Val d'Or | vt | |
| 110 | Clova | nm | et régions avoisinantes |
| 111 | Louvicourt et Nord du Parc | nm | comprend Obaska |
| 112 | Val-Senneville | nm | |
| 113 | Colombière | nm | |
| 114 | Beattyville | nm | |
| 115 | Despinassy | nm | |
| 116 | Rochebaucourt | nm | |
| 117 | La Morandière | nm | comprend partie Lac-Castagnier |
| 118 | Saint-Maurice | nm | |
| 119 | Pascalis | v | |
| 120 | Rapide-des-Cèdres | nm | compris dans Baie-James depuis 1971 |
| 121 | Lebel-sur-Quévillon | vt | |
| 122 | Chapais-Chibougamau (région) | nm | compris dans Baie-James depuis 1971 et comprend Lac-Doré |
| 123 | Chapais | vt | |
| 124 | Chibougamau | vt | |

Plusieurs documents ont été consultés, entre autres, Relevé numérique des toponymes populaires, M29.S422.P02.R10 S-106, B.S.Q., 13 août 1973, 212 pages et l'Atlas du code géographique de la province de Québec, 1973.



LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
 DE **L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE**
 Echelle : milles 

MUNICIPALISATION

LÉGENDE

-  Cités, villes & villages
-  municipalités de campagne
-  non municipalisés ou non organisés

-  Limites des localités
-  Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
-  Limites imprécises

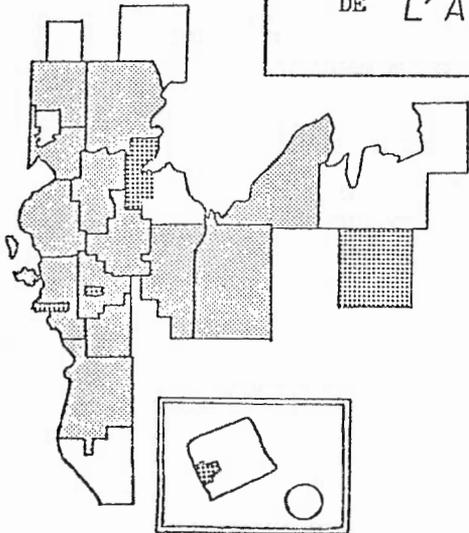
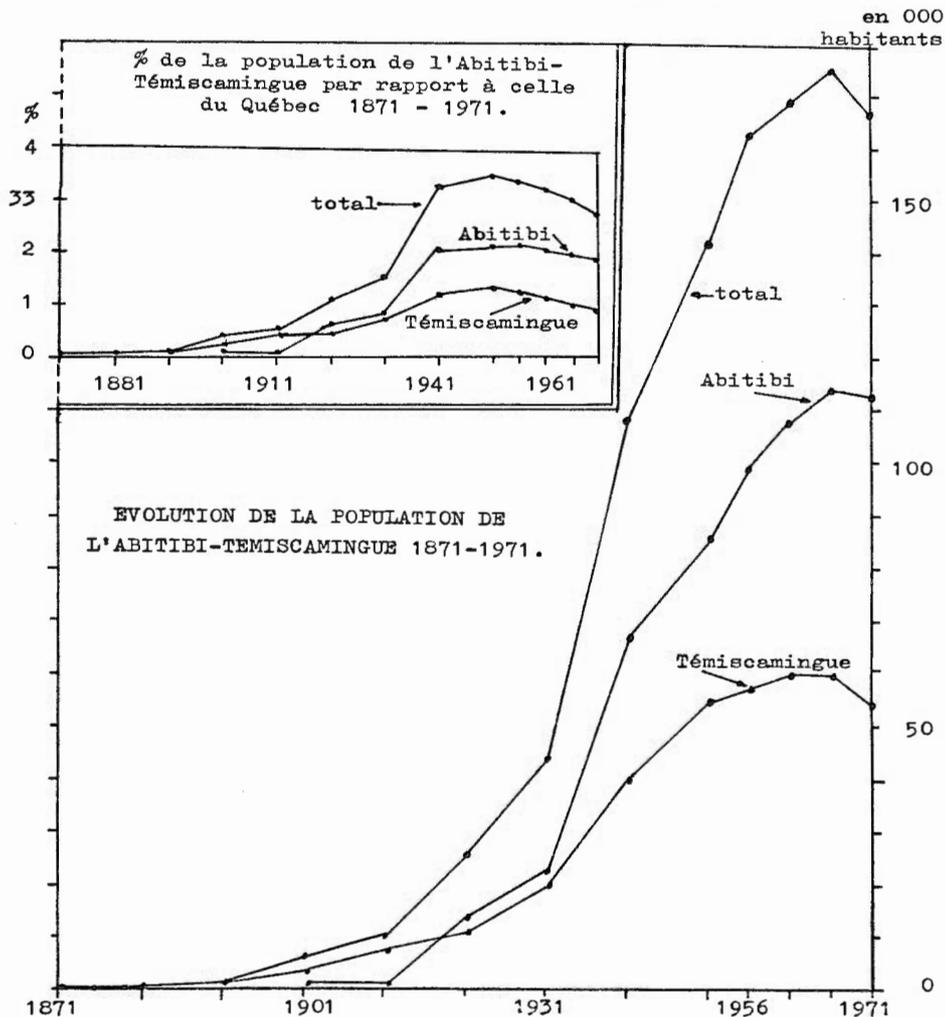


figure 3



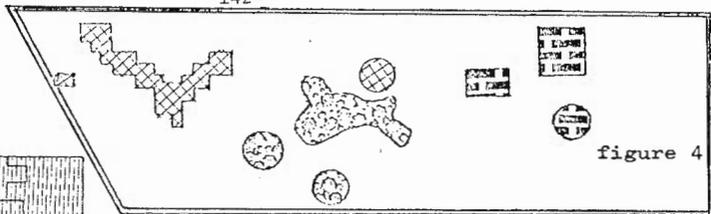
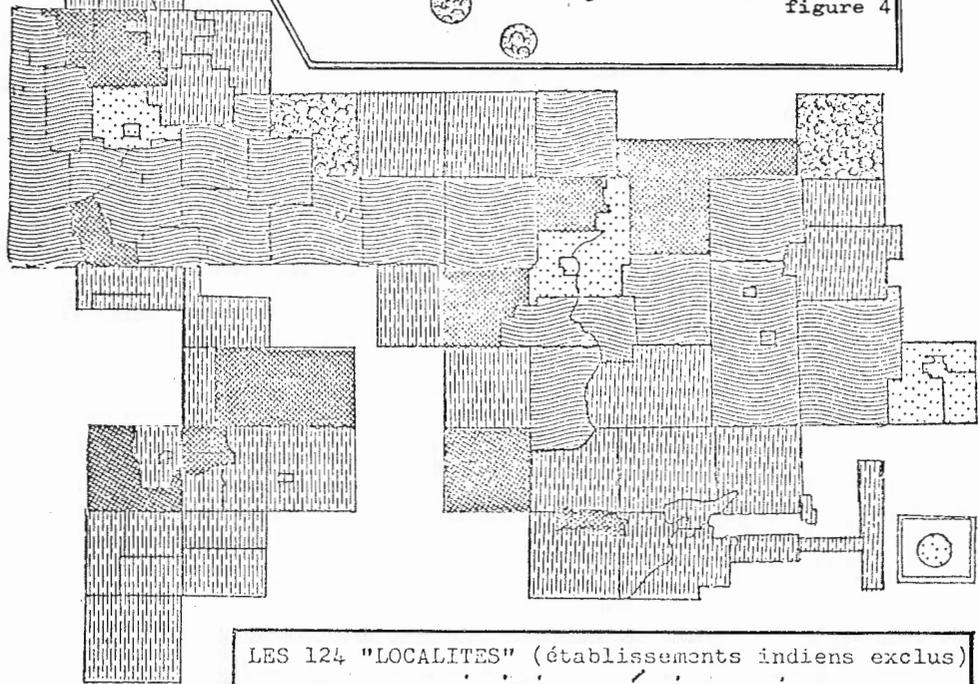


figure 4



LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
DE **L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE**
Echelle : milles $\frac{4}{0} \frac{4}{8}$

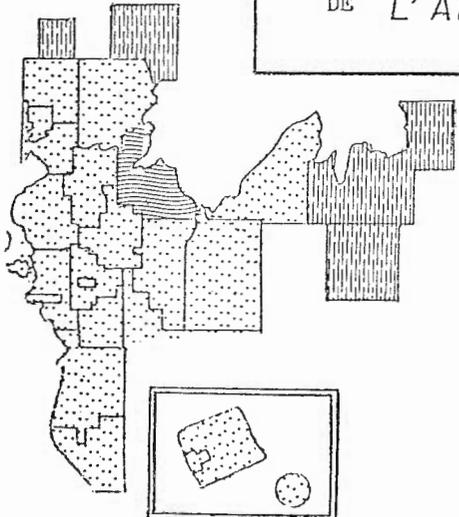
DEBUT DES ACTIVITES PERMANENTES

LÉGENDE

- avant 1911
- 1912 à 1921
- 1922 à 1931
- 1932 à 1941
- 1942 à 1951
- 1952 à 1961
- 1962 à 1971



- Limites des localités
- == Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
- Limites imprécises



g) De 1962 à 1971, la région au nord du 49e parallèle continue à se développer. C'est l'ouverture de Lebel-sur-Quévillon (Domtar) et de la région de Matagami-Joutel (mines de zinc-cuivre). Malgré cette extension de l'écoumène, le chiffre de la population totale marque une régression nette: après avoir atteint un sommet de 175,036 en 1966, elle n'est plus que de 166,900 en 1971, soit 1% de moins qu'en 1961. Au cours de cette décennie, la population du Québec a augmenté de 14.6%.

h) Avec 1971, s'ouvre l'ère de la Baie James avec la création de la municipalité de ce nom qui couvre environ le cinquième du territoire du Québec.

Ainsi, après une explosion de la population de 1911 à 1941 (3), la population ne croît que lentement jusqu'en 1966 et est en décroissance depuis. Si l'on considère cette population par rapport à celle du Québec, on peut dire que la balance migratoire nette est négative depuis 1951 pour le Témiscamingue et depuis 1961 pour l'Abitibi.

Par contre, la population indienne évolue différemment; subissant moins les contraintes économiques, elle ne cessera d'augmenter.

Les Indiens.

En effet, le territoire est occupé depuis plusieurs millénaires (4) par les Indiens, mais les Blancs y sont devenus rapidement majoritaires au début du 20e siècle grâce à une forte immigration. Ces indiens vivent dans quelques réserves (plus ou moins officielles) et semblent assez peu intégrés au développement économique de la région. Leur nombre, selon diverses sources consultées, est en constante augmentation. Il est cependant difficile d'évaluer leur nombre exact.

(3) Cette "explosion" est toute relative; vue l'étendue du territoire, la densité de la population reste très faible. Elle serait de 29 h/mi.2 sur l'ensemble des localités étudiées et de 45 sur les territoires municipalisés selon Perreault (1975) op. cit. page 41.

(4) François Prévost, dans Le Nouveau-Québec est-il si nouveau? dans La Presse, samedi 6 avril 1974, p. 68, mentionne que l'on a retrouvé des traces de présences humaines datant de plus de 2,000 ans avant J.-C.

Le tableau suivant donne quelques statistiques sur les réserves et établissements indiens en 1969 (5). Lorsque ces agglomérations ont un statut officiel, la date d'obtention est indiquée entre parenthèse après le nom. Pour les autres, elles ne sont considérées que comme territoires occupés. Les superficies indiquées ici ne comprennent pas les territoires de chasse, sauf pour Mistassini, Obedjiwan et Témiscamingue.

Tableau 1: LES AGGLOMERATIONS INDIENNES DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE.

| <u>Nom de l'agglomération:</u> (réserve ou établissement bande N°: | <u>Superficie</u> en acres: | <u>Indiens</u> <u>inscrits:</u> | <u>Population réelle:</u> |
|--|--------------------------------|------------------------------------|------------------------------|
| Amos (Pikogan)(1956) 03 | 130.26 | 220 | 220 |
| Eastman (1962) 15 | 13.8 | 251 | 246 |
| Fort George 16 | 122.5 | 1,202 | 1,171 |
| Fort Rupert 20 | 127.0 | 822 | 645 |
| Hunters Point 26 | 10.0 | 54 | 48 |
| Kipawa 27 | 15.0 | 108 | 108 |
| Lac Doré | | | 100 |
| Lac Simon (1962) 24 | 672.0 | 297 | 150 |
| Longue Pointe (Winneway) 29 | 93.5 | 244 | 223 |
| Mistassini (1962) 04 | 5,821.0 | 1,284 | 1,004 |
| Nemiscau | 18.5 | 168 | 165 |
| Neoskewskau - non habité depuis 1940 | | | sauf par chasseurs l'hiver - |
| Nitchequon - non habité depuis 1944 | | | sauf par chasseurs l'hiver - |
| Nouveau-Comptoir 19 (Paint Hills, Wemindji) | 75.0 | 512 | 440 |
| Obedjiwan (1944) 06 | 2,290.0 | 759 | 722 |
| Témiscamingue (1851) 25 | 6,034.0 | 401 | 239 |
| Waswanipi (1962) 11 | 620.0 | 572 | 0 |
| TOTAL: | 16,042.56 | 6,965 | 5,481 |

(5) Les chiffres sont tirés et compilés à partir du Rapport de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec, 4 - Le domaine indien 4.5. inventaire des réserves et établissements indiens, mars 1970, 117 pages.

Tableau 1: (suite)

| <u>Nom de l'agglomération:</u> | Pourcentage d'Indiens qui parlent: | | | |
|--------------------------------|------------------------------------|----------|----------|---------|
| | Algonquin | Muskegon | Français | Anglais |
| Amos | 100 | | 60 | 40 |
| Eastman | | 100 | | 30 |
| Fort George | | 100 | | 45 |
| Fort Rupert | | 100 | | 45 |
| Hunters Point | 75 | | 60 | 20 |
| Kipawa | 40 | | 5 | 80 |
| Lac Simon | 100 | | 40 | 10 |
| Longue Pointe | 50 | | 5 | 80 |
| Mistassini | | 100 | | 60 |
| Nemiscau | | 100 | | 30 |
| Nouveau-Comptoir | | 100 | | 45 |
| Obedjiwan (Tête-de-boule: | | 100) | 60 | |
| Témiscamingue | 10 | | 30 | 90 |
| Waswanipi | 10 | 100 | | 50 |

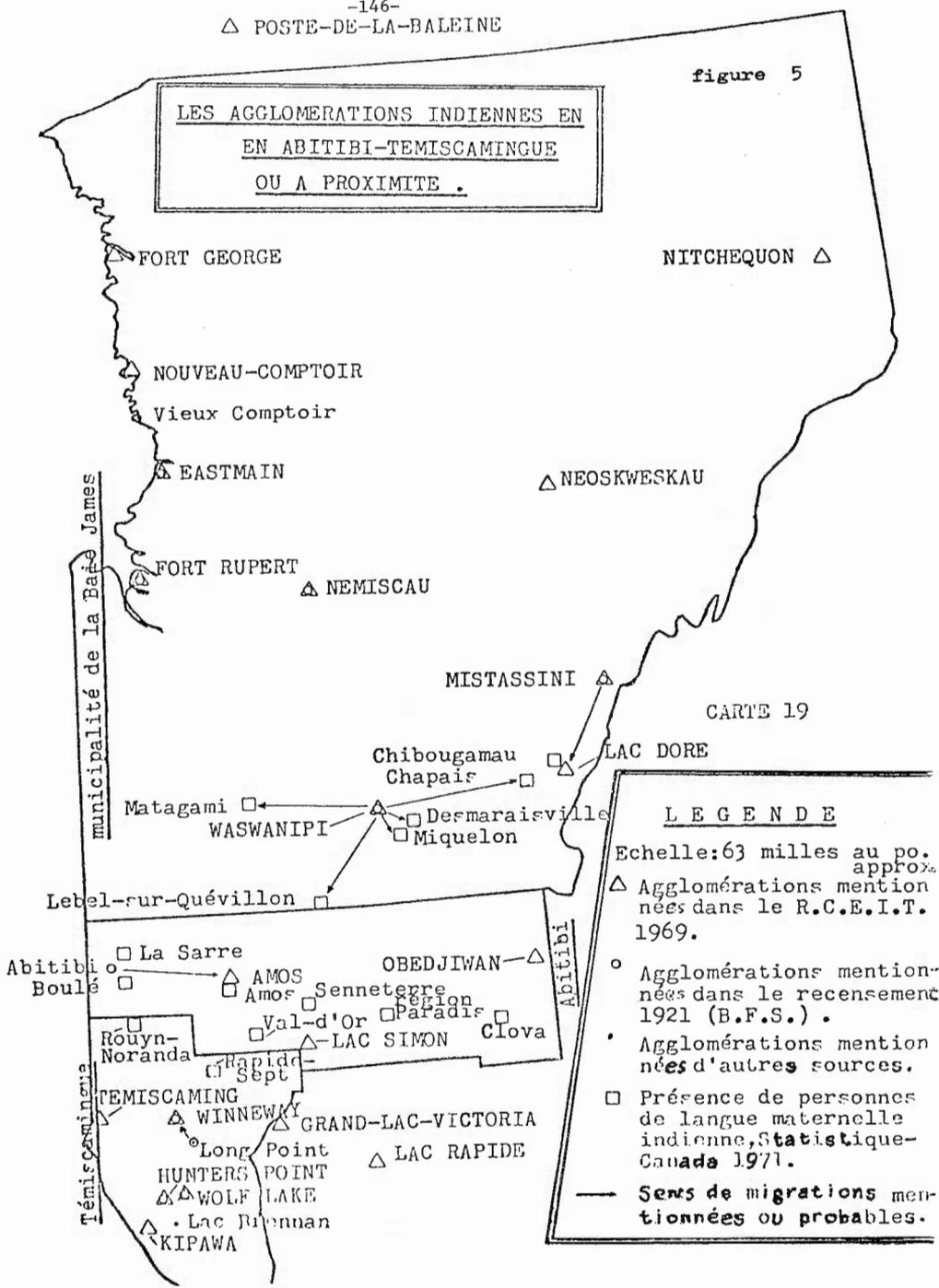
On constate la tendance des Indiens à vivre rapprochés les uns des autres: en enlevant la superficie et la population des trois dernières réserves mentionnées qui ne comprennent pas uniquement les territoires habités, on arrive pour tous les autres établissements à une superficie totale de 1,897.56 acres. (766.6 hectares) ou 2.96 milles carrés (7.67 km²) pour 4,521 Indiens inscrits, ce qui donne une densité de 1,527 habitants au mille carré (589/h/km²). Cela est sensiblement égal à la densité de Rouyn en 1971 (1,723 h/mi.²).

On peut également constater que plus de 20% des Indiens inscrits ne vivent pas dans leur village et que seulement 37% de ces Indiens vivent dans des réserves ayant un statut officiel (2,581 sur 6,965), soit 7 réserves sur 17 établissements.

En situant les villages dans l'espace (voir figure 5), on constate que les Indiens de la Baie James parlent tous le Muskegon (Cri) tandis que ceux de l'Abitibi parlent l'Algonquin sauf les Indiens d'Obedjiwan qui parlent

figure 5

LES AGGLOMERATIONS INDIENNES EN
 EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE
 OU A PROXIMITE .



NITCHEQUON △

FORT GEORGE

NOUVEAU-COMPTOIR

Vieux Comptoir

EASTMAIN

△ NEOSKWESKAU

FORT RUPERT

△ NEMISCAU

MISTASSINI △

CARTE 19

LAC DORE

Chibougamau
 Chapais

Matagami □

WASWANUPI

Desmaraisville

Miquelon

LEGENDE

Echelle: 63 milles au po. approx.
 △ Agglomérations mentionnées dans le R.C.E.I.T. 1969.

○ Agglomérations mentionnées dans le recensement 1921 (B.F.S.) .

• Agglomérations mentionnées d'autres sources.

□ Présence de personnes de langue maternelle indienne, Statistique-Canada 1971.

— Sens de migrations mentionnées ou probables.

municipalité de la Baie James

Abitibi

Témiscamingue

Abitibi
 Boule

La Sarre

AMOS

Amos

Rouyn-Noranda

Sept

TEMISCAMING

WINNEWKY

Long Point

HUNTERS POINT

WOLF LAKE

Lac Brennan

KIPAWA

OBEDJIWAN △

Senneterre

Val-d'Or

Paradiis

LAC SIMON

GRAND-LAC-VICTORIA

△ LAC RAPIDE

Tête-de-Boule. Les quatre réserves du Témiscamingue composées aussi d'Algonquins se distinguent par la perte de leur langue maternelle au profit de l'anglais et du français. La prédominance de l'anglais peut s'expliquer par l'influence des employeurs forestiers qui étaient presque toujours de langue anglaise et aussi par leur dépendance d'Ottawa.

Le nombre de 6,965 mentionné comme population indienne inscrite est plus élevé que les chiffres obtenus d'autres sources, mais correspond d'assez près aux chiffres de recensement 1971 pour les personnes de langue maternelle indienne ou eskimo, soit environ 6,460.

Les principales localités où vivent des personnes de langue maternelle indienne ou eskimo en dehors des établissements indiens selon Statistique Canada (1971) seraient: Desmaraisville et Miquelon: 165, Matagami: 155, Région Gagnon et Paradis (entre Senneterre et Parent): 120, Chapais: 75, Rapide Sept: 75, Senneterre: 65, Rouyn-Noranda: 55, Lebel-sur-Quévillon: 50, et entre 15 et 25 dans chacune des localités suivantes: Clova, Boulé, Val d'Or, Chibougamau et Amos-Ouest.

Toutes les agglomérations indiquent (selon les divers recensements) une augmentation de leur population, sauf pour Waswanipi et Nemiscau qui se seraient vidées. Cette augmentation du nombre total des Indiens semble constante et probablement due à l'augmentation naturelle. Rien ne semble indiquer en tout cas que des migrations existent entre les Indiens de l'Abitibi-Témiscamingue et ceux des territoires environnants.

Conclusion

Ayant ainsi situé les différentes localités spatialement et historiquement, nous pouvons maintenant tenter de classer ces localités et de voir quels en sont les principaux traits. L'analyse factorielle et l'analyse de groupement seront utilisées pour ce faire.

DEUXIEME PARTIE: ANALYSES FACTORIELLE ET DE GROUPEMENT

Introduction.

Les analyses factorielles sont faites à partir d'une matrice comportant des variables (61 dans la première analyse) et des observations (136). L'analyse groupe les variables en facteurs en commençant par en réunir le plus grand nombre possible dans le premier facteur. Chacun des facteurs contribue pour une part différente à la "variance" totale, le premier étant le plus explicatif (voir tableau 2). Chacune des observations est ensuite notée selon sa participation à ces facteurs.

En étudiant chacun de ces facteurs, on peut déceler ce qui le compose et le "nommer" selon les variables qui le forment.

C'est à partir des pointages obtenus par chacune des observations que les cartes qui suivent ont été composées.

Ces cartes ne donnent pas l'image de la réalité, mais bien une image de la région. Il est certain que d'autres études, une exploitation plus fouillée des résultats donneraient une meilleure vision de l'ensemble de ces localités et de leurs particularités. Voyons maintenant le résultat de trois analyses.

Analyse factorielle.

Dans cette première analyse, on peut observer (tableau 2) que les variables 12, 21, 41, 42, 60 et 61 ne se sont pas regroupées avec les autres. Leur communauté est assez faible. De même la variable 59 n'est pas utilisée; la raison en est sans doute que seulement 21 observations ont été fournies à cette variable et c'est probablement la même raison qui fait que les emplois dans les mines sont les seules variables apparaissant en négatif dans la formation des facteurs.

Les quatre facteurs donnant chacun plus de 5% de l'explication (eigen-value) ont été retenus. A cause du manque d'espace, les scores obtenus par chacune des localités n'ont pu être fournis; on pourra se référer au texte original.

Le facteur 1 résume les données sociologiques sur la démographie, les familles et la langue française, les taxes et revenus municipaux, les emplois dans les mines et le nombre d'usines (voir tableau 2, 1^{ère} analyse). Douze (12) agglomérations importantes de l'Abitibi-Témiscamingue ont un score très élevé sur ce facteur (voir figure 6, sous-groupe 1) et 5 en ont un très faible (en négatif). Ce sont les plus petites localités (sous-groupe 5).

Le facteur 2 est sensible aux variables agricoles suivantes: producteurs et production de lait, nombre de vaches laitières et superficie cultivée. Il semble donc déterminer les 16 principales localités à agriculture laitière en positif (groupe 2) et 29 localités à agriculture marginale en négatif (groupe 4), ce qui se confirme en revoyant les chiffres fournis à la matrice.

Le facteur 3 semble indiquer les localités rurales à agriculture plus diversifiée; il est sensible aux variables nombre de fermiers et de vaches de boucherie, superficie non cultivée et en négatif le nombre d'emplois dans les mines. Quatre localités sont classées par ce facteur (en positif) (groupe 2, production agricole) et 13 par le facteur en négatif; ces dernières seront considérées comme rurales non agricoles (groupe 4).

Le facteur 4 est sensibles aux variables sur la langue maternelle indienne, les logements sans eau, bain ou toilette et la distance de Rouyn-Noranda, qui est la plus grosse agglomération de la région et la capitale de la région n° 08. On y retrouve la majorité des établissements indiens (1) ainsi que Clova et Doucet, deux territoires à l'est de Senneterre où demeurent plusieurs Indiens.

Par contre, la réserve de Timiscaming n'apparaît pas; on peut supposer que le peu d'habitants de langue indienne (tableau 1) le distingue des autres; de même pour les réserves de Pikogan et de Lac Simon où les services sanitaires sont sans doute plus adéquats que pour les autres établissements indiens, étant de création récente et situées près de Rouyn. En négatif, ce facteur désigne 5 localités. On peut supposer que ces localités ont un équipement sanitaire supérieur à la moyenne (groupe 6).

TABLEAU 2: MATRICE DE SATURATIONS DES FACTEURS DES ANALYSES FACTORIELLES

Seules les valeurs supérieures à 0.750 ou inférieures à -0.750 apparaissent, elles sont indiquées 0750 ou -0750 selon le cas.
(varimax rotated factor matrix).

NUMERO

NUMERO ET DESIGNATION DES VARIABLES

| | 1ère ANALYSE FACTORIELLE | | | | 2ième ANALYSE FACTORIELLE | | | | | |
|--------------------------------|--------------------------|---|---|--------------|---------------------------|---|---|--------------|------|-------|
| | facteurs | | | | facteurs | | | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 COMMUNAUTE | 1 | 2 | 3 | 4 COMMUNAUTE | | |
| 01 total des hommes | | | | 0996 | | | | 1.009 | 0968 | 0.999 |
| 02 total des femmes | | | | 0993 | | | | 1.011 | 0967 | 0.999 |
| 03 hommes 0-14 ans | | | | 0989 | | | | 0.992 | 0972 | 0.994 |
| 04 hommes 15-34 ans | | | | 0995 | | | | 1.001 | 0976 | 0.998 |
| 05 hommes 35-64 ans | | | | 0995 | | | | 1.005 | 0946 | 0.998 |
| 06 hommes 65 ans et plus | | | | 0942 | | | | 0.949 | 0880 | 0.987 |
| 07 femmes 0-14 ans | | | | 0985 | | | | 0.990 | 0966 | 0.993 |
| 08 femmes 15-34 ans | | | | 0989 | | | | 1.001 | 0977 | 0.998 |
| 09 femmes 35-64 ans | | | | 0985 | | | | 1.009 | 0934 | 0.998 |
| 10 femmes 65 ans et plus | | | | 0913 | | | | 0.918 | 0878 | 0.975 |
| 11 langue maternelle française | | | | 0989 | | | | 1.008 | 0979 | 0.999 |
| 12 langue maternelle anglaise | | | | | | | | 0.570 | | 0.941 |
| 13 langue maternelle indienne | | | | | 0894 | | | 1.113 | | 0.998 |
| 14 langue maternelle autre | | | | 0845 | | | | 0.825 | | 0.980 |
| 15 propriétaires | | | | 0981 | | | | 0.999 | 0938 | 0.979 |
| 16 locataires | | | | 0971 | | | | 1.004 | 0963 | 0.986 |
| 17 logements pas eau | | | | | 1003 | | | 1.051 | 0849 | 0.967 |
| 18 logements pas de bain | | | | | 0.872 | | | 0.965 | | 0.986 |
| 19 logements pas de toilette | | | | | 1.015 | | | 1.069 | 0892 | 0.955 |
| 20 -1 personne par appartement | | | | 0990 | | | | 1.010 | 0955 | 0.998 |
| 21 statut de la localité | | | | | | | | 0.483 | | |
| 22 -1 personne par appartement | | | | 0958 | | | | 0.957 | 0969 | 0.983 |
| 23 ménages avec chambreurs | | | | 1003 | | | | 1.014 | 0974 | 0.985 |
| 24 nombre de chambreurs | | | | 0995 | | | | 1.001 | 0964 | 0.979 |
| 25 nombre de familles | | | | 0993 | | | | 1.002 | 0961 | 0.997 |
| 26 familles sans enfants | | | | 0988 | | | | 0.993 | 0940 | 0.997 |
| 27 enfants dans les familles | | | | 0995 | | | | 1.013 | 0962 | 0.994 |
| 28 femmes chef de famille | | | | 0974 | | | | 0.961 | 0911 | 0.976 |
| 29 personnes par famille | | | | 0971 | | | | 0.959 | 0951 | 0.981 |

contribution des facteurs à la variance totale: 83% 6.4% (total: 89.4%)

| | | <u>1ère ANALYSE FACTORIELLE</u> | | <u>3ième ANALYSE FACTORIELLE</u> | |
|--------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|-------|----------------------------------|---------|
| | | (suite) | | | |
| 30 | nombre de fermiers en 1970 | 0785 | 1.228 | 0906 | 1.221 |
| 31 | acres en culture en 1970 | 0794 | 1.212 | 1003 | 1.259 |
| 32 | vaches laitières en 1970 | 0863 | 1.192 | 1048 | 1.309 |
| 33 | vaches boucherie en 1970 | 0843 | 0.783 | 0791 | 0.787 |
| 34 | acres non cultivés en 1970 | 0821 | 0.838 | 0923 | 0.918 |
| 35 | employés en usine en 1970 | | 1.144 | | 1.095 |
| 36 | employés en forêt en 1970 | | 1.399 | 0851 | 1.320 |
| 37 | nombre d'usines en 1970 | 0856 | 1.064 | 0927 | 0.990 |
| 38 | emplois dans les mines en 1963 | 0917 | -0979 | 2.223 | 0829 |
| 39 | emplois dans les mines en 1970 | | -1141 | 1.945 | 1.933 |
| 40 | distance Rouyn-Noranda | 0814 | 0.805 | | 1.035 |
| 41 | distance ville la plus près | | 0.429 | | |
| 42 | importance ville la plus près | | 0.386 | | |
| 43 | producteurs laitiers en 1971 | 0897 | 0.965 | 1002 | 1.085 |
| 44 | producteurs laitiers en 1972 | 0989 | 1.109 | 0979 | 1.120 |
| 45 | production de lait en 1971 | 1018 | 1.169 | 0945 | 1.142 |
| 46 | production de lait en 1972 | 1011 | 1.161 | 0927 | 1.135 |
| 47 | âge de la municipalité | | 0.746 | | 0.811 |
| 48 | âge de la localité | | 1.111 | | 0.798 |
| 49 | taxes foncières et spéciales 1971 | 0877 | 0.993 | 0935 | 0.954 |
| 50 | taxes de vente 1971 | 0990 | 1.053 | 0989 | 1.018 |
| 51 | revenu total municipal 1971 | 0918 | 1.066 | 0973 | 1.033 |
| 52 | dépense totale municipale 1971 | 0917 | 1.059 | 0969 | 1.012 |
| 53 | revenu total municipal 1968 | 0874 | 1.054 | 0940 | 1.046 |
| 54 | population totale 1941 | 0949 | 0.907 | 0967 | 0.993 |
| 55 | population totale 1966 | 0990 | 1.017 | 0962 | 1.044 |
| 56 | population totale 1971 | 0995 | 1.011 | 0977 | 1.041 |
| 57 | agglomération + 50 personnes 1966 | 0952 | 1.034 | 0958 | 0.959 |
| 58 | agglomération + 50 personnes 1971 | 0963 | 1.028 | 0974 | 0.971 |
| 59 | emploi dans chantiers coop. 1969 | | 1.511 | | |
| 60 | superficie de la localité 1971 | | 0.242 | | |
| 61 | densité 1971 | | 0.787 | | |
| Contribution des facteurs à la | | | | | |
| variance totale: (en %) | | | | | |
| | 60 | 12.6 | 9.3 | 9 | 51.4 |
| Total | | (90.9%) | | | 26.2 |
| | | | | | 16.8 |
| | | | | | 9 |
| | | | | | 5.3 |
| | | | | | (98.7%) |

Il reste 41 localités ne correspondant à aucun facteur en particulier. Elles peuvent être considérées comme des localités dans la moyenne, à économie diversifiée (groupe 3).

Sur la figure 6, on peut observer que les meilleures localités agricoles (groupe 2) se trouvent groupées près de La Sarre et de Ville-Marie. D'après plusieurs études, ces territoires sont les plus fertiles. Les localités sans particularité se retrouvent autour des deux zones dont on vient de parler, autour d'Amos et au nord de Val d'Or. Les mines et la forêt y jouent sans doute un rôle important. Aux limites du territoire habité du vieil Abitibi-Témiscamingue, se retrouvent les zones rurales classées ici comme non agricoles ou à agriculture marginale. La forêt et les mines jouent sans doute un rôle primordial dans ces zones.

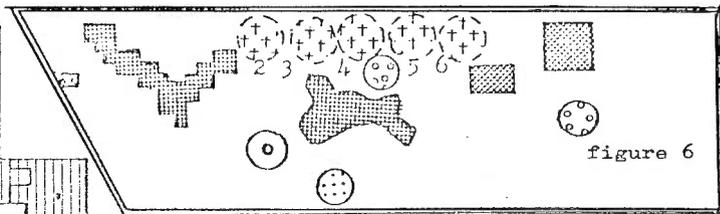
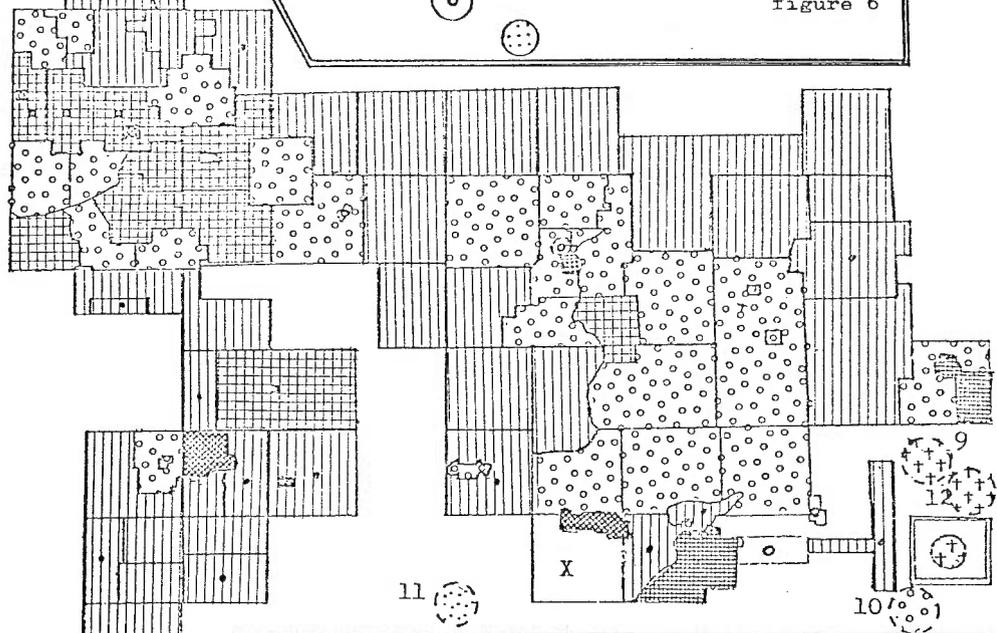
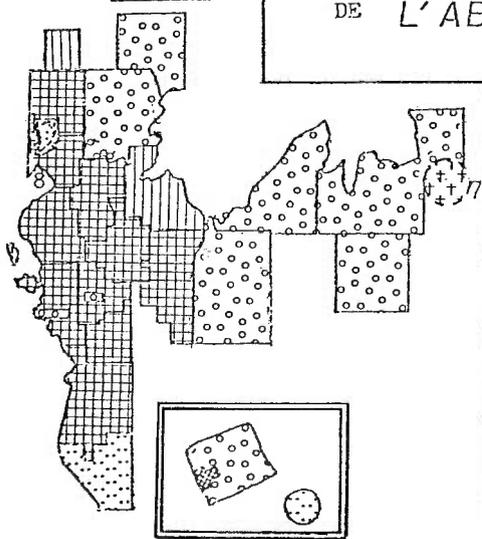


figure 6



LES 136 "LOCALITES" (établissements indiens inclus)
 DE **L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE**
 Echelle : milles 4 0 4 8



PREMIERE ANALYSE - SCORE PRINCIPAL

LÉGENDE

| GRUPE | SOUS GRUPE | GENRE |
|-------|------------|--|
| 1 | | ville |
| 2 | | production laitière |
| 3 | | production agricole sans particularité |
| 4 | | agriculture marginale |
| 5 | | rural non agricole |
| 6 | | faible population |
| | | petite, logement adéquat |
| | | établissement indien |
| | | données insuffisantes |

8: voir tableau 26 pour identification de ces localités.

Analyses de groupement

Dans les analyses de groupement (H Group), tous les facteurs sont considérés comme ayant le même poids, les observations sont groupées suivant les scores obtenus sur chacun des facteurs.

Les analyses ont ici été faites sur les facteurs déterminés au tableau 2 (2e et 3e analyses factorielles).

Les résultats (tableaux 3 et 4) permettent de percevoir la "parenté" entre les différents groupes de localités. Ainsi, au tableau 4, quand Saint-Lambert et Saint-Mathieu sont comparés, ils forment un groupe; quand Preissac et Saint-Mathieu sont comparés, c'est le groupe Preissac (28 localités) qui est comparé au groupe de Saint-Mathieu qui comprend 48 localités. Dans ce cas, Preissac et Saint-Mathieu résument les caractéristiques propres à chacun des groupes respectifs.

Le numéro qui précède chaque localité indique dans quel ordre les regroupements ont été faits par l'analyse.

Au tableau 3, Belcourt et Saint-Roch-de-Bellecombe ont été regroupés en premier, Figury et Amos en dernier. Ce serait donc les plus semblables et les plus dissemblables des groupes de localités.

Ainsi présentés, les tableaux permettent d'étudier la parenté sociologique ou économique entre différents groupes de localités. D'une façon générale, les groupes en haut et à droite des tableaux sont les plus "parents".

Il faut remarquer aussi que certaines variables qui semblaient non significatives ont été éliminées pour ces analyses et que certaines autres localités, sur lesquelles peu d'informations avaient été données à la matrice, ont été éliminées de l'analyse factorielle (dans la troisième analyse).

Deux facteurs seulement ont servi ici pour classer les localités au tableau 3 (voir tableau 2, 2e analyse). On peut constater que toutes les localités se divisent en deux grandes classes dans lesquelles on reconnaît les villes

avec 123 Amos comme chef de file et 124 Figuery à la tête de toutes les autres localités. On pourrait former trois groupes distincts en séparant le groupe 122 Trécession du groupe 124 Figuery, 4 groupes en séparant 121 Gendreau de 122 Trécession, etc...

Si nous prenons les 12 sous-groupes qui sont composés de 4 localités ou plus chacun, nous obtenons la carte de la figure 7.

A cause sans doute de la grande parenté sociologique des localités de l'Abitibi-Témiscamingue, les sous-groupes semblent répartis assez au hasard sur tout le territoire.

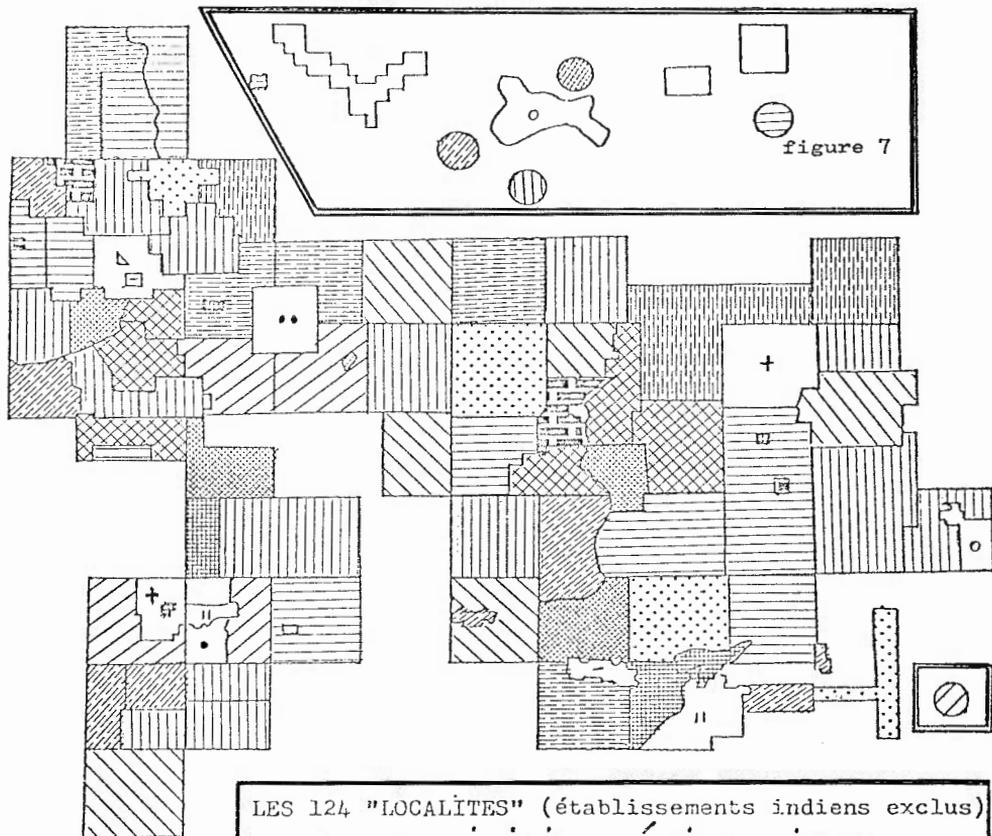
Nous pouvons noter cependant que les groupes 99 Macamic p, 100 Chazel et 101 Privat se répartissent surtout sur le pourtour de l'Abitibi et un peu partout au Témiscamingue. Les localités concernées sont à faible population.

Le groupe 105 Lac-Dufault est intéressant car il désigne 6 localités dépendantes des villes minières de Rouyn-Noranda et de Val d'Or. Macamic fait exception dans ce groupe, il a d'ailleurs une parenté assez éloignée avec le chef de file (97e rang).

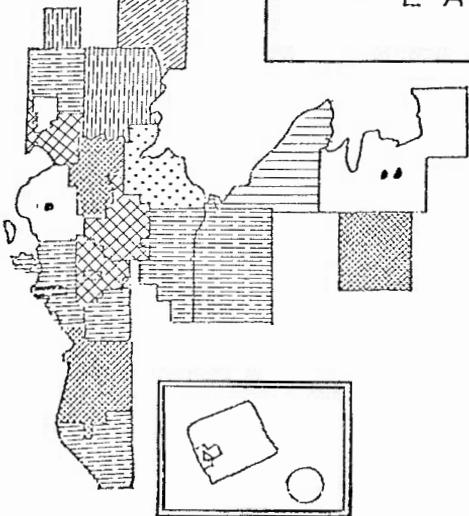
Les groupes 106 Launay, 108 Sainte-Gertrude, 115 Taschereau, 119 Saint-Félix et 122 Trécession se répartissent un peu partout en Abitibi et autour de Rouyn-Noranda, mais seulement 2 de ces 46 localités se retrouvent dans la région de Ville-Marie. On pourrait supposer qu'il y a un type de localités propre à l'Abitibi et à la région de Rouyn-Noranda.

Par contre, les groupes 116 Saint-Mathieu et 124 Figuery se retrouvent aux alentours d'Amos, de La Sarre et de Ville-Marie qui sont les centres des meilleures régions agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue.

Quant au groupe 114 Amos-Ouest, les quatre localités qui le composent correspondent à de petites villes.



LES 124 "LOCALITÉS" (établissements indiens exclus)
 DE L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE
 Echelle : milles $\frac{4}{1} \frac{0}{1} \frac{4}{1} \frac{8}{1}$



| CLASSES SOCIOLOGIQUES 12 GROUPES PRINCIPAUX | |
|--|---|
| LÉGENDE | |
| NUMERO ET NOM DES SOUS-GROUPES | |
| 99 Macamic p | 114 Amos-Ouest |
| 100 Chazel | 115 Taschereau |
| 101 Privat | 116 St-Mathieu |
| 105 Lac Dufault | 119 Saint-Félix |
| 106 Launay | 122 Trécesson |
| 108 Ste-Gertrude | 124 Figury |
| --- | Limites des localités |
| | LOCALITÉS "PARENTES" |
| ○ | Localités éloignées (à l'intérieur du cadre) |
| ○ | Limites imprécises |

En somme, cette typologie nous montre que le genre de localités déterminé par les facteurs sociologiques n'est pas fonction de la proximité dans l'espace. Les groupes sont bien répartis sur tout le territoire si l'on excepte les 5 groupes (46 localités) qui ne comptent que deux représentants dans la région de Ville-Marie. On peut donc penser, sans pousser la recherche plus profondément, que les différences dans la structure sociale de la région sont assez minces.

Sur le tableau 4 qui classe 87 localités rurales (ou de moins de 5,000 habitants), deux grands groupes se distinguent d'abord: 87 Figuary (10 localités) et 86 Saint-Mathieu (77 localités). Ainsi, on voit que le groupe 87 Figuary est composé de 9 localités correspondant aux meilleures paroisses agricoles du Témiscamingue. Dès le départ, cette région se distingue du reste de l'Abitibi-Témiscamingue.

La cartographie des 9 principaux sous-groupes de cette seconde analyse de groupement de facteurs économiques donne des résultats assez intéressants (voir figure 7). Les localités du même groupe forment souvent des flots dans l'espace habité.

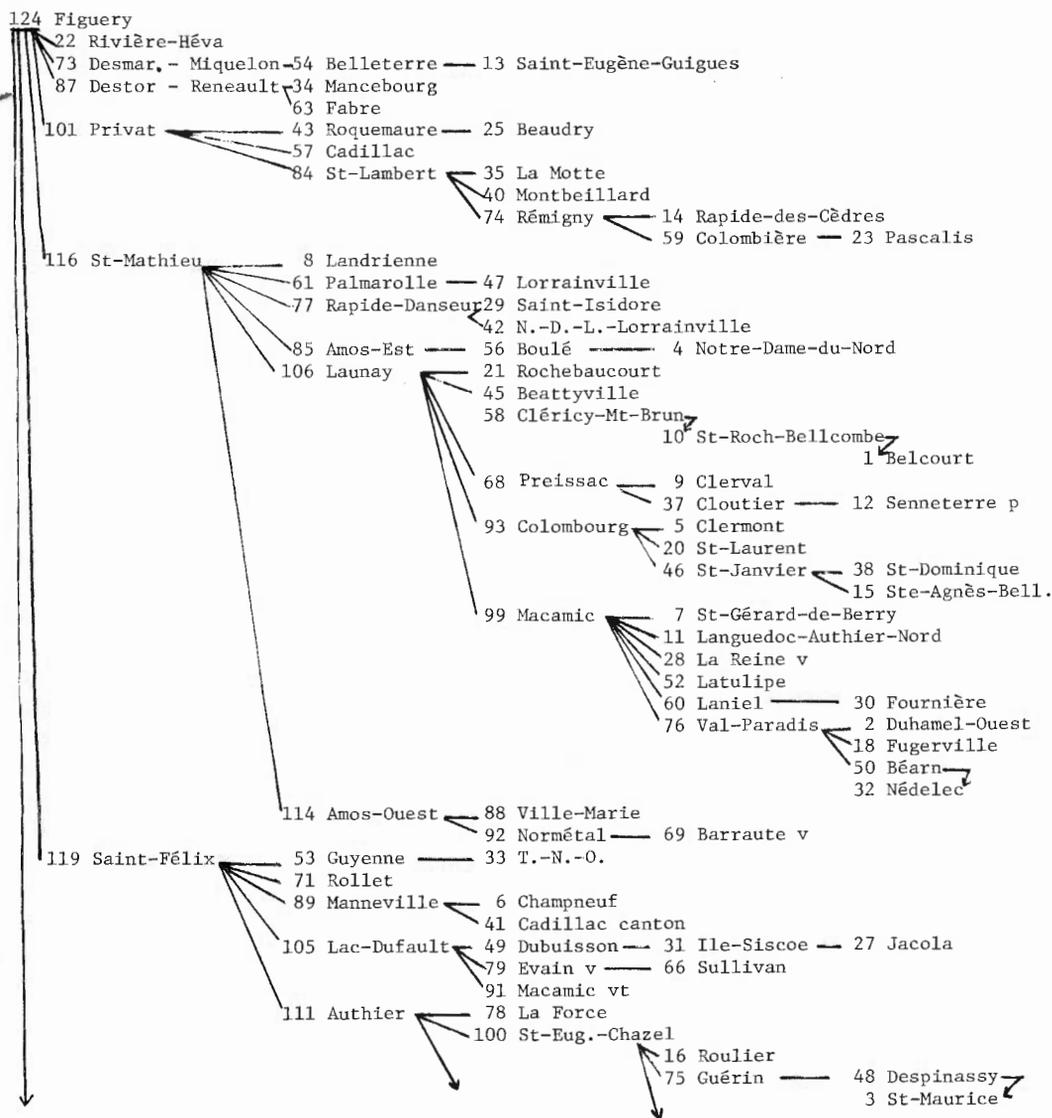
Ainsi le groupe 71 Destor-Reneault permet d'identifier les localités les plus au nord de La Sarre. Si l'on consulte les chiffres de la matrice on constate qu'il s'agit de localités rurales non agricoles et de deux localités minières.

Les deux groupes suivants sont du même genre. Le groupe 74 Trécesson indique des localités peu peuplées et de petits villages. Ils sont dispersés un peu partout dans la région. Le groupe 75 Belleterre indique trois petites villes (avec Evain et Barraute) et une localité (La Corne).

Le groupe 78 Boulé est situé autour de La Sarre. Ces localités sont agricoles et en 1970 on y pratiquait l'élevage de boucherie (boeuf).

Le groupe 79 Sainte-Gertrude est typique des localités rurales situées près de Rouyn-Noranda. Ces localités seraient rurales à agriculture marginale selon la première analyse factorielle.

TABLEAU 3: TYPOLOGIE DES LOCALITES DE L'ABITIBI - TEMISCAMINGUE
SELON L'ANALYSE DE GROUPEMENT DES FACTEURS SOCIOLOGIQUES.



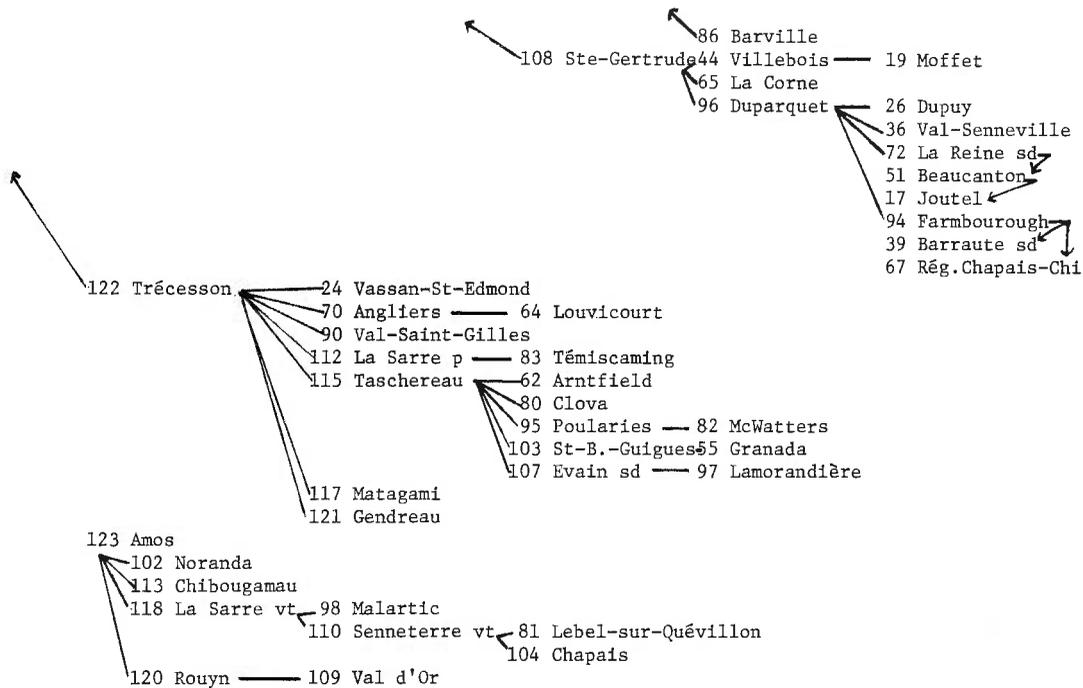
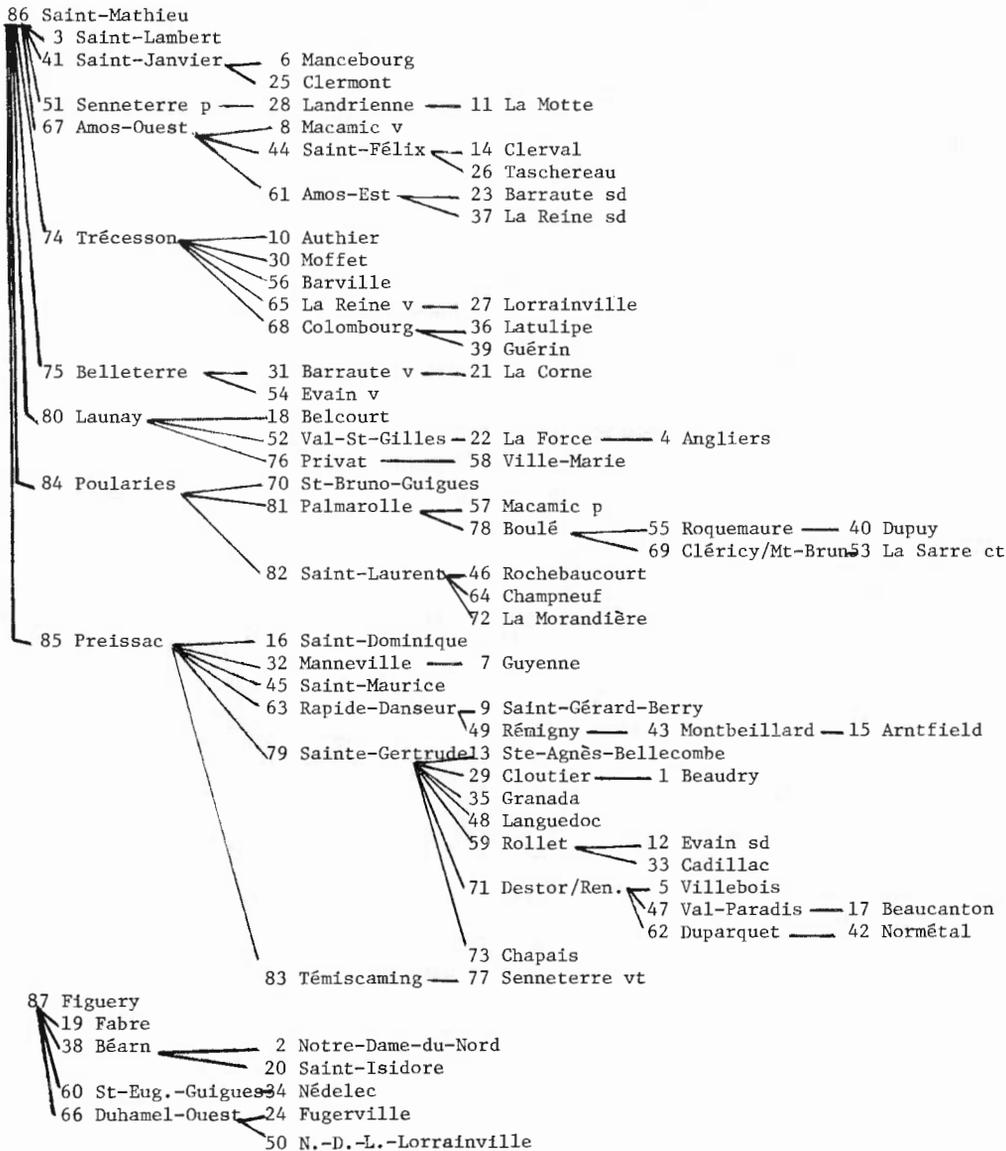


TABLEAU 4: TYPOLOGIE DES LOCALITES DE L'ABITIBI - TEMISCAMINGUE
SELON L'ANALYSE DE GROUPEMENT DES FACTEURS ECONOMIQUES.



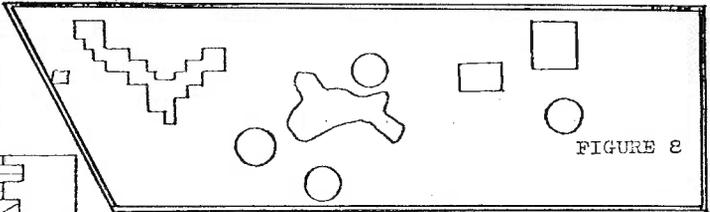
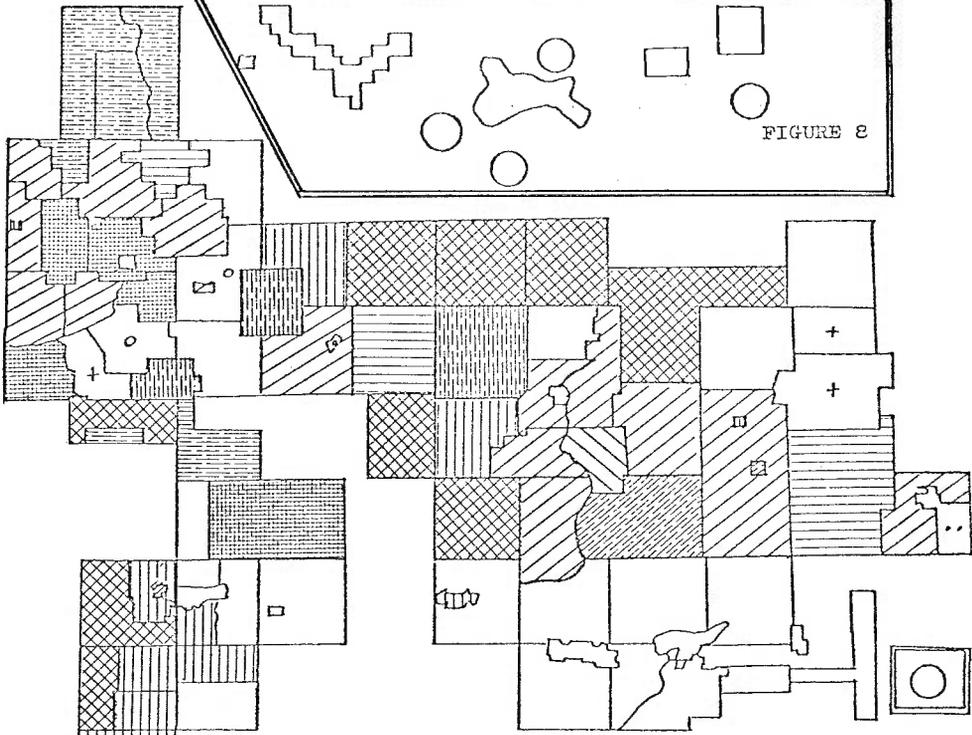


FIGURE 2



LES 124 "LOCALITES" (établissements indiens exclus)
DE L'ABITIBI - TÉMISCAMINGUE

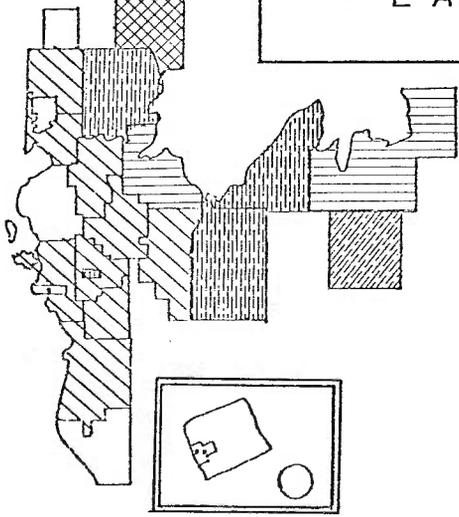
Echelle : milles 4 0 4 8

CLASSES RURALES
9 GROUPES PRINCIPAUX

LÉGENDE

- | | |
|----------------|-----------------|
| 71Destor-R. | 80Launay |
| 74Trécession | 85Preissac |
| 75Belleterre | 86Saint-Mathieu |
| 78Boulé | 87Figury |
| 79Ste-Gertrude | |

- Limites des localités
- Localités éloignées (à l'intérieur du cadre)
- Limites imprécises



Les groupes 80 Launay et 85 Preissac sont du même genre que le précédent, mais les localités qui les composent se répartissent un peu partout sur le territoire.

Les 16 localités du groupe 86 Saint-Mathieu se retrouvent tout au long du Transcontinental, avec des blocs autour de La Sarre et d'Amos.

Conclusion.

Pour l'ensemble de ces analyses, on peut constater la cohésion des paroisses agricoles les plus anciennes du Témiscamingue et la présence de la meilleure agriculture (quoique très diversifiée) en Abitibi autour de La Sarre, mais aussi d'Amos et de Senneterre. Pour les autres localités, il est difficile de faire de tels rapports, sauf peut-être qu'il existe une certaine relation entre les localités non municipalisées et les localités rurales non agricoles ou à agriculture marginale.

(1) Les établissements indiens sont (voir carte figure 5):

1 Pikogan, 2 Mistassini, 3 Rupert-House, 4 Eastman, 5 Paints Hill, 6 Fort George, 7 Winneway, 8 Timiscaming, 9 Doucet, 10 Lac Simon, 11 Rapide Deux & Sept, 12 Obedjiwan.

CONCLUSION.

Les images de l'Abitibi-Témiscamingue données ici n'ont rien pour simplifier ou synthétiser l'étude de la région. Au contraire, elles créent des classements différents, superficiellement expliqués parfois. Si les données de la première partie sont basées sur des faits concrets, il n'en va pas de même des classes tirées des analyses par ordinateur.

Tel que mentionné plus haut, le travail est loin d'être complet et satisfaisant au point de pouvoir en tirer des conclusions définitives. Le manque d'espace et de temps n'a pas permis de pousser l'analyse des résultats très loin, il a fallu se contenter de faire quelques commentaires rapides. Ils sont ici présentés comme une minime contribution à l'étude de l'Abitibi-Témiscamingue. On peut ici appliquer cette phrase:

"Il faut la superposer (l'image donnée par l'analyse) à celles obtenues par d'autres méthodes, il faut la suivre dans le temps, il faut l'analyser en profondeur, facteur par facteur, relation par relation, pour cerner de plus près cette insaisissable réalité". (1)

(1) François de Closets, les Français en équation, dans Sciences et Avenir, N° 350, avril 1976, p. 391, à propos d'une étude au moyen d'analyse factorielle et de groupement (typologique) sur la mentalité des Français.

AMENAGEMENT ET ANIMATION
TOURISTIQUE
DU
FORT TEMISCAMINGUE ¹

THERESE BEAUDOIN
SUZANNE BOUTIN
LOUISE LAMBERT

1- Extrait d'un travail présenté au Collège de Sherbrooke,
Campus de Granby en 1974.

TABLE DES MATIERES.

Aménagement et animation touristique du Fort Témiscamingue.

| | | |
|-----|---|-----|
| I | Présentation du projet | 167 |
| II | Situation et historique de la région | 170 |
| III | Situation du Fort Témiscamingue | 171 |
| IV | Historique du Fort Témiscamingue | 171 |
| | 1) le premier poste | 172 |
| | 2) le deuxième poste | 173 |
| | 3) la conquête | 173 |
| V | Ce qui s'est fait jusqu'à présent | 174 |
| | 1) les fouilles | 174 |
| | 2) construction | 174 |
| VI | Introduction à l'aménagement | 174 |
| | 1) Concept de l'aménagement de l'espace | 175 |
| | A) la zone de commémoration | 175 |
| | B) la zone de détente | 175 |
| | C) la zone de conservation | 176 |
| | 2) L'utilisation du concept d'aménagement de l'espace | 176 |
| | A) le centre d'accueil | 176 |
| | B) le centre d'interprétation | 176 |
| | C) village | 177 |
| | a) la maison du transport | 177 |
| | b) la maison des fourrures | 177 |
| | c) la maison d'habitation | 178 |
| | d) la maison de l'artisanat indien | 178 |

| | | |
|------|---|---------|
| D) | le quai | 179 |
| E) | le théâtre | 179 |
| F) | le sentier de nature | 180 |
| G) | le belvédère | 180 |
| H) | le stationnement | 180 |
| I) | routes et sentiers | 180 |
| | a) la route | 180 |
| | b) les sentiers | 181 |
| | c) la route principale | 181 |
| VII | Objectifs de l'animation | 181 |
| VIII | L'impact touristique du Fort Témiscamingue | 183 |
| | 1) l'importance du Fort pour le tourisme régional | 183 |
| | 2) le tourisme intérieur | 184 |
| | 3) le tourisme extérieur | 189 |
| | 4) relevé du nombre de visiteurs | 193 |
| IX | Conclusion | 194 |
| X | Plans --- Annexe I - Annexe II | 196-197 |
| XI | Bibliographie | 198 |

AMENAGEMENT ET ANIMATION
DU FORT
TÉMISCAMINGUE

(travail présenté dans le cadre des projets "PARTACT" au cours de
Techniques Touristiques, Année 1974-75).

I PRESENTATION DU PROJET.

Ce projet d'aménagement et d'animation touristique s'applique au Fort
Témiscamingue, situé à Ville-Marie, comté de Témiscamingue.

Ce fort fut jadis (aux XVIII et XIX siècles) un important poste de traite
et d'échanges. Le but de ce projet est donc de créer une forme d'animation
qui permette aux visiteurs de revivre la vie du Fort telle qu'elle était à
l'époque. Nous voulons que les visiteurs vivent au présent l'histoire du
Fort Témiscamingue et qu'ils saisissent bien le sens de la visite d'un
lieu historique grâce à une participation réelle.

Une première question peut venir à l'esprit de plusieurs: Pourquoi avoir
choisi de travailler à un projet qui concerne une région située à plus de
400 milles de la zone métropolitaine et qui n'a pas une clientèle touris-
tique tellement élevée comparativement à d'autres régions du Québec?

Plusieurs raisons ont motivé ce choix et nous les expliquons ici.

- * Nos origines: tel que mentionné plus haut, la traite des fourrures
représente une partie très importante de l'histoire et du développe-
ment du Canada-français car elle fut à l'époque la base des échanges
commerciaux. Le Fort Témiscamingue a donc été un important poste
d'échanges tout en servant de halte aux voyageurs. Il est par consé-
quent intéressant de pouvoir faire revivre une page d'histoire qui
concerne plus directement la région et de nous permettre de prendre
conscience de notre histoire régionale.

- * Le Fort Témiscamingue appartenant à Parcs-Canada depuis 1971 (Parcs-Canada est une division du Ministère des Affaires Indiennes et du Nord), il est intéressant de pouvoir lui soumettre un projet contenant des suggestions d'aménagement et d'animation qui pourraient éventuellement être appliquées.

- * La congestion et les inconvénients de la concentration urbaine sont à l'origine d'un besoin croissant d'espace, de distraction, de mouvement, de détente. Les citadins ressentent le besoin de voir de nouveaux coins de pays plus calmes et plus tranquilles. Cependant, ces derniers craignent la plupart du temps d'effectuer de longues distances, surtout quand il s'agit de se diriger vers le nord. Ceci a donc pour résultat qu'ils se retrouvent souvent aux mêmes endroits entraînant la congestion et la sur-utilisation de certains lieux touristiques alors que d'autres aussi intéressants sont au contraire peu fréquentés. Il est facile d'oublier qu'il existe des régions qui possèdent un bon potentiel touristique, mais l'éloignement de ces régions les rend plus difficilement accessibles et ces dernières ne peuvent donc jouir d'une clientèle touristique que, pourtant, elles peuvent bien accueillir. L'Abitibi-Témiscamingue fait partie de ces régions.

Il est un fait que les longues distances font peur. Mais en créant un site touristique agréable et intéressant à visiter, nous voulons démontrer que même ailleurs que dans les grands pôles d'attraction (Montréal, Québec, Laurentides, Estrie), il existe des attraits qui valent la peine d'être connus. Nous voulons développer le goût de voir ce qui se passe plus loin malgré les longues distances et encourager la connaissance des différentes mentalités et caractéristiques régionales.

L'Abitibi-Témiscamingue peut elle aussi répondre à tous ces besoins et c'est pourquoi il vaut la peine de s'attarder à cette région peut-être éloignée et excentrique, mais dont les caractéristiques sociales, économiques et géographiques peuvent aussi en faire une région attachante et intéressante à découvrir.

- * La réalisation de ce projet permet aussi d'atteindre un autre but, peut-être le plus important: celui de favoriser le tourisme intérieur en Abitibi-Témiscamingue. En effet, la sensibilisation des régionaux à leurs ressources est sans doute l'étape la plus importante dans le développement touristique d'une région. Bien souvent, c'est par eux que débute la popularité d'un lieu touristique. Ce projet peut permettre l'éveil d'une conscience touristique régionale essentielle à toute région. C'est en développant et en encourageant d'abord l'intérêt des gens de la région à leurs ressources et à leur histoire qu'on peut par la suite éveiller l'attention des touristes étrangers et ainsi favoriser leur déplacement vers cette région.

- * En dernier lieu, nous pouvons mentionner le fait que la visite des lieux historiques représente 31% dans le taux de participation des touristes aux différentes activités touristiques. De plus, la visite d'un site historique comme le Fort Témiscamingue implique directement des activités telles que la promenade en automobile, le pique-nique, la marche à pied et le camping. Ces différentes activités s'attirent respectivement 66%, 46.2%, 43% et 17.8% en terme de popularité auprès des touristes. (1)

(1) Robert Avossa, Service de la Planification du Haut Commissariat à la jeunesse, aux Loisirs et aux Sports: "Participation des Québécois aux activités de loisir" Tableau no 9.

* L'Abitibi-Témiscamingue est une région où on peut retrouver plusieurs autres attractions intéressantes. Ainsi, à partir du Fort Témiscamingue, les touristes pourraient être informés et dirigés vers d'autres lieux intéressants à visiter. Etant d'abord un centre touristique important, il pourrait ensuite constituer en quelque sorte une "rampe de lancement" vers les quatre coins de la région. L'impact que le Fort aurait sur le développement touristique de l'Abitibi-Témiscamingue serait donc appréciable.

Pour toutes ces raisons, nous avons jugé la réalisation de ce projet importante et intéressante parce que l'aménagement du Fort Témiscamingue revêt plusieurs implications et conséquences que nous considérons essentielles au développement touristique de toute région, surtout si celle-ci est défavorisée par l'éloignement.

II SITUATION ET HISTORIQUE DE LA REGION.

Le Témiscamingue doit son nom à un vaste lac qui n'est qu'une expansion de la rivière des Outaouais, frontière entre le Québec et l'Ontario. La longueur de ce lac est de plus de 60 milles et sa largeur peut atteindre jusqu'à 10 milles.

Placé aux contreforts des Laurentides, le Témiscamingue est un prolongement de la vallée de l'Outaouais inférieur qui offre de nombreux aspects différents. Cette région qui a une superficie de 9,984 milles carrés connut ses débuts (colonisation) vers 1883 et elle a toujours constitué un centre important de chasse et de pêche. Elle est bornée au Nord par l'Abitibi, au Sud et à l'Ouest par la rivière Outaouais, le lac Témiscamingue et l'Ontario, à l'Est par les comtés de Pontiac, et Gatineau.

III SITUATION DU FORT TEMISCAMINGUE.

Le Fort Témiscamingue est situé du côté est du lac Témiscamingue. La ville la plus près, Ville-Marie est située à environ 3 milles au nord du site, du même côté du lac.

La situation de ce lieu historique offre une magnifique vue sur le lac. Sur la rive opposée, nous pouvons voir la "Baie des Pères" où fut installée la première mission des Pères Oblats. Le site du Fort Témiscamingue repose sur une pointe constituée d'un dépôt massif de sable et de gravier qui s'élève progressivement à partir d'une étroite plage jusqu'à une hauteur de 100 pieds au-dessus du niveau du lac.

La colline sur laquelle se trouve le site est couverte de larges pins et d'un sous-bois. La partie nord-ouest du site supporte un magnifique bosquet de cèdres blancs qui s'étend du cimetière catholique à la berge près du lac. Cette cèdreraie est d'ailleurs l'une des plus belles au Canada.

IV HISTORIQUE DU FORT "TIMISKAMING".

En guise d'introduction, peut-être serait-il intéressant de connaître le sens étymologique du mot "TIMISKAMING". En le divisant par syllabes, on obtient: "TIM" pour profond, "KAMI" pour eau et "ING" pour dans. Timiskaming mot d'origine algonquine, signifie donc: "dans l'eau profonde". Avec les ans, l'orthographe subira beaucoup de changements pour en arriver à la version actuelle que l'on connaît, soit "Témiscamingue".

Comme nous pouvons l'imaginer, les premiers habitants à arriver au Témiscamingue furent les Algonquins. Au cours des XVIII et XIX siècles, ils centralisèrent le commerce de leurs fourrures autour des postes de traite du lac Témiscamingue.

De toute la région de l'Ouataouais supérieur, on se rendait au Fort Témiscamingue, capitale commerciale, afin d'y faire l'échange des fourrures pour des marchandises. Comme l'histoire ne fait état d'aucune bataille au Fort, il faut donc limiter le sens du poste Témiscamingue à celui de "magasin", d'agglomération de maisons ou de village.

1) LE PREMIER POSTE.

Une fortune pouvait être faite par la traite des fourrures. La France avait découvert en Amérique du Nord une vaste étendue de forêts contenant de riches fourrures. Mais les Anglais voulaient retirer eux aussi une part de cette richesse et ils vinrent s'établir à la Baie James avec la Compagnie de la Baie d'Hudson fondée en 1670, ce qui amena une sérieuse compétition entre Français et Anglais.

Les marchands montréalais protestèrent car c'était leur traite qui en était affectée. Ils décidèrent donc de fonder la Compagnie du Nord-Ouest afin de concurrencer la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ils s'installèrent un poste sur une île située à l'embouchure de la rivière Metabetchouan, rivière ontarienne se déversant dans le lac Témiscamingue à 20 milles au sud-ouest du Fort Témiscamingue. Le Fort fut établi entre 1678 et 1685 (la date exacte est inconnue). Tous les hommes y furent tués quelques années plus tard, vers 1688. En dépit de cela, le poste a continué d'exister quelques temps mais il fut définitivement fermé en 1690 par le Général Frontenac qui voulait prévenir la ruine des marchands de Montréal. L'île où était situé ce poste est semble-t-il disparue, rongée par les eaux du lac.

2) LE DEUXIEME POSTE.

En 1720, le Fort fut réouvert. Il semble qu'à cette époque, le poste était probablement situé sur le présent site et qu'il était alors appelé "Aubatsewenanek". Le poste revivait et était des plus fructueux. Le village comprenait un magasin de gros, un de détail, la maison du maître et du commis et une autre pour les hommes. Tous ces bâtiments étaient situés à angle droit à l'intérieur de la palissade. Plus haut se trouvaient, disposés au hasard, une forge, une glacière et un magasin.

Tout allait pour le mieux jusqu'à ce que les Anglais arrivent et en prennent définitivement possession lors de la conquête en 1760.

3) LA CONQUETE.

1760 marque la fin du pouvoir français en Amérique du Nord. Ainsi, le Fort devient libre et ouvert à tous ceux qui voulaient faire la traite des fourrures dans cette région jusqu'à ce qu'il soit acquis en 1795 par la Compagnie du Nord-Ouest.

En 1821, les deux compagnies (de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest) s'associent mettant un terme à leur rivalité. Le comptoir du Témiscamingue devint le siège de la nouvelle compagnie pour la région. Finalement, à cause d'une baisse d'intérêt pour le commerce des fourrures, le Fort ferma vers 1902-1903 et la Compagnie alla s'installer à Haileybury en Ontario.

Vers 1836, les missionnaires arrivèrent au Témiscamingue où ils installèrent une mission. Plus tard, lorsque le Fort ferma ses portes et qu'il commença à se détériorer peu à peu, ils tentèrent avec la Commission des monuments et sites historiques du Canada de conserver ce qui restait du Fort. Malheureusement, ce n'est que longtemps après que l'on commença à s'y intéresser - trop tard puisque les bâtiments étaient tous détruits.

V CE QUI S'EST FAIT JUSQU'A PRESENT.

1) LES FOUILLES.

Le Fort Témiscamingue a été mis à jour au cours de l'été 1971 pour permettre l'élaboration d'un dossier sur les vestiges du site. En 1888, année de l'inventaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le Fort comprenait 17 bâtiments. Onze de ces habitations ont été étudiées attentivement.

Deux bâtiments qui n'étaient pas mentionnés dans l'inventaire de 1888, une grande cave servant à l'entroposage des racines et un four à chaux, ont été découverts et examinés, tout comme les fondations de quatre maisons d'habitation, deux entrepôts, une menuiserie, une forge, un abri où l'on construisait les canots, une remise pour ces derniers, une laiterie et enfin une glacière. Une rangée de piquets découverts dans les environs de la maison d'habitation constituait probablement le seul vestige de l'occupation française antérieure et, plus tard, de l'utilisation faite du site par les Anglais.

2) CONSTRUCTION.

A l'été 1974, Parcs-Canada fait construire un centre d'interprétation sur le site du Fort Témiscamingue. Il est situé au centre du site, près du lac. Sous la toile de cette grande tente, on traite des quatre thèmes suivants: l'histoire de la traite des fourrures, l'Indien comme trappeur, la vie au Fort, le voyageur.

VI INTRODUCTION A L'AMENAGEMENT.

Le Fort Témiscamingue ayant été classé site historique et afin de rendre la visite de ce site intéressante, il est nécessaire de procéder à un aménagement de ce territoire. Sachant au départ que la reconstruction exacte du site est impossible vu le manque de données (constatation faite suite aux fouilles de l'archéologue Richard Cox), nous avons opté pour un aménagement qui, bien qu'il ne reproduise pas l'aspect du Fort avec exacti-

tude, rend compte de ce que pouvait être la vie de ses habitants et recrée une certaine ambiance.

L'aménagement que nous proposons aura pour principale fonction d'évoquer trois thèmes de l'époque: le transport, le commerce des fourrures et la vie du Fort. A ces thèmes se greffent des éléments d'interprétation (centre d'interprétation, théâtre). Pour que tous ces éléments puissent bien jouer leur rôles, un centre d'accueil sera à la disposition des visiteurs.

1) CONCEPT DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE.

Dans la première phase de l'élaboration d'un plan d'aménagement, il a fallu déterminer la vocation de chaque partie du site, le tout en rapport avec l'objectif premier qui est l'aménagement et l'animation d'un site historique. C'est donc ici que naissent les trois grandes zones suivantes:

A) LA ZONE DE COMMEMORATION.

Celle-ci rejoint notre premier objectif qui est la commémoration du passé. Dans cette zone proprement dite, nous suggérons l'aménagement d'un petit village afin de faciliter la création d'un plan d'animation plus vivant.

B) LA ZONE DE DETENTE.

Puisque l'utilisation actuelle du site en fait un lieu de récréation et de détente, nous ne pouvons négliger ce fait. Il a donc été nécessaire de déterminer des aires à cette fin, soit la plage pour la baignade et la colline au sommet de laquelle on retrouvera un belvédère et un terrain de stationnement.

C) LA ZONE DE CONSERVATION.

Le site possède une beauté naturelle remarquable, telle que la cèdreraie (cèdres blancs) ainsi que toute une mosaïque de feuillus et de conifères; il est très important de créer une zone de conservation afin de préserver toute cette flore.

2) L'UTILISATION DU CONCEPT D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE.

N.B. Voir en annexe le plan d'aménagement.

L'énumération de chaque point du plan se fait dans le même ordre que le plan d'animation pour mieux faire comprendre sa structure.

A) LE CENTRE D'ACCUEIL (45 pieds x 25 pieds)

Situé dans la zone de détente, il est conçu pour recevoir les visiteurs et leur donner la documentation nécessaire pour la visite du site. Ce centre servira aussi de bureau de travail pour les guides. C'est à partir d'ici que débute la visite et, entre ce lieu et le centre d'interprétation, il appartient au guide d'introduire les visiteurs sur les thèmes élaborés le long du parcours et de leur tracer un historique du Fort Témiscamingue. On se dirige donc vers le centre d'interprétation.

B) LE CENTRE D'INTERPRETATION (80 pieds x 35 pieds)

Situé dans la zone de conservation, il sert à l'interprétation des faits historiques. Arrivée ici, les visiteurs prennent connaissance avec le guide des artefacts et des différents objets ou documents qui décrivent l'activité qui régnait au Fort. Les visiteurs pourront aussi y visionner tout montage audio-visuel pouvant illustrer davantage les thèmes abordés.

C) LE VILLAGE.

Situé dans la zone de commémoration, on veut faire revivre par cette agglomération de quatre bâtiments quelques activités fréquentes à l'époque. Ces quatre bâtiments sont:

a) La maison du transport (28 pieds x 40 pieds)

Ce bâtiment aura pour principale fonction de faire revivre l'utilisation de deux moyens de transport bien connus et fréquemment utilisés à cette époque: le canot et la raquette.

Les principales activités se déroulant à l'intérieur de ce bâtiment pourront être une démonstration de fabrication du canot d'écorce et de raquettes, selon la méthode et les outils qu'on utilisait au cours de ces derniers siècles. En plus de voir la fabrication, des feuillets explicatifs sur les différentes étapes de fabrication pourraient être remis aux visiteurs. On pourrait aussi voir dans ce bâtiment une carte indiquant les principaux tracés que devaient effectuer les commerçants de fourrures pour arriver au Fort Témiscamingue.

b) La maison des fourrures. (25 pieds x 45 pieds)

Le site étant un ancien poste pour la traite des fourrures, la maison des fourrures devient donc un élément important. A l'intérieur de ce bâtiment, on pourra assister à une démonstration du tannage des peaux de fourrures, de même qu'à celle des différents pièges utilisés pour capturer les animaux à fourrure. Le même système de feuillets explicatifs peut-être utilisé décrivant cette fois-ci à l'aide d'illustrations la trappe, les différentes sortes de pièges utilisés, les différentes peaux et l'utilisation de chacune, la valeur des peaux comparativement à l'époque etc... Une description de la vie d'un coureur des bois pourrait également y être un élément intéressant.

c) La maison d'habitation (25 pieds x 40 pieds)

On ne peut quitter le village sans savoir comment se vivait le quotidien des habitants du Fort. A la maison d'habitation, une femme peut cuisiner différents mets dans un décor qui serait sensiblement le même qu'autrefois. Certains meubles de cuisine et d'une chambre à coucher ont pu être conservés, paraît-il, par la Société Historique du Témiscamingue. Si possible, ces meubles pourraient être rapatriés à leur lieu d'origine, ce qui donnerait un caractère vraiment historique à la maison. Ces différents mets préparés pourront même être dégustés par les visiteurs.

On pourrait aussi y retrouver des recettes médicinales, ces remèdes étant fabriqués bien souvent à base d'herbages trouvés sur le terrain et dans la région avoisinante. On pourrait aussi retrouver certaines expressions utilisées par les trappeurs et les commerçants. Il serait très intéressant d'y retrouver un chapelet en grains de "chalet", plante exclusive au site du Fort Témiscamingue qui, selon la légende, aurait poussé à partir de substances tombées des peaux de fourrures.

d) La maison de l'artisanat indien (20 pieds x 40 pieds)

Un peu en dehors du village, un quatrième bâtiment nous parlera des Indiens, ces derniers étant les tout premiers occupants du Témiscamingue et du Fort. Toutes les pièces d'artisanat indien pourraient y être mises en valeur: vêtements, objets divers... Cette maison serait un hommage à toute cette riche culture indienne qui est souvent oubliée ou mésestimée.

Finalement, avant de quitter le village, les visiteurs auront l'occasion de voir les deux seules bases de cheminée qui ont survécu et qui demeurent encore.

En partant du village, les visiteurs se dirigent vers le cimetière protestant où les guides peuvent donner tous les renseignements sur l'existence de ce cimetière. Ils poursuivent ensuite leur chemin en longeant la magnifique forêt de cèdres - phénomène unique au Québec - et ils se rendent au cimetière indien (catholique) avant de monter au belvédère où prend fin la visite - type du site.

Les autres activités qui seront présentées au cours des lignes suivantes sont facultatives et sont au choix des visiteurs. Elles ne figurent pas dans le cadre de la visite - type qui vient d'être décrite.

D) QUAI (65 pieds x 12 pieds)

Situé dans la zone de détente, il servira de point de départ pour les mini-excursions en canot.

Au quai, des canots seront mis à la disposition des gens (avec service de guides) qui veulent effectuer une petite traversée jusqu'à la vieille mission St-Claude située sur la rive opposée ou encore pour contourner par voie d'eau la pointe du site. De cette façon, les visiteurs ont une autre vue d'ensemble du site et ils peuvent peut-être se sentir pendant quelques secondes dans la peau d'un commerçant de fourrure !

E) LE THEATRE (80 pieds x 45 pieds)

Situé dans la zone de conservation, ce théâtre en plein-air fera revivre aux visiteurs, par l'intermédiaire d'une troupe de théâtre locale, quelques faits historiques ou une page d'histoire de la vie du Fort Témiscamingue.

Le théâtre comportera des gradins taillés à même le sol, de manière à utiliser la forte pente de ce versant.

F) LE SENTIER DE NATURE.

Situé dans la zone de conservation, il pourra comprendre un tracé permettant, grâce à l'identification des plantes, l'observation de la flore témiscamienne.

G) LE BELVEDERE (deux demi-cercles de 45 pieds x 80 pieds).

Situé dans la zone de détente, il donnera une vue d'ensemble du site et de ses environs. Le terrain sera déboisé et couvert de dallages. Un plan du site sera exposé, accompagné de la signalisation des principaux points d'intérêt.

N.B. Un déboisement des environs immédiats sera nécessaire pour permettre une meilleure vue. Sur le plan d'aménagement, lire "belvédère" au lieu de "tour d'observation".

H) LE STATIONNEMENT (220 pieds x 130 pieds).

Situé dans la zone de détente, ce terrain sera complètement encerclé d'arbres afin de camoufler les automobiles. Il aura une capacité maximale de 60 automobiles.

I) ROUTES ET SENTIERS.

a) La route (promenade - 1700 pieds linéaires)

Située dans la zone de commémoration et de conservation, l'utilisation de cette route sera réservée aux piétons seulement. Cette promenade dessert le centre d'interprétation et le village. Elle comprend un tracé se terminant par une boucle à chaque extrémité. Cette forme de promenade en circuit fermé est utilisée afin d'éliminer toute circulation automobile sur le site.

b) Les sentiers.

Situés dans la zone de conservation, ils desservent les trois principaux points du site: le centre d'interprétation, le village et la zone de détente (centre d'accueil, belvédère).

c) La route principale.

Située dans la zone de conservation, elle conduit les visiteurs au terrain de stationnement.

VII ANIMATION DU FORT TEMISCAMINGUE.

OBJECTIFS DE L'ANIMATION.

Tel que déjà mentionné, par ce projet, nous voulons recréer une certaine ambiance pouvant permettre aux visiteurs de mieux apprécier leur visite au Fort Témiscamingue. Nous voulons leur permettre de participer et de vivre au présent l'histoire de ce lieu historique.

Par le mot "participer", nous entendons non seulement le fait de se promener en examinant des artéfacts ou vieux objets mais aussi de prendre conscience du fait historique que représente le Fort Témiscamingue et d'avoir la possibilité de voir à l'oeuvre et même assister des personnes qui exécutent des travaux qui étaient fréquents à l'époque.

Nous voulons également créer des points d'intérêt autres que celui qui constitue présentement la principale attraction au Fort soit: la plage. Cette dernière conserve un rôle important de détente mais elle ne constitue pas l'essence même de l'histoire du Fort.

Nous voulons que les visiteurs viennent au Fort Témiscamingue pour en savoir plus sur son histoire et qu'ils s'intéressent davantage à un site qui a joué un rôle important dans l'histoire de la traite des fourrures. La baignade ne doit pas nécessairement en être le but premier.

Nous voulons sortir un peu des cadres du tour guidé traditionnel d'où l'on revient souvent avec déjà des blancs de mémoire. Il faut promouvoir une visite qui motive réellement les visiteurs et suscite chez eux un vif intérêt.

Bien sûr, le tour guidé demeure mais il s'agit de faire en sorte que ce tour soit structuré de façon différente et qu'il permette aux visiteurs d'en retenir les principaux aspects. Il est possible d'intéresser davantage les visiteurs par des formes d'animation qui ne leur donnent pas l'impression d'être des "intrus" dans un lieu qui ne leur appartient pas et de devoir assister passivement à quelque événement.

Pourquoi le visiteur du Fort Témiscamingue n'aiderait-il pas l'artisan à l'oeuvre dans la confection d'un canot ou dans le tannage d'une peau de fourrure? Pourquoi ne pourrait-il pas déguster les mets typiques (indiens) qu'apprête la cuisinière?

Voilà en quelques lignes l'esprit qui pourrait se dégager de la forme d'animation qu'on pourrait retrouver au Fort Témiscamingue. Même si les bâtiments ne peuvent pas être reproduits fidèlement (selon les constatations de l'archéologue Richard Cox), rien n'empêche de bâtir des petites maisons qui, bien que d'architecture très simple, puissent quand même permettre des activités variées.

VIII L'IMPACT TOURISTIQUE DU FORT TEMISCAMINGUE.

1) L'importance du Fort Témiscamingue pour le tourisme régional.

Bien que ce travail porte sur l'aménagement et l'animation d'un site historique, il demeure tout de même important de pouvoir y associer un rôle touristique et ainsi justifier les propositions que nous émettons. Il est nécessaire de dégager l'impact que peut avoir le Fort Témiscamingue sur le tourisme en Abitibi-Témiscamingue.

Tout d'abord, il faut dire que le Fort fait partie intégrante d'un milieu. Il a comme principal avantage qu'il est extrêmement bien situé et qu'il a comme environnement un paysage merveilleux. Par exemple, il est située sur les bords d'un très beau lac et on peut y trouver une forêt de cèdres assez unique.

Tout en ayant un important passé historique susceptible d'intéresser beaucoup de gens, il peut en outre avoir la possibilité de permettre la découverte d'un milieu naturel très attirant et d'encourager les visiteurs à approfondir davantage leur connaissance de la région et de son milieu. Le Fort Témiscamingue pourrait donc devenir l'attrait principal du Témiscamingue et autour de lui pourrait se développer toute une infrastructure touristique.

Il faut d'abord commencer par aménager le Fort Témiscamingue afin de lui donner toute la valeur historique qui lui revient et de le rendre le plus intéressant possible. Mais il ne faut pas pour autant oublier toutes les possibilités de développement touristique qui existent dans son milieu environnant et il est possible de composer avec la situation, c'est-à-dire aménager le Fort de telle sorte que les environs se développent.

Donc, le Fort Témiscamingue pourrait servir de point de départ vers les autres attraits de la région. A la condition qu'il soit intéressant à visiter et qu'il attire un bon nombre de touristes, ces derniers pourraient par la suite poursuivre leur découverte de la région à partir de leur visite au Fort Témiscamingue.

On peut donc se rendre compte que si le Fort Témiscamingue devient un point d'intérêt de première importance pour les touristes et si ces derniers sont satisfaits et mieux encore, si par cette visite ils prennent goût à une connaissance du milieu régional, ce dernier aura donc joué un rôle de première valeur pour le tourisme régional.

2) Le tourisme intérieur.

L'Abitibi-Témiscamingue constitue une très vaste région (du sud au nord - plus de 300 milles, de l'Est à l'Ouest - plus de 150 milles) et déjà à l'intérieur même de ses frontières, on peut découvrir une clientèle touristique importante. Nous allons donc traiter ici du lien qui existe entre le Fort Témiscamingue et le tourisme intérieur, c'est-à-dire celui des résidents de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dans toute région, il est très logique de devoir atteindre d'abord une clientèle touristique régionale. Comment peut-on intéresser des touristes étrangers à des attraits régionaux si la population directement concernée ne manifeste aucun intérêt pour ces attraits? Il est donc nécessaire d'attirer d'abord les régionaux et d'encourager chez eux une découverte et une meilleure connaissance possible de leur région.

Ainsi, nous voulons que le Fort Témiscamingue devienne un point d'intérêt et de curiosité pour les résidents de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce Fort a déjà joué un rôle important au temps du commerce des fourrures et la population régionale se doit d'être au courant de ce fait et elle doit pouvoir s'y intéresser et constater par elle-même ce qui s'est déjà passé chez elle au niveau historique.

A cet effet, nous avons voulu savoir si la population de l'Abitibi-Témiscamingue était intéressée à visiter d'abord sa région, si elle s'intéressait à la visite des sites historiques, par conséquent si le Fort Témiscamingue était

de quelque intérêt pour elle. Nous avons fait parvenir 250 copies d'un questionnaire à différents groupes de la région et de ce nombre, 226 copies nous sont revenues complétées.

Bien sûr, cette enquête ne prétend pas être des plus scientifiques et elle comporte plusieurs lacunes. Cependant, elle peut quand même nous donner quelques renseignements utiles sur les tendances touristiques d'une partie des résidents de l'Abitibi-Témiscamingue et nous donner une idée globale de la situation.

ENQUETE AUPRES DES RESIDENTS DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE.

Répondre par oui ou non dans la case appropriée.

Lors de vos vacances:

- | | Oui | Non |
|---|-----|-----|
| 1) Si vous pouvez profiter de 3 à 5 jours de vacances, êtes-vous intéressé à visiter votre région d'abord? | () | () |
| 2) Etes-vous attiré vers des régions extérieures? Si oui, Lesquelles? | () | () |
| 3) Etes-vous intéressé à la visite des sites historiques? | () | () |
| 4) Connaissez-vous le site du Fort Témiscamingue à Ville-Marie? | () | () |
| 5) Saviez-vous que ce site est la propriété de Parcs-Canada depuis 3 ans? (Parcs-Canada est un organisme fédéral dépendant du Ministère des Affaires Indiennes et du Nord) | () | () |

Si vous êtes déjà allé au Fort Témiscamingue:

- | | | |
|---|-----|-----|
| 6) Voyez-vous la nécessité d'y faire de l'aménagement? | () | () |
| 7) Seriez-vous intéressé à retourner visiter le Fort Témiscamingue une fois les aménagements complétés? | () | () |
| 8) <u>Commentaires et suggestions:</u> (en ce qui concerne l'aménagement, l'animation, les activités qu'on pourrait retrouver sur le site) | | |
| 9) Votre âge? | | |
| moins de 20 ans | () | |
| 20 à 30 ans | () | |
| 30 à 40 ans | () | |
| 40 et plus | () | |
| 10) Votre sexe? | | |
| Masculin | () | |
| Féminin | () | |
| 11) Votre travail ou profession? | | |
| Etudiant | () | |
| Agriculture, mines, forêt | () | |
| Industrie | () | |
| Administration | () | |
| Commerce | () | |
| Professionnel | () | |
| Autres | () | |

QUESTIONNAIRE = 226 copies

TABLEAU GENERAL

| | | | | | |
|------------|---|-------------|-------------|------------|-------|
| Question # | 1 | 184 (81.3%) | 40 (17.7%) | 2 (1%) | = 226 |
| | 2 | 173 (76.5%) | 35 (15.5%) | 18 (8%) | = 226 |
| | 3 | 204 (90.2%) | 22 (9.8%) | -- (0%) | = 226 |
| | 4 | 128 (56.6%) | 98 (43.4%) | -- (0%) | = 226 |
| | 5 | 60 (26.5%) | 165 (72.9%) | 1 (0.6%) | = 226 |
| | 6 | 120 (53.0%) | 32 (14.1%) | 74 (32.9%) | = 226 |
| | 7 | 139 (61.4%) | 13 (5.7%) | 74 (32.9%) | = 226 |

SEXE: MASCULIN: 131 (58%)
 FEMININ: 95 (42%) = 226

AGE: -20 ans: 57 (25.4%)
 20-30 ans: 95 (42.4%)
 30-40 ans: 39 (17.4%)
 40 ans et plus 33 (14.8%) = 224
 (2 abstentions)

OCCUPATION: Etudiant 89 (39.7%)
 Agriculture Mines
 forêts, industrie: 22 (9.8%)
 Administration et
 Professionnel: 35 (15.6%)
 Commerce: 19 (8.4%)
 Autres: 58 (26.5%) = 223
 (3 abstentions)

De façon générale, l'enquête donne les résultats suivants.

Les gens répondent positivement aux deux premières questions. Donc, la plupart d'entre eux sont intéressés à visiter leur région d'abord (81.3%) mais tout en étant quand même attirés vers des régions extérieures (76.5%), ce qui est très naturel.

De plus, un grand nombre, et ce dans une très forte proportion (90.2%) sont intéressés par la visite des sites historiques. Par contre, ceux qui connaissent le Fort Témiscamingue se retrouvent dans une proportion beaucoup plus faible (56.6%). Donc, presque tous se disent très intéressés aux sites historiques mais plusieurs ne connaissent pas celui qu'ils possèdent dans leur région. Cela est-il dû à un manque d'information et de publicité? Ou encore la cause en-est-elle un manque d'intérêt pour les ressources régionales car on sait que bien souvent ce qui est à la portée de la main ou près de nous exerce moins d'intérêt que ce qu'on peut retrouver ailleurs?

Un fait est évident: très peu sont au courant (26.5%) que le Fort Témiscamingue est la propriété de Parcs-Canada depuis trois ans.

Finalement parmi ceux qui ont déjà visité le Fort Témiscamingue, une bonne partie (53% contre 14%) voit la nécessité d'y faire de l'aménagement. Egalement, presque tous (61.4% contre 5.7%) se disent intéressés à retourner visiter le Fort Témiscamingue une fois l'aménagement complété.

Donc, après l'analyse sommaire de ce questionnaire, nous pouvons croire en la nécessité d'aller chercher d'abord une clientèle régionale, puisque presque tous se disent intéressés à la visite des sites historiques mais moins nombreux sont ceux qui connaissent l'existence du Fort Témiscamingue.

Il faut donc se donner comme premier objectif d'intéresser la population régionale au Fort Témiscamingue et lui donner la possibilité de le connaître afin qu'elle en constitue une bonne clientèle. Puisque la grande majorité se dit intéressée à visiter sa région d'abord, il serait donc facile de l'attirer sur ce lieu.

Il est essentiel qu'en même temps qu'on offre sa région aux étrangers, on l'offre également à sa population.

Il y a une autre statistique qu'il est intéressant de mentionner: parmi la provenance des touristes en Abitibi-Témiscamingue et si on se situe au niveau du Québec seulement, 60 à 70% des touristes sont de la région même alors que 30 à 40% proviennent de l'extérieur de celle-ci. (2)

On peut donc constater que la clientèle touristique de l'Abitibi-Témiscamingue est constituée en grande partie par la population régionale. Il est donc important de lui accorder beaucoup d'importance et d'attention car la découverte régionale par ses propres résidents est sûrement le premier objectif à atteindre.

3) Le tourisme extérieur.

Tout en voulant attirer et satisfaire une clientèle régionale, il ne faut pas non plus négliger les touristes qui viennent de l'extérieur de la région. De toutes les régions du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue est l'une des moins fréquentées par les touristes et il faut faire en sorte que cette situation se modifie et s'améliore.

(2) Préliminaires à l'aménagement touristique du Nord-Ouest Québécois, par Robert Lanquar, professeur à l'Université du Québec à Rouyn, Janvier 1972, p. 18.

Cependant, il y a un point important à noter: la population du Témiscamingue est d'environ 18,000 habitants et chaque année, surtout à l'été et à l'automne, elle reçoit plus de 20,000 touristes. On peut donc constater que la population double durant l'été et l'automne, ce qui est quand même assez important pour les commerçants de la région.

Il faut, croyons-nous, favoriser une forme de tourisme qui attire également une forte clientèle québécoise. Il faut aussi pouvoir offrir aux touristes qui sont moins intéressés par des sports comme la chasse et la pêche des lieux intéressants à visiter qui racontent la région et qui donnent le goût de mieux la connaître. Le Fort Témiscamingue, entre autres, est apte à jouer ce rôle et c'est pour cela qu'il faut le développer, car il constitue un élément de plus dans un objectif de diversification des activités touristiques.

Présentement, le genre de tourisme offert en est un sportif et de grande nature. Souvent, les gens viennent y chercher air pur, tranquillité, grands espaces, endroits propices à la pêche et à la chasse. Voilà tout ce que recherche l'urbain d'aujourd'hui.

D'ailleurs, selon des statistiques établies, la composition des visiteurs serait formée de 38% d'urbains résidant dans des centres de plus de 100,000 habitants.(3)

Tel que mentionné plus haut, le tourisme sportif constitue près de 90% du tourisme des non-résidents. Sans négliger le tourisme de chasse et pêche qui est très important dans la région, il faudrait quand même développer des sites comme par exemple le Fort Témiscamingue et ses environs afin d'offrir des lieux touristiques bien aménagés qui puissent intéresser les gens qui pratiquent des activités autres que la chasse et la pêche et dont les motivations de voyage sont tout autres.

(3) Synthèse et analyse sur les éléments du tourisme en Abitibi-Témiscamingue, par G. Desjardins, Y. Gagnon, A. Sabourin, Université du Québec à Montréal, juin 1972. p. 12.

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que le Fort Témiscamingue offre des points d'intérêt qui peuvent être complétés par d'autres visites ailleurs dans la région.

Nous avons insisté plus haut sur l'importance que nous accordons à des activités comme le tannage des peaux, la construction de canots, l'artisanat indien. Ceux qui ont visité le Fort Témiscamingue et qui ont porté un intérêt spécial à ce genre d'activités ont la possibilité de pouvoir poursuivre leur connaissance en ces domaines en se rendant ailleurs dans la région.

Par exemple, à Guérin (village situé à 35 milles au nord de Ville-Marie), le premier village-vacances-familles au Canada, il y a cinq trappeurs qui travaillent activement et qui peuvent donner aux visiteurs des notions sur la capture des animaux et le traitement des fourrures. Il arrive même que les visiteurs puissent accompagner un trappeur qui va faire la tournée de ses pièges. Voilà une expérience qui peut-être très agréable et très profitable à tous ceux qui s'intéressent à cette activité. Elle peut compléter de façon très intéressante les renseignements déjà reçus au Fort Témiscamingue.

Ce qu'il faut noter, c'est qu'à Guérin, on s'est donné comme principal objectif de faire participer les visiteurs aux activités de la communauté. Ceux qui veulent connaître davantage la mentalité et la façon de vivre des habitants de la région y seront servis à souhait d'autant plus que le pittoresque initiateur de ce projet, le Père Donat Martineau, saura donner tous les renseignements nécessaires sur la vie d'hier et d'aujourd'hui en Abitibi-Témiscamingue.

Il existe un autre village, celui-là situé à environ 60 milles à l'est de Ville-Marie. Il s'agit de Winneway où se trouve une réserve indienne qui est probablement le noyau de l'artisanat indien dans la région. En effet, c'est là qu'on retrouve le plus grand nombre d'artisans indiens et ceux qui désirent se familiariser davantage avec cette discipline peuvent le faire en y effectuant une visite.

De plus, à Ville-Marie, la Société Historique du Témiscamingue est à mettre sur pied un Musée regroupant une multitude d'objets et documents relatant l'histoire du Témiscamingue. Il s'agit donc là d'une autre activité pouvant se rattacher à la visite du Fort Témiscamingue.

Nous avons mentionné ces quelques exemples mais il existe ainsi un peu partout dans la région d'autres lieux et gens à découvrir. Il s'agit que les visiteurs puissent recevoir l'information nécessaire (ce qui serait possible au Centre d'Accueil du Fort Témiscamingue lorsqu'ils quittent le site). De cette façon, ils pourront découvrir d'autres facettes de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'ASPECT TOURISTIQUE DU FORT TEMISCAMINGUE.

(4) Relevé du nombre de visiteurs.

| | | | |
|------|-----------|--------|-----------|
| 1973 | Mai | 2100 | visiteurs |
| | Juin | 3415 | visiteurs |
| | Juillet | 11,109 | visiteurs |
| | Août | 6837 | visiteurs |
| | Septembre | 2395 | visiteurs |
| | Octobre | 990 | visiteurs |

Nombre total: 26,846 visiteurs (pour 6 mois)

| | | | |
|------|---------|--------|-----------|
| 1974 | Mai | 1047 | visiteurs |
| | Juin | 4075 | visiteurs |
| | Juillet | 11,413 | visiteurs |
| | Août | 6481 | visiteurs |

Nombre total: 23,016 visiteurs

N.B. Il n'y a aucun relevé du nombre de visiteurs pour les mois de septembre et octobre.

| | | | |
|------|-----------|--------|-----------|
| 1975 | Mai | 2212 | visiteurs |
| | Juin | 7499 | visiteurs |
| | Juillet | 10,249 | visiteurs |
| | Août | 8816 | visiteurs |
| | Septembre | 966 | visiteurs |
| | Octobre | 506 | visiteurs |

Nombre Total: 30,248 visiteurs (pour 6 mois)

Ces statistiques nous sont fournies par Parcs-Canada

En 1975, sur huit sites historiques du Québec, le Fort Témiscamingue se classe au cinquième rang en terme de fréquentation.

Au niveau canadien, sur 53 sites il se classe au 28e rang toujours en terme de fréquentation.

IX CONCLUSION.

La popularité de la région auprès des voyageurs est conditionnelle à plusieurs éléments: la grande contrainte que représente le facteur "distance" est sans doute la plus importante, d'autant plus que la traversée du Parc La Vérendrye semble souvent constituer une véritable barrière psychologique.

La mauvaise condition des routes d'accès (celle du Parc La Vérendrye) et de tout le réseau routier interne est également une grande contrainte à affronter. De plus, plusieurs autres facteurs entrent également en considération dans le développement touristique de la région: une meilleure publicité et une meilleure promotion doivent s'effectuer autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région de la part du gouvernement et de la région elle-même, une meilleure signalisation routière doit se développer, la population régionale doit s'impliquer dans le développement de sa région et doit s'organiser en conséquence à la condition qu'elle prenne conscience de la possibilité de ce développement; de nouvelles formules d'hébergement doivent être mises sur pied (comme celles de l'expérience de Guérin) et toutes les possibilités dans le domaine d'hébergement à la ferme.

En fait, cette région possède le potentiel naturel nécessaire, mais tout reste à faire au niveau de l'organisation et de la mise en place de structures efficaces.

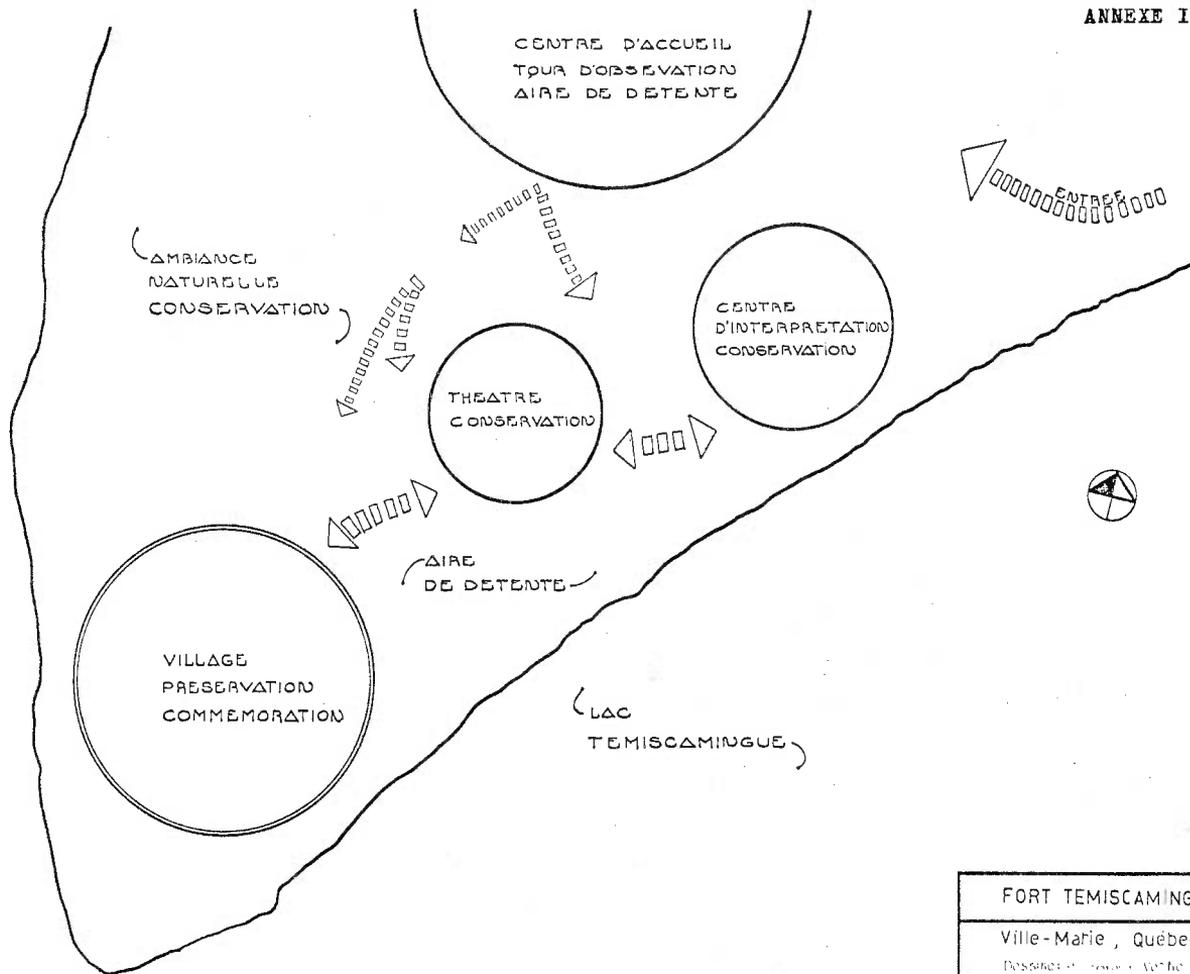
Le site du Fort Témiscamingue est idéal pour un développement touristique car il existe tout près un terrain de golf, un terrain de camping, le lac Témiscamingue et plusieurs autres lacs, une multitude de chalets. On remarque que l'existence de chalets et d'un terrain de camping impliquent la présence de personnes à qui il faut offrir des activités et des lieux à visiter, sans compter les touristes en visite chez des parents ou amis et ceux qui sont de passage. Le Fort Témiscamingue devient donc un site important qui rejoint cette préoccupation.

Avant toute chose, il importe de conserver au Fort Témiscamingue son caractère historique, paisible, naturel et presque religieux. On y vient pour se détendre et admirer la beauté du site et une nouvelle dimension pourrait s'y ajouter soit celle de bien saisir son aspect historique.

Sans connaître d'organisation bien structurée, le Fort Témiscamingue attire déjà plus de 25,000 visiteurs par année (de mai à octobre). Avec toutes les propositions que nous soumettons à Parcs-Canada en ce qui regarde l'aménagement et l'animation de ce site, le nombre de visiteurs ne peut qu'augmenter.

Sachant qu'à Parcs-Canada, on veut aménager le Fort Témiscamingue d'ici quelques années, nous espérons que nos suggestions seront prises en considération et serviront, du moins en partie, à l'aménagement de ce site.

Le Fort Témiscamingue est tout indiqué pour jouer un important rôle touristique. Aménagé et animé de la façon dont nous le proposons, son importance serait davantage mise en valeur et contribuerait à accentuer son rôle moteur dans le développement touristique de l'Abitibi-Témiscamingue.



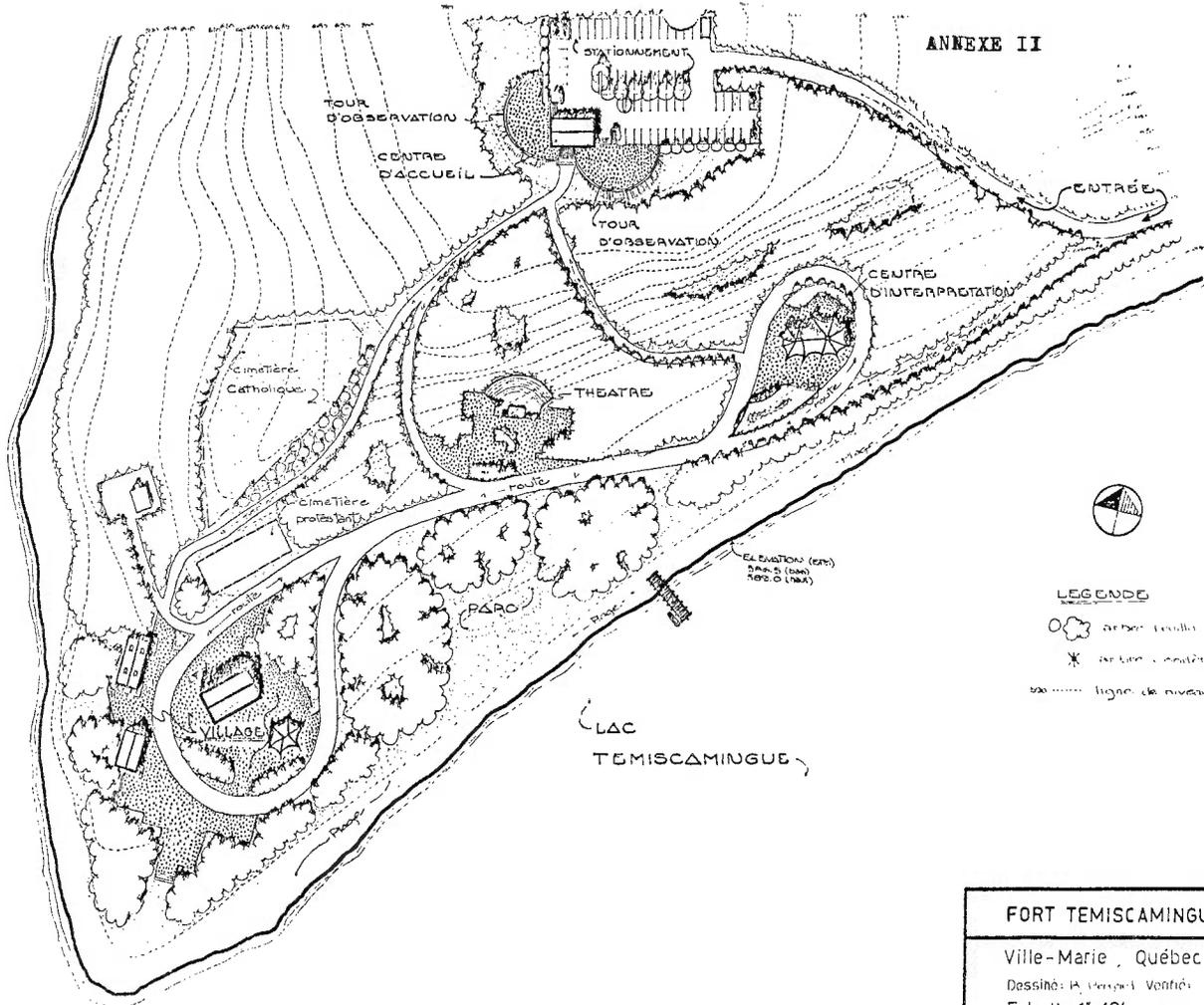
FORT TEMISCAMINGUE

Ville-Marie, Québec

Dessiné et gravé par l'auteur

Echelle: NIL page 14/15

ANNEXE II



LEGENDE

-  arbor (feuilles)
-  arbor (cathédrale)
-  ligne de niveau

FORT TEMISCAMINGUE
 Ville-Marie, Québec
 Dessiné: H. Lussier - Voletti
 Echelle: 1"=40' Date: 7/9/75

BIBLIOGRAPHIE.

Impact de l'implantation d'un parc national au Témiscamingue.

Sous la direction de Robert Lanquar
Rouyn, novembre 1971.

Participation des Québécois aux activités de loisir.

Par Robert Avossa
Service de la Planification du Haut Commissariat à la
Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.
Tableau no 9.

Préliminaires à l'aménagement touristique du Nord-Ouest Québécois.

Par Robert Lanquar, Professeur à
L'Université du Québec, à Rouyn, janvier 1972.

Synthèse et analyse sur les éléments du tourisme en Abitibi-Témiscamingue.

Par G. Desjardins, Y. Gagnon, A. Sabourin,
Université du Québec à Montréal,
juin 1972.

Le livre de l'Abitem

Manuel de géographie sur l'Abitibi-Témiscamingue,
Perspectives-Jeunesse
Eté 1973.

Recettes indiennes et survie en forêt,

Par Bernard Assiniwi,
Editions Marquis Ltée, 1972
pour les éditions Léméac.

Parcs-Canada

Politique, Planification, Recherche (statistiques)

Documents historiques fournis par Parcs-Canada.

Documents historiques fournis par C.R.D.A.T. Rouyn.

Fort Témiscamingue et ses ancêtres
A visit to the Old Fort
Hudson's Bay Company
Le Fort Témiskaming